



**MINISTÈRE DES MINES
SECRÉTARIAT GÉNÉRAL**

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

EXERCICE 2025



MARS 2026



MINISTÈRE DES MINES

Secrétariat Général

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITES
EXERCICE 2025

Mars 2026

Table des matières

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES -----	VI
LISTE DES TABLEAUX -----	VIII
AVANT-PROPOS -----	X
INTRODUCTION -----	1
CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ADMINISTRATION DES MINES -----	3
1.1. APERÇU HISTORIQUE -----	3
1.2. MISSIONS -----	5
1.2.1. Mission générale de l'Administration des Mines -----	5
1.2.2. Missions spécifiques de l'Administration des Mines -----	5
1.3. ATTRIBUTIONS DU SECRETAIRE GENERAL AUX MINES -----	6
1.4. STRUCTURES ORGANIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES -	7
1.4.1. Structures Organiques des Services Centraux -----	7
1.4.2. Structure Organique des Services Déconcentrés -----	7
1.5. SIEGE ET ADRESSE -----	8
1.6. LES SERVICES TECHNIQUES SPECIALISES ET ORGANISMES -----	8
1.6.1. Des Services Techniques Spécialisés du Ministère des Mines -----	8
1.6.2. Des Organismes et Partenaires Techniques et Financiers -----	8
CHAPITRE 2 : GESTION ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL -----	10
2.1. L'ETAT DU PERSONNEL -----	10
2.1.1. Effectifs organiques -----	10
2.1.1.1. Des Services Centraux -----	10
2.1.1.2. Des Services Déconcentrés -----	10
2.1.2. Effectifs mis en place -----	10
2.1.3. Recrutements et Affectations du Personnel -----	14
2.1.4. Mouvements du Personnel -----	14
2.1.4.1. Promotion, Titularisation et Commissionnement -----	14
2.1.4.2. Mutations et Permutations -----	14
2.1.4.3. Transferts -----	15
2.1.4.5. Cadres et Agents en instance d'affectation -----	16
2.1.4.6. Dossiers disciplinaires -----	16
2.1.4.7. Décès survenus -----	16
2.1.4.8. Révocations -----	16
2.1.4.9. Détachement -----	16

2.1.4.10.	Mises en disponibilité -----	16
2.1.5.	Congés Annuels -----	17
2.1.6.	Retraites -----	17
2.2.	LES ACTIVITES ADMINISTRATIVES -----	17
2.2.1.	Les correspondances reçues et expédiées -----	17
2.2.1.1.	Au niveau du Secrétariat Général -----	17
2.2.1.2.	Au niveau des Services Centraux -----	18
2.2.1.3.	Au niveau des Services déconcentrés -----	19
2.2.2.	GESTION DU PATRIMOINE -----	19
2.2.2.1.	Patrimoine Immobilier -----	19
2.2.2.2.	Patrimoine mobilier -----	21
2.2.2.3.	Patrimoine Informatique de l'Administration Centrale -----	23
2.2.2.4.	Matériel Roulant -----	25
A.	Au niveau de l'Administration Centrale -----	25
B.	Au niveau des Divisons Provinciales -----	25
2.2.2.5.	Autres Patrimoines -----	26
2.2.3.	REUNIONS DE SERVICE ET SEANCES DE TRAVAIL -----	27
2.2.4.	COMMISSIONS TECHNIQUES -----	28
2.2.5.	ATELIERS, SEMINAIRES ET CONFERENCES -----	30
2.2.6.	FORMATIONS -----	32
2.2.7.	MISSIONS OFFICIELLES -----	33
	CHAPITRE 3 : GESTION TECHNIQUE -----	35
3.1.	DROITS MINIER ET DES CARRIERES -----	35
3.2.	ENTITES DE TRAITEMENT -----	35
3.3.	COMPTOIRS AGREES -----	35
3.3.1.	Comptoirs de Diamant -----	35
3.3.2.	Comptoirs des Pierres de couleur -----	35
3.3.3.	Comptoirs d'Or -----	35
3.3.4.	Etudes de faisabilité -----	36
3.4.	ARTISANAT MINIER -----	36
3.4.1.	Coopératives minières -----	36
3.4.2.	Zones d'Exploitation Artisanale instituées -----	36
3.4.3.	Zones d'Exploitation Artisanale fermées -----	37
3.5.	Mandataires en mines et carrières -----	37

3.6. Laboratoires agréés-----	37
3.6.1. Identification des Laboratoires agréés -----	37
3.6.2. Rapports reçus et traités des laboratoires-----	37
3.6.3. Echantillons envoyés à l'extérieur pour analyses -----	37
3.7. STATISTIQUES D'INSPECTIONS PERIODIQUES ET PONCTUELLES EFFECTUEES	38
3.8. TRAÇABILITE -----	39
3.8.1. Généralités -----	39
3.8.2. Cadre Juridique -----	39
3.8.3. Processus de KIMBERLEY -----	43
3.8.4. Activités en rapport avec la CIRGL-----	44
3.8.5. Audit Tierce Partie de la CIRGL-----	45
3.9. REALISATIONS DE LA CISTEMA EN 2025 -----	46
3.9.1. Organisation des Ateliers, Assemblées plénières, Réunions, Conférences, Séances de travail, Missions et Coordination de l'Alliance 8.7 -----	46
3.9.2. Mise en œuvre du Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants « SSRTE »-----	47
3.9.3. Le Comité de Coordination de l'Alliance 8.7-----	48
CHAPITRE 4 : GESTION ENVIRONNEMENTALE-----	49
4.1. Dossiers se rapportant aux attestations de commencement des travaux de recherches-----	49
4.2. Dossiers se rapportant aux attestations de développement et de construction. -----	50
4.3. Dossiers relatifs aux Plans d'Atténuation et de Réhabilitation (PAR) -----	50
4.4. Dossiers se rapportant aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)-----	51
4.5. Avis se rapportant à l'agrément des Bureaux d'Etudes Environnementales -----	51
4.6. Attestations de libération des obligations environnementales en faveur des demandeurs -----	52
4.7. Rapports d'Audits environnementaux et sociaux-----	52
4.8. Sûreté financière de réhabilitation de l'environnement minier-----	52
4.9. Organismes Spécialisés de gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires des entreprises minières -----	53
4.10. Cahier des Charges de Responsabilité Sociétale -----	55
CHAPITRE 5 : STATISTIQUES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS MINIER MARCHANDS ET DES RECETTES MINIERES -----	58
5.1. STATISTIQUES DE PRODUCTION -----	58
5.1.1. PRODUCTION DE LA FILIERE DIAMANTIFERE -----	58
5.1.2. PRODUCTION DE L'OR -----	60
5.1.3. PRODUCTION DE LA FILIERE STANNIFERE-----	61
A. LA CASSITERITE-----	62

B.	COLTAN -----	64
C.	WOLFRAMITE-----	66
5.1.4.	PRODUCTION DES PIERRES DE COULEUR (Terres rares) -----	68
5.2.	STATISTIQUES DE COMMERCIALISATION -----	68
5.2.1.	COMMERCIALISATION DU DIAMANT PRODUIT' -----	68
5.2.1.1.	EXPORTATION DU DIAMANT' -----	68
5.2.1.2.	VENTES LOCALES (TENDERS) DU DIAMANT DE PRODUCTION INDUSTRIELLE -----	70
5.2.2.	COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION DE L'OR -----	70
5.2.3.	COMMERCIALISATION DE LA FILIERE STANNIFERE-----	73
A.	EXPORTATION DE LA CASSITERIE-----	73
B.	EXPORTATION DU COLTAN -----	75
C.	EXPORTATION DE LA WOLFRAMITE-----	77
5.2.5.	COMMERCIALISATION DE LA FILIERE CUPRO-COBALTIFERE ET ACCOMPAGNATEURS -----	80
5.3.	STATISTIQUES DES RECETTES MINIERES-----	86
5.3.1.	STATISTIQUES DE LA REDEVANCE MINIERE EN 2025 -----	86
5.3.1.	ANALYSE BUDGETAIRE DES RECETTES MINIERES EN 2025-----	94
5.4.	RETROCESSIONS DGRAD ET DGDA -----	96
5.4.1.	Rétrocession DGRAD -----	96
5.4.2.	Rétrocession DGDA-----	97
5.4.3.	TAXE REMUNERATOIRE REVENANT AUX SERVICES DU MINISTERE DES MINES (CEEC)-----	98
5.4.4.	PRIME "CONTENTIEUX SUR LA MISSION MIXTE MINES – DGRAD" -----	99
5.4.5.	PRIME SUR LA PLUS -VALUE (BONUS) -----	99
5.5.	DEPENSES DE FONCTIONNEMENT -----	99
	CHAPITRE 6 : CONTRAINTES ET SOLUTIONS-----	100
6.1.	CONTRAINTES -----	100
6.1.1.	Sur le plan de la Gestion du Personnel et du Patrimoine-----	100
6.1.2.	Sur le plan de la Gestion Financière -----	101
6.1.3.	Sur le plan de la Gestion Technique-----	101
6.2.	SUGGESTIONS-----	102
6.2.1.	Sur le plan de la Gouvernance Administrative -----	102
6.3.	PERSPECTIVES D'AVENIR-----	104

CONCLUSION	105
LES ANNEXES	107
ANNEXE 1. LISTE DES CADRES ET AGENTS AFFECTES A L'ADMINISTRATION DES MINES EN 2025	i
ANNEXE 2. LISTE DES CADRES ET AGENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION	iii
ANNEXE 3. LISTE DES AGENTS AYANT FAIT L'OBJET DE PROCEDURE D'OUVERTURE D'ACTIONS DISCIPLINAIRES	v
ANNEXE 4. LISTE DES CADRES ET AGENTS DECEDES AU COURS DE L'ANNEE 2025	viii
ANNEXE 5. LES COMPTOIRS AGREES EN DIAMANT EN 2025	i
ANNEXE 6. LES COMPTOIRS AGREES EN PIERRES DE COULEUR EN 2025	ii
ANNEXE 7. LES COMPTOIRS AGREES D'ACHAT ET DE VENTE D'OR ARTISANAL	iii
ANNEXE 8. LISTE DES LABORATOIRES AGREES	ix
ANNEXE 9. LISTE DES PAR TRAITES EN 2024	xi
ANNEXE 10. LISTE DES DOSSIERS SE RAPPORTANT AUX EIES	xvi
ANNEXE 11. LISTE DES SOCIETES AYANT RECU LES ATTESTATIONS DE LIBERATION ENVIRONNEMENTALES (AUDIT IN SITU)	xxviii
ANNEXE 12. RAPPORT D'AUDIT ENVIRONNEMENTAL	xxix
ANNEXE 13. VERSEMENT DE LA SURETE FINANCIERE	xxxiv
ANNEXE 14. LISTE DES SOCIETES AYANT DEPOSE LEURS CAHIERS DES CHARGES EN 2025	xxxvi

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

3T	: Minerais de Coltan, Etain et Tungstène
AA1	: Agent Auxiliaire de 1 ^{ère} Classe
AA2	: Agent Auxiliaire de 2 ^{ème} Classe
AGA 1	: Agent d'Administration de 1 ^{ère} Classe
AGA 2	: Agent d'Administration de 2 ^{ème} Classe
ANAPEX	: Agence Nationale de Promotion des Exportations
ANR	: Agence Nationale de Renseignements
ATA1	: Attaché d'Administration de 1 ^{ère} Classe
ATA2	: Attaché d'Administration de 2 ^{ème} Classe
BCC	: Banque Centrale du Congo
BGR	: Bundesanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe (Institut Fédéral Allemand des Géosciences et des Ressources Naturelles)
CTCPM	: Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
CAMI	: Cadastre Minier
CB	: Chef de Bureau
CD	: Chef de Division
CEEC	: Centre d'Evaluation, d'Expertise et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses
CEEC	: Centre d'Expertise, d'Evaluation et de Certification
CEEF	: Commission d'Evaluation des Etudes de Faisabilité
CIRGL	: Comité Régional de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs
CISTEMA	: Commission Interministérielle chargée du Suivi de la question du Travail des Enfants dans les Mines Artisanales
CNEE	: Commission Nationale de l'Emploi des Etrangers
CNT	: Centre National de Télédétection
COTECCO	: Combattre le Travail des Enfants dans les Chaînes d'approvisionnement de Cobalt en RDC
COVID-19	: Maladie à Coronavirus 2019
CPMAP	: Comité de Pilotage et de Modernisation de l'Administration Publique
CRGM	: Centre des Recherches Géologiques et Minières
CTC-CSU	: Comité Technique de Coordination de la Couverture Santé Universelle
CTCPM	: Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière
DAF	: Direction Administrative et Financière
DANTIC	: Direction des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
DEP	: Direction des Etudes et Planification
DGDA	: Direction Générale des Douanes et Accises
DGRAD	: Direction Générale des Recettes Administratives, Domaniales, judiciaires et de participation
DIM	: Direction de l'Inspection Minière
DIR	: Directeur/Direction
DIRMINES	: Direction des Mines
DPEM	: Direction de Protection de l'Environnement Minier
DRH	: Direction des Ressources Humaines
EIES	: Etudes d'Impact Environnemental et Social
ESG	: Gouvernance Sociale et Environnementale
ETD	: Entités Territoriales Décentralisées
F	: Féminin
FARDC	: Forces Armées de la République Démocratique du Congo

FEC	: Fédération des Entreprises du Congo
FNPSS	: Fonds National de Promotion et de Service Social
FOMIN	: Fonds Minier
FONAREV	: Fonds National de Réparation des Victimes des violences sexuelles liées aux conflits et des victimes des crimes contre la paix et la sécurité de l'humanité
FSR	: Fond Secret de Recherche
GTC	: Groupe de Travail de Certification
GTPAA/PK	: Groupe de Travail sur la Production Artisanale et Alluvionnaire du Processus de Kimberley
GUICE	: Guichet Unique Intégral du Commerce Extérieur
IGAP	: Inspection Générale de l'Administration Publique
IGM	: Inspection Générale des Mines
ITB	: Initiative de Traçabilité de Base
ITOA	: Initiative de Traçabilité de l'Or de l'Exploitation Artisanale
ITSCI	: International Tin Supply Chain Initiative
KVA	: Kilo Volt Ampère
M	: Masculin
MRC	: Mécanisme Régional de Certification
OBS	: Observation
OCDE	: Organisation de Coopération et de Développement Economique
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PABEA-COBALT	: Projet d'Appui au Bien-Etre Alternatif des Enfants et Jeunes impliqués dans l'Approvisionnement du Cobalt
PACT	: ONG dont le but est d'améliorer le niveau et la qualité des vies des pauvres dans les sites miniers
PAG	: Programme d'Action du Gouvernement
PAR	: Plans d'Atténuation et de Réhabilitation
PNC	: Police Nationale Congolaise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PTF	: Partenaires Techniques et Financiers
RDC	: République Démocratique du Congo
SAEMAPE	: Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle
SARL	: Société par Actions à Responsabilité Limitée
SEGUCE	: Société d'Exploitation du Guichet Unique pour le Commerce Extérieur
SG	: Secrétariat Général
SGNC	: Service Géologique National du Congo
SIM	: Société de l'Industrie Minérale
SNDS-2/RDC	: Stratégie Nationale de Développement Statistique deuxième génération de la République Démocratique du Congo
SMSV	: Sustainable Mining Site Validation
SSRTE	: Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants
TFM	: Tenke Fungurume Mining
UE	: Union Européenne
ZEA	: Zone d'Exploitation Artisanale

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Liste reprenant les noms des Cadres et Agents de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière	5
Tableau 2 : Effectifs de l'Administration Centrale	11
Tableau 3 : Effectifs organiques des Services déconcentrés des Mines	12
Tableau 4 : Analyse comparée des effectifs organiques et ceux mis en place au sein des Services déconcentrés des Mines.....	13
Tableau 5 : Liste des Agents mutés dans différents Services Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la DRH Mines.....	15
Tableau 6 : Liste des Cadres et Agents transférés à l'Administration des Mines	15
Tableau 7 : Liste des Cadres et Agents en détachement.....	16
Tableau 8 : Liste des Cadres mis à la retraite.....	17
Tableau 9 : Gestion des correspondances/au niveau du Secrétariat Général	17
Tableau 10: Gestion des correspondances/au niveau des Services Centraux	18
Tableau 11: Gestion des correspondances au niveau des Divisions Provinciales	19
Tableau 12 : Patrimoine mobilier de l'Administration Centrale	21
Tableau 13 : Patrimoine Informatique de l'Administration Centrale.....	23
Tableau 14 : Etat de besoins exprimés par les Directions.....	24
Tableau 15 : Bus commis au transport des Agents	25
Tableau 16 : Véhicule commis au Service courrier du SG/Mines	25
Tableau 17 : Moto commise au Service courrier du SG/Mines	25
Tableau 18 : Véhicules affectés aux Divisions provinciales	25
Tableau 19 : Matériels spécifiques.....	26
Tableau 20 : Groupes électrogènes de l'Administration Centrale	26
Tableau 21 : Institution des zones d'Exploitation Artisanale	36
Tableau 22 : Dossiers reçus et traités des Laboratoires	37
Tableau 23 : Echantillons envoyés à l'extérieur pour analyses	38
Tableau 24 : Statistiques de Missions d'inspection et de contrôle.....	38
Tableau 25 : Liste des sociétés ayant obtenu les Attestations de Commencement des Travaux de Recherches.....	49
Tableau 26 : Liste des sociétés ayant obtenu les Attestations de Développement et de Construction	50
Tableau 27 : Liste des Bureaux d'Etudes Environnementales.....	51
Tableau 28 : Répartition de projets approuvés	53
Tableau 29 : Domaines d'intervention des projets financés dans le cadre de la Dot	54
Tableau 30 : Liste des Entreprises Dotées des Organismes Spécialisés	54
Tableau 31 : Synthèse de la situation des Cahiers de Charges	56
Tableau 32 : Synthèse de la situation des Cahiers de Charges en 2025	57
Tableau 33 : Production totale de Diamant en 2025.....	58
Tableau 34 : Analyse comparative de la production totale du Diamant (2023-2024)	59
Tableau 35 : Production totale de l'Or en 2024.....	60
Tableau 36: Analyse comparative de la production totale de l'Or (2024 - 2025).....	61
Tableau 37 : Production de la Cassitérite (Kg) Exercice 2025.....	62

Tableau 38 : Analyse comparative de la production de la Cassitérite (2024-2025).....	63
Tableau 39 : Production artisanale et semi-industrielle du Coltan en 2025.....	64
Tableau 40 : Analyse comparative de la production du Coltan (2024 – 2025).....	65
Tableau 41 : Production de la Wolframite en 2025.....	66
Tableau 42 : Analyse comparative de la production de la Wolframite (2024 - 2025).....	67
Tableau 43 : Production des Terres rares en 2025	68
Tableau 44 : Exportation du Diamant en 2025.....	68
Tableau 45 : Analyse comparative de la quantité exportée du Diamant (2024-2025)	69
Tableau 46 : Ventes Locales (Tenders) du Diamant de Production industrielle en 2025.....	70
Tableau 47 : Exportation de l'Or (Kg) Exercice 2025	71
Tableau 48 : Analyse comparative de la quantité exportée de l'Or (2024-2025)	72
Tableau 49 : Exportation de la Cassitérite par type d'exploitation/Exercice 2025	73
Tableau 50 : Analyse comparative de la quantité exportée de la Cassitérite (2024 - 2025)	74
Tableau 51 : Exportation du Coltan en 2025	75
Tableau 52 : Analyse comparative de l'exportation du Coltan en 2025	76
Tableau 53 : Exportation de la Wolframite en 2025	77
Tableau 54 : Analyse comparative de la quantité exportée de la Wolframite (2024 - 2025).....	78
Tableau 55 : Exportation des Terres rares en 2025.....	79
Tableau 56 : Commercialisation de la Filière Cupro-cobaltifère et Accompagnateurs de la Province du Haut-Katanga en 2025	80
Tableau 57 : Commercialisation de la Filière Cupro-cobaltifère et Accompagnateurs de la Province du Lualaba en 2025	83
Tableau 58 : Analyse comparative de la Filière Cupro-Cobaltifère et Accompagnateurs (2024 – 2025)	85
Tableau 59 : Statistiques de 100% de la redevance minière taxée en 2025	86
Tableau 60 : Répartition de la Redevance Minière par Entité et Province en USD en 2025.....	87
Tableau 61 : Analyse comparative de la Redevance Minière taxée en 2025	88
Tableau 62 : LME du Cuivre et du Cobalt de 2024 - 2025.....	88
Tableau 63 : Taxation des Autres Recettes non-Fiscales en 2025 (en USD).....	90
Tableau 64 : Analyse comparative des Recettes non-fiscales en 2025.....	91
Tableau 65 : Taxation des Recettes non-fiscales taxées en 2025.....	92
Tableau 66 : Analyse comparative des quotes-parts des Recettes Minières non-Fiscales du Trésor Public en USD en 2025	93
Tableau 67 : Taxation, recouvrement et réalisation des Recettes Minières non-Fiscales en 2025	94
Tableau 68 : Analyse comparative de la taxation, du recouvrement et de la réalisation des Recettes non-fiscales (2024-2025)	95
Tableau 69 : Montants de la rétrocession DGRAD alloués à la motivation de novembre 2024 à octobre 2025 en Francs congolais.....	96
Tableau 70 : Montants de la rétrocession DGDA alloués à la motivation de décembre 2024 à novembre 2025 en Francs Congolais	97
Tableau 71 : Montants de la Rétrocession trimestrielle sur la Taxe Rémunératoire revenant aux Services du Ministère des Mines (CEEC) en USD.....	98
Tableau 72: Montants de la Rétrocession mensuelle sur la taxe de la certification des produits miniers à l'exportation par le laboratoire du CEEC.....	98

AVANT-PROPOS



Le contexte économique international oscillatoire en 2025 a certainement eu un impact sur l'évolution de différents secteurs de la vie économique dont celui singulièrement des performances minières. En effet, cet environnement économique mondial est caractérisé principalement par de fortes incertitudes géopolitiques, le rebond du commerce international, mais fragilisé par le recours aux mesures de protectionnisme, ainsi que l'émergence de l'économie de l'intelligence artificielle comme facteur capable de booster la productivité.

Il convient de souligner le fait que le marché mondial des produits miniers en 2025 se distingue par une demande soutenue des métaux dits de transition énergétique tels que le cuivre, le lithium, le cobalt et l'étain.

Cette forte demande des produits de transition énergétique a comme facteur explicatif, les propensions à utiliser les technologies vertes et celles des véhicules électriques.

Cette tendance haussière des produits miniers est observée également sur le marché des produits aurifères, où l'emballement du prix de l'or en tant que produit minier ayant une valeur refuge internationale est une réalité.

En revanche, le marché de diamant a affiché une tendance ambivalente, une baisse des prix des diamants naturels et une forte croissance des prix des diamants de laboratoire (Lab-Grown) ou diamants synthétiques.

Le moins que l'on puisse dire est que le point commun des industries extractives en 2025 se situe dans le processus de la décarbonisation où le principal objectif consiste en l'avènement d'un monde à faible teneur de carbone. Cette décarbonisation est devenue un impératif pour les entreprises minières en vue de réduire sensiblement les impacts de l'exploitation industrielle sur l'environnement et la population par une approche de la responsabilité sociétale conséquente devant assurer un avenir durable de l'humanité.

Au niveau national, la restitution des activités de l'Administration des Mines pour l'exercice 2025 se déroule au moment où, grâce à la détermination de **Son Excellence Monsieur le Président de la République, Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO**, le pays est en passe de recouvrer son unification malgré la persistance de la rébellion qui l'empêche de disposer totalement de deux importantes provinces minières. De ce fait, le Gouvernement de la République piloté par **Son Excellence Madame la Première Ministre Judith SUMINWA** déploie d'inlassables efforts pour la mise en œuvre des orientations de la hiérarchie, en vue de relancer le processus du développement en redynamisant le secteur minier.

L'insertion de la RDC comme acteur incontournable du marché international des minerais de transition énergétique, est l'option fondamentale prise par le Gouvernement. C'est dans ce cadre qu'il faille situer la mesure de contingentement des exportations du cobalt.

La présente parution s'inscrit dans le cadre de la redevabilité administrative du Secrétariat Général des Mines dont la programmation annuelle repose sur la maîtrise des effectifs, le renforcement des capacités des unités opérationnelles, l'amélioration des conditions de vie des cadres et agents de l'Etat, l'encadrement optimal des recettes en vue d'atteindre les assignations budgétaires, la sécurisation des chaînes d'approvisionnement en commençant par la recherche, en passant par l'extraction, le traitement jusqu'à l'exportation, la gestion environnementale et de la dotation pour les projets sociaux en faveur des populations affectées par l'exploitation minière ainsi que la prise d'initiatives pour l'efficacité des structures régionales et sous régionales auxquelles la RDC est membre.

Il est indéniable que l'Administration, étant le socle du développement du secteur minier, s'organise afin de conforter la confiance des investisseurs déjà installés en RDC et attirer ceux qui sont encore hésitants à l'extérieur.

Certes, la présente description des activités réalisées non seulement par le Secrétaire Général aux Mines, les Directions techniques et celles dites standards, les Divisions provinciales des Mines, les bureaux miniers, mais aussi les antennes minières ainsi que les bureaux territoriaux des Mines. Chaque entité, dans le cadre de ses attributions a contribué à la mise en œuvre de la politique et des stratégies du secteur minier.

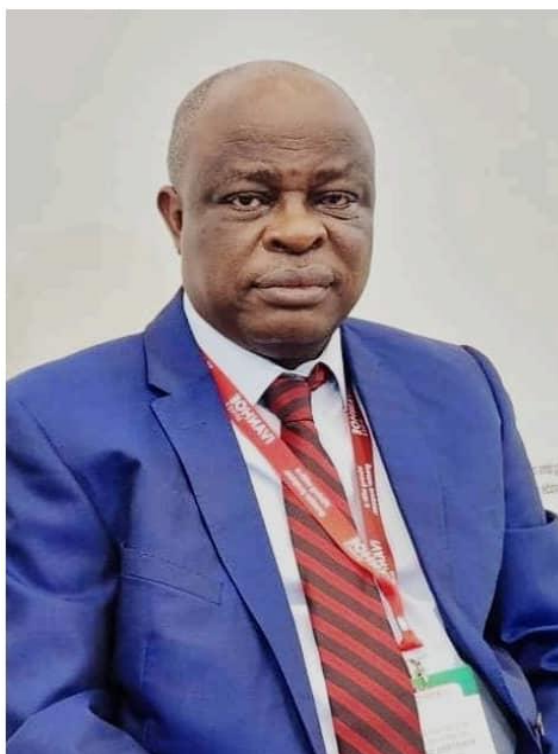
Je tiens à formuler ma gratitude à l'endroit de tous ces Cadres et Agents qui méritent la reconnaissance du Ministère des Mines et que je m'empresse de saluer l'esprit d'abnégation et du travail bien fait qui les caractérise.

Je termine cette intervention par l'espérance d'un avenir radieux pour le secteur minier et souhaite une bonne continuation aux cadres et agents de l'Administration des Mines.

Louis KABAMBA WATUM

Ministre des Mines

INTRODUCTION



La restitution annotée des activités de l'Exercice 2025 du Secrétariat Général des Mines s'inscrit dans le cadre de la redevabilité administrative des attributions permettant de réaliser un suivi et une évaluation des actions synchronisées dans une programmation réaliste. Ici, l'objectif visé repose sur la gestion du secteur minier conformément au cadre légal et réglementaire en vigueur.

Ainsi, à travers les lignes qui suivent, une consolidation des activités menées par toutes les entités de l'Administration des Mines sera faite en vue d'atteindre un triple objectif, à savoir, la mise à disposition du panorama des réalisations pour les autorités, la prise en compte d'éventuels contours pour envisager les mesures correctives ainsi que la vulgarisation d'informations fiables du secteur minier au profit des chercheurs intéressés.

Il est vrai que la rédaction du présent rapport de l'Administration des Mines est marquée du sceau de la recherche de la paix, cheval de bataille du **Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence Felix Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO** qui, dans le deuxième Gouvernement conduit par Son Excellence Judith SUMINWA, Cheffe du Gouvernement, a placé à la tête du secteur minier, **Son Excellence Louis KABAMBA WATUM, Ministre des Mines**. C'est donc sous la guidance de ce dernier que le Secrétariat Général des Mines va s'employer à faire une restitution écrite des activités réalisées tout au long de l'année 2025.

La publication du présent rapport offre l'opportunité de remercier infiniment Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines pour ses repères techniques ayant permis l'amélioration de la gouvernance administrative du Secrétariat Général des Mines et toutes les autres entités. Les actions réalisées au cours de l'exercice 2025 sont les résultats des efforts conjugués au niveau central et des entités déconcentrées. Il convient de dire également merci aux Cadres et Agents possédant des compétences à éclore. Qu'ils trouvent ici l'expression des remerciements du Secrétaire Général que je suis.

Il faille également saluer l'accompagnement des partenaires tant techniques que financiers nationaux et internationaux, bilatéraux et multilatéraux, les Regroupements Régionaux et Sous - régionaux auxquels la RDC a adhéré. Ces partenariats ont été d'une importance remarquable dans la mise en œuvre des assignations et programmes de l'Administration des Mines.

L'architecture du présent rapport d'activités de l'Administration des Mines exercice 2025 comprendra donc six chapitres importants repartis de la manière suivante :

Le premier chapitre traite de la présentation synthétique de l'Administration des Mines en commençant par son aperçu historique, ses missions spécifiques et structurelles, pour aborder les attributions du Secrétaire Général aux Mines et atterrir sur l'esquisse des Services Techniques Spécialisés et organismes partenaires de l'Administration des Mines.

Le deuxième chapitre est une reproduction de la gestion administrative en général et en particulier, la description de la gestion du personnel à travers ses mouvements ainsi que le passage en revue des correspondances administratives. L'établissement du patrimoine tant mobilier qu'immobilier de l'Administration des Mines clôture cette présentation.

Le troisième chapitre est consacré à la gestion technique sectorielle ainsi qu'à la présentation des activités menées par les différents partenaires techniques et financiers du Secrétariat Général des Mines. Une attention particulière est accordée aux mécanismes et initiatives de gouvernance du secteur minier, notamment la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL), le Processus de Kimberley (PK), ainsi que la CISTEMA et les différents systèmes de traçabilité des minerais. Par ailleurs, ce chapitre met en évidence les activités des comptoirs agréés et des coopératives minières, tout en présentant les statistiques relatives à la recherche et à l'exploitation minières, aux droits miniers et de carrières, aux entités de traitement ainsi qu'aux résultats relevant de l'artisanat minier.

Le quatrième chapitre, se concentre sur la gestion environnementale en donnant le relevé des réalisations de 2025. Au travers de ce chapitre, il sera fait mention des Etudes Environnementales menées par la Direction de Protection de l'Environnement Minier « DPEM » et les réussites du modèle des Responsabilités Sociétales des Entreprises Minières vis-à-vis des populations qui habitent les zones d'exploitation minière ;

Le cinquième chapitre est consacré à la synthèse des données analytiques issues des statistiques relatives à la production et à la commercialisation des produits miniers marchands. Il met en évidence, au travers des analyses comparatives, les tendances et les évolutions observées dans ce secteur. En sus, il renseigne sur la situation financière en rapport avec la motivation des cadres et agents de l'Administration des Mines.

Le dernier chapitre, le sixième, se concentre sur les difficultés, les contraintes rencontrées par l'Administration des Mines dans l'exercice de ses attributions légales et réglementaires. Il sera aussi question des perspectives d'avenir à résumer dans cette partie.

Après cette brève présentation des réalisations de l'Administration des Mines et au gré des pages du présent Rapport, le lecteur ou le chercheur, à qui je souhaite une lecture édifiante, toute proportion gardée soit dit, pourront découvrir l'essentiel de son questionnement sur le secteur minier congolais de l'exercice 2025.

Je vous remercie.

Jacques RAMAZANI LUTUBA
Secrétaire Général aux Mines

CHAPITRE 1 : PRESENTATION DE L'ADMINISTRATION DES MINES

1.1. APERÇU HISTORIQUE

1.1.1. Secteur Minier

De son histoire, le Secteur minier en RDC révèle une évolution législative graduelle, allant de la période du Congo Belge avec la législation coloniale, à la période du Congo indépendant caractérisée par une législation post-coloniale.

De prime abord, par Décret du 16 décembre 1910 modifié et complété par celui du 16 avril 1919, le Gouvernement du Congo Belge avait réglementé la recherche et l'exploitation minières uniquement pour la Province du Katanga. Cette législation a été plus tard abrogée et remplacée par le Décret du 24 septembre 1937 pour l'ensemble du territoire national.

Il convient de noter que ce dernier Décret est resté en vigueur jusqu'en 1967, année de la promulgation de la première législation minière du Congo indépendant par Ordonnance-loi n° 67/231 du 3 mai 1967 portant législation générale sur les mines et les hydrocarbures. Celle-ci a été à son tour abrogée par l'Ordonnance-loi n° 81-013 du 2 avril 1981 portant législation générale sur les mines et les hydrocarbures.

Ensuite, de l'analyse objective de toutes les données des activités minières disponibles à ce jour, il ressort que les législations promulguées après l'indépendance de la RDC, c'est-à-dire depuis 1967, n'avaient pas attiré les investissements, mais qu'elles avaient plutôt eu un impact négatif non seulement sur la production minière du pays mais aussi sur les finances publiques et les conditions de vie des populations affectées par les activités minières.

Enfin, c'est à partir de 2002 que le Secteur minier est régi par la loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier et le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement minier. Hormis ces deux textes de base, plusieurs arrêtés ministériels et interministériels ont été pris en application de cette législation.

Certes, cette législation minière a évolué, par la promulgation de la Loi n°18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code Minier, de même que le Décret n°18/024 du 08 juin 2018 modifiant et complétant le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier. Ces deux textes de référence précités et les autres textes d'application demeurent en vigueur.

1.1.2. Administration des Mines

L'évolution de l'Administration des Mines se situe dans la logique du Programme d'Actions du Gouvernement relatif à l'amélioration de la gouvernance. En effet, après plusieurs réformes qu'a connues l'Administration des Mines, nous pouvons épingler comme point de départ de son actuelle configuration ce qui suit :

- *Le cadre et les structures organiques de 2003, définis par l'Arrêté ministériel N°CAB.MIN/FP/JMK/PPJ/035/20A03 du 27 mars 2003, consécutif à l'adoption du Code Minier de 2002 ;*

- *Le cadre et les structures organiques de 2011, consacrés par l'Arrêté Ministériel n° CAB.MIN/FP/USKD/SCOM/C-JKLM/501/BIJ/034/2011 du 25 mai 2011.* Quelques années plus tard, le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) couvrant la période 2012-2016 a défini une nouvelle stratégie pour la réforme de l'Administration publique. Ainsi, un projet de cadre organique a été proposé en Juin 2016 s'inscrivant dans le processus de réforme de l'Administration publique mené par le Ministère de la Fonction Publique. Cela a été à la base du **Décret n°15/043 du 28 décembre 2015** portant fixation du Cadre organique des structures standards à compétences horizontales communes à toutes les Administrations Centrales des Ministères, Institutions et Services Publics ;
- *Le cadre et les structures organiques de 2019, provisoirement agréés par l'Arrêté ministériel n° 060/ME/MIN.FP/2019 du 6 mai 2019 ;*
- *Le cadre et les structures organiques de 2025, provisoirement agréés par l'Arrêté Ministériel n° 029/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2025 du 22 mai 2025.*

Conformément au Décret précité, les structures dites standards au sein des Administrations Centrales des Ministères, Institutions et Services Publics ont été créées. Lesdites structures sont les suivantes :

- La Cellule Technique d'Appui ;
- La Cellule Gestion des Projets et des Marchés Publics ;
- La Direction des Ressources Humaines ;
- La Direction Administrative et Financière ;
- La Direction d'Etudes et Planification ;
- La Direction des Archives, Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication.

En somme, le cadre et les structures organiques du Secrétariat Général des Mines, actuellement en vigueur, ont été provisoirement agréés par l'Arrêté Ministériel n° 029/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2025 du 22 mai 2025. Ainsi, le Secrétariat Général supervise ce qui suit :

- Les Directions standards, telles que signalées ci-dessus,
- Les Directions Métiers,
- Les Divisions Provinciales des Mines,
- Les Bureaux Miniers Territoriaux,
- Les Antennes Minières.

A ce jour, il sied de noter qu'avec le Décret n°23/19 du 09 juin 2023 portant création, organisation et fonctionnement d'un Service Public dénommé Inspection Générale des Mines, « IGM » en sigle, le personnel de la Direction de l'Inspection Minière qui faisait partie du Secrétariat Général des Mines devrait être versé d'office à l'IGM et ce, conformément aux dispositions de l'article 19 dudit Décret.

En outre, sur l'effectif global de 127 Cadres et Agents de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière mis en place, 61 seulement d'entre eux ont été versés à l'IGM et 66 autres sont en voie de versement depuis 2024, comme renseignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 1 : Liste reprenant les noms des Cadres et Agents de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière

GRADE	Effectifs 1 ^{ère} vague	Effectifs 2 ^{ème} vague	Effectifs 3 ^{ème} vague	TOTAL
	Effectivement versés à l'Inspection Générale des Mines	Effectivement versés à l'Inspection Générale des Mines	En processus de versement à l'Inspection Générale des Mines	
Directeur	0	0	1	1
Chef de Division	1	0	1	2
Chef de Bureau	27	1	6	34
ATA1	0	10	5	15
ATA2	1	11	26	38
AGA1	0	9	15	24
AGA2	0	1	11	12
AA1	0	0	1	1
AA2	0	0	0	0
Huissier	0	0	0	0
TOTAL	29	32	66	127

Source : Direction des Ressources Humaines – Mines

1.2. MISSIONS

1.2.1. De la Mission générale de l'Administration des Mines

L'Administration des Mines a pour mission de contribuer au développement socio-économique du Pays, en assurant la régulation et la normalisation du secteur minier.

1.2.2. Des Missions spécifiques de l'Administration des Mines

L'Administration des Mines poursuit les missions spécifiques suivantes :

- Concevoir et élaborer les projets de politique et de stratégies du secteur minier et en assurer le suivi de la mise en œuvre après validation ;
- Concevoir et élaborer les avant-projets des textes législatifs, les projets de textes réglementaires et les normes relatifs au secteur minier et en assurer la mise en œuvre après publication au Journal Officiel ;
- Assurer le suivi et le contrôle :
 - Technique des activités de recherche et d'exploitation des ressources minérales, le traitement des substances minérales ainsi que celles de commercialisation des produits miniers marchands ;
 - De la cartographie géologique et minière ;
 - Des obligations sociales et des responsabilités sociétales des entreprises du secteur minier ;

- Emettre des avis techniques et environnementaux sur les dossiers de demande d'octroi des droits miniers et/ou des carrières, des titres miniers et en assurer le suivi ;
- Promouvoir le secteur minier dans toutes ses dimensions ;
- Veiller au respect des normes et consignes liées à la sécurité, à l'hygiène et à la salubrité dans le secteur minier ;
- Mener des études relatives à l'établissement de la politique de transformation locale des produits miniers et en assurer la mise en œuvre après validation ;
- Initier et participer aux conclusions de traités, de conventions et d'accords internationaux relatifs au secteur minier et en assurer le suivi.

1.3. ATTRIBUTIONS DU SECRETAIRE GENERAL AUX MINES

Ces attributions sont notamment définies comme suit, au regard de l'article 8 ter du Règlement Minier et du Cadre organique en vigueur :

- 1) Assister le Ministre des Mines dans ses prérogatives en matière de gestion du Secteur des Mines et des Carrières ;
- 2) Assurer la liaison entre le Cabinet du Ministre, l'Administration des Mines et les partenaires au développement ;
- 3) Planifier, organiser, coordonner, superviser, contrôler et évaluer toutes les activités du Secrétaire Général réalisées par les Directions, les Divisions provinciales et les Antennes territoriales ;
- 4) Notifier les Arrêtés Ministériels autres que ceux relatifs aux Droits Miniers et de Carrières et, selon le cas, ceux interministériels dans la mise en œuvre du Code Minier, et ses mesures d'application ;
- 5) Notifier aux services concernés de l'Administration des Mines les Arrêtés ministériels relatifs aux droits miniers et de carrières ;
- 6) Superviser l'élaboration des projets des textes sur la législation ou la réglementation du Secteur des Mines, en collaboration avec les Services spécialisés du Ministère des Mines ;
- 7) Convoquer et présider les réunions de la Commission Interministérielle d'adjudication des offres ;
- 8) Donner des orientations aux Directeurs-Chefs des Services sur la définition de la politique générale de l'Administration des Mines et l'élaboration du Plan Stratégique ;
- 9) Coordonner les politiques et les stratégies de modernisation de l'Administration des Mines et apprécier l'efficacité ainsi que les capacités managériales des Cadres dirigeants ;
- 10) Veiller à la promotion et à la qualité du dialogue social ;
- 11) Organiser un système performant du contrôle interne ;
- 12) Représenter le Secrétariat Général des Mines auprès des tiers ;
- 13) Assurer la Direction et l'organisation du Secrétariat Général par une gestion efficace et efficiente du temps, des coûts, des activités et des moyens ;
- 14) Développer une vision, une stratégie et fixer les objectifs annuels pour l'Administration des Mines en tenant compte des orientations politiques et budgétaires ;
- 15) Assurer le suivi et l'évaluation des mécanismes de mise en œuvre des conventions et des accords sous-régionaux, régionaux et internationaux relatifs aux Mines ;

- 16) Assurer l'organisation des séminaires, ateliers et conférences ;
- 17) Décider dans toutes les matières de sa compétence et donner des avis pour celles qui ne le sont pas, notamment dans le domaine du recrutement, des situations des agents en cours de carrière et à la fin de celle-ci.

1.4. STRUCTURES ORGANIQUES DES SERVICES CENTRAUX ET DECONCENTRES

1.4.1. Des Structures Organiques des Services Centraux

En vertu du cadre et des structures organiques du Secrétariat Général des Mines, tels que provisoirement agréés par l'Arrêté Ministériel n° 029/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2025 du 22 mai 2025, les structures organiques reconnues sont :

- L'Administration du Secrétaire Général ;
- Les Services rattachés auprès du Secrétaire Général aux Mines, à savoir :
 - ❖ La Cellule Technique d'Appui ;
 - ❖ La Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics.
- Onze (11) Directions réparties comme suit :
 - ❖ **05 (Cinq) Directions d'appui :**
 - La Direction des Ressources Humaines ;
 - La Direction Administrative et Financière ;
 - La Direction des Etudes et Planification ;
 - La Direction des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication ;
 - La Direction Juridique et Contentieux.
 - ❖ **06 (Six) Directions Métiers :**
 - La Direction de Géologie ;
 - La Direction des Mines ;
 - La Direction de Carrières ;
 - La Direction de Protection de l'Environnement Minier ;
 - La Direction de Métallurgie ;
 - La Direction Hygiène et Sécurité.

1.4.2. De la Structure Organique des Services Déconcentrés

En fonction de l'organisation administrative et de l'intensité des activités minières, les Services déconcentrés des Mines sont composés de :

- 26 (Vingt-six) Divisions Provinciales des Mines et Géologie ;
- 14 (Quatorze) Bureaux Miniers Urbains ;
- 58 (Cinquante-huit) Bureaux Miniers Territoriaux de catégorie A ;
- 38 (Trente-huit) Bureaux Miniers Territoriaux de Catégorie B ;
- 135 (Cent trente-cinq) Bureaux Miniers Territoriaux de Catégorie C ;
- 165 (Cent soixante-cinq) Antennes Minières de Catégorie A ;
- 28 (Vingt-huit) Antennes Minières de Catégorie B.

1.5. SIEGE ET ADRESSE

De 2009 à ce jour, le siège de l'Administration Centrale des Mines est situé au n°35 de l'Avenue Pumbu, Commune de Gombe, Ville de Kinshasa.

L'adresse électronique, les numéros de contact et les sites web du Secrétariat Général des Mines sont les suivants :

- E-mail : secretariat.general@mines.gouv.cd ;
- Téléphone : +243 83 000 802, +243 85 86 00 297 ;
- Les sites web : www.sg_mines-rdc.cd et www.mines.gouv.cd

1.6. LES SERVICES TECHNIQUES SPECIALISES ET ORGANISMES

1.6.1. Des Services Techniques Spécialisés du Ministère des Mines

Conformément aux dispositions des articles 2 point 47 et 14 du Règlement Minier, les Services techniques créés par les Pouvoirs publics pour intervenir dans la gestion du Secteur minier sont :

- La Cellule Technique de Coordination et de Planification Minière (CTCPM) ;
- Le Centre d'Expertise, d'Evaluation et de Certification des substances minérales précieuses et semi-précieuses (CEEC) ;
- Le Service d'Assistance et d'Encadrement de l'Exploitation Minière Artisanale et à Petite Echelle (SAEMAPE) ;
- Le Cadastre Minier (CAMI) ;
- Le Service Géologique National du Congo (SGN-C) ;
- Le Fonds Minier pour les générations futures (FOMIN).

A ces services s'ajoutent :

- L'Inspection Générale des Mines (IGM), créée par le Décret n°23/19 du 09 juin 2023 ;
- Le Centre de Retraitement des Minerais (CRM), créé par Décret n°15/029 du 10 décembre 2015 ;
- L'Autorité de Régulation et de Contrôle des Marchés des Substances minérales stratégiques (ARECOMS), créée par Décret n°19/16 du 05 Novembre 2019.

1.6.2. Des Organismes et Partenaires Techniques et Financiers

- La Commission Interministérielle chargée du Suivi de la question du Travail des Enfants dans les Mines Artisanales, en sigle « CISTEMA » ;
- Le Projet « Combattre le Travail des Enfants dans les Chaînes d'approvisionnement de Cobalt en RDC » « COTECCO », financé par le Gouvernement Américain à travers l'OIT/BIT pour appuyer la CISTEMA ;
- Le Comité d'Orientation de la Réforme des Finances publiques (COREF) ;
- L'Ecole Nationale d'Administration de la République Démocratique du Congo (ENA-RDC) ;
- L'Organisation Internationale de Travail « OIT » : Agence des Nations Unies consacrée à la promotion de la justice sociale et des droits du travail ;
- L'Agence Japonaise de Coopération Internationale « JICA » fournissant différentes formes d'aides dont la coopération technique dans le Secteur Minier ;
- L'Agence Coréenne de Coopération Internationale « KOICA » contribuant au renforcement des capacités des Agents congolais du Ministère des Mines ;

- L'Agence Allemande de Développement et de Coopération Internationale « GIZ » œuvrant pour l'intégration du Secteur Minier en RDC dans les cycles économiques locaux, conçus selon les principes de transparence et de participation ;
- L'Institut Fédéral Allemand des Géosciences et des Ressources Naturelles (Bundessanstalt für Geowissenschaften und Rohstoffe « BGR »), structure de la Coopération Allemande œuvrant pour l'appui à la mise en place du Système de Certification dans le Secteur Minier Artisanal ;
- L'Agence Américaine pour le Développement International « USAID », contribuant à la lutte contre le travail des enfants dans les Mines en RDC ;
- L'Initiative pour la Transparence des Industries Extractives « ITIE »
- L'International Tin Supply Chain Initiative (ITSCI) ;
- L'Observatoire de Surveillance et de Contrôle de l'Ethique Professionnelle (OSCEP) ;
- L'Union Européenne (UE) ;
- Le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) ;
- L'Académie Diplomatique Congolaise (ADC).

CHAPÎTRE 2 : GESTION ADMINISTRATIVE ET DU PERSONNEL

2.1. L'ETAT DU PERSONNEL

2.1.1. Effectifs organiques

2.1.1.1. Des Services Centraux

Le cadre et les structures organiques de l'Administration des Mines provisoirement agréés par l'Arrêté Ministériel n° 029/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2025 du 22 mai 2025 prévoient au niveau central, un effectif total de l'ordre de **872** (huit cent septante-deux) comme l'indique le tableau 2.

2.1.1.2. Des Services Déconcentrés

Le cadre et les structures organiques de l'Administration des Mines provisoirement agréés par l'Arrêté Ministériel n° 029/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2025 du 22 mai 2025 prévoient au niveau déconcentré, un effectif total de l'ordre de cinq mille cinq cent quatre-vingt-deux (**5.582**), ventilé dans le tableau 3.

2.1.2. Des Effectifs mis en place

Les effectifs mis en place concernent l'ensemble de Cadres et Agents détenant des Commissions d'affectation collectives ou individuelles dûment signées par les Autorités compétentes du Ministère des Mines, en vue d'occuper des postes organiques aux niveaux central et provincial s'élèvent à **1.280** (mille deux-cent quatre-vingt) sans préjudice aux effectifs d'anciens bureaux « inspection minière » au sein des Divisions Provinciales des Mines.

Tableau 2 : Effectifs de l'Administration Centrale

	SG		DRH			DAF		DEP		DANTIC		MINES		GEOL		CARR		DPEM		METAL		HYG. ET SECURITE		JURIDIQUE ET CONT.		TOTAL		ECART
	OR	PL	OR	PL	IA	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	OR	PL	
SG	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0
DIR	0	0	1	1	6	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	11	17	6
CD	3	3	3	3	10	3	2	3	3	2	2	3	3	2	3	2	2	3	3	2	2	2	2	2	2	30	40	10
CB	16	19	9	9	15	8	9	7	8	7	5	8	9	5	5	5	5	7	8	5	5	5	7	5	5	87	109	22
ATA1	2	11	26	9	1	25	11	10	7	8	3	38	60	19	22	18	4	33	18	18	2	16	5	9	1	222	154	-68
ATA2	7	14	30	59	13	27	47	8	33	14	37	39	39	18	50	18	31	34	48	19	15	17	24	13	48	244	458	214
AGA1	6	6	20	60	10	24	55	2	26	6	27	11	9	8	38	6	25	13	30	6	19	6	17	9	21	117	343	226
AGA2	3	2	13	20	9	22	28	1	17	2	14	8	1	7	13	5	15	7	5	5	12	8	6	6	8	87	150	63
AA1	0	0	9	0	0	8	2	0	1	0	0	8	0	5	0	5	0	7	0	5	0	5	0	5	0	57	3	-54
AA2	0	0	1	0	0	1	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	3	-1
HUISSIER	1	0	1	0	0	1	0	1	1	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	0	1	1	12	2	-10
NU	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAUX	39	56	113	161	64	120	158	34	97	42	89	117	122	66	132	61	83	106	113	62	56	61	62	51	87	872	1280	408

Source : Rapports annuels d'activités 2025 des Directions et de la CTA

Légendes : OR (Effectif Organique) ; PL (Effectif en Place) ; IA (en Instance d'Affectation)

Il sied de souligner que, sur les effectifs globaux de 1280 agents et cadres mis en place au sein de l'Administration Centrale des Mines repris dans le tableau ci-haut, s'ajoutent **66** Cadres et Agents de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière, en instance d'affectation à l'IGM, mais qui continuent à être pris en charge par le Secrétariat Général des Mines.

Tableau 3 : Effectifs organiques des Services déconcentrés des Mines

Entité	Effectif par entité	Nombre d'entités	Total
Division Provinciale des Mines	79	26	2054
Bureau Minier Urbain	7	14	98
Bureau Minier Territorial catégorie A	22	58	1276
Bureau Minier Territorial catégorie B	15	38	570
Bureau Minier Territorial catégorie C	5	135	675
Antenne Minière catégorie A	5	165	825
Antenne Minière catégorie B	3	28	84
Total			5.582

Source : Cadre et structures organiques du Secrétariat Général des Mines 2025

Tableau 4 : Analyse comparée des effectifs organiques et ceux mis en place au sein des Services déconcentrés des Mines

Province	Effectif Organique	Effectif en Place	Ecart
Kinshasa	221	190	-31
Bas-Uélé	144	79	-65
Equateur	145	241	96
Haut-Katanga	470	678	208
Haut-Lomami	203	165	-38
Haut-Uélé	235	123	-112
Ituri	273	431	158
Kasaï	380	634	254
Kasaï Central	385	373	-12
Kasaï Oriental	325	325	0
Kongo Central	219	235	16
Kwango	300	300	0
Kwilu	182	380	198
Lomami	118	303	185
Lualaba	325	558	233
Mai-Ndombe	250	230	-20
Maniema	369	517	148
Mongala	128	128	0
Nord-Kivu	232	440	208
Nord-Ubangi	223	347	124
Sankuru	188	724	536
Sud-Kivu	836	324	-512
Sud-Ubangi	138	474	336
Tanganyika	225	427	202
Tshopo	181	489	308
Tshuapa	343	343	0
Totaux	7 038	9 458	2 420

Source : Rapports annuels d'activités 2025 des Divisions Provinciales des Mines

2.1.3. Recrutements et Affectations du Personnel

a. Des recrutements

Conformément aux instructions de Son Excellence Monsieur le Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public suspendant tout recrutement et tout mouvement du personnel contenues dans la Note circulaire n°008/CAB.VPM/FP-MA-ISP/JPL/TKB/JMM/CKK/AMAT/2022 du 28 Décembre 2022, l'Administration des Mines n'a recruté aucun Cadre ni Agent au cours de l'exercice 2025.

b. Des affectations

Durant l'exercice 2025, l'Administration des Mines a enregistré trente-sept (37) commissions d'affectation dûment signées, dont vingt-sept (27) au niveau central (pour 1 Cadre et 26 Agents) ainsi que dix (10) pour les Agents affectés au sein de différentes Divisions provinciales. Les renseignements y relatifs sont repris à l'annexe 1.

2.1.4. Mouvements du Personnel

2.1.4.1. Promotion, Titularisation et Commissionnement

a. De la Promotion

Mille cent quarante-neuf (1.149) Agents ont été promus conformément à l'Arrêté ministériel n°118/CAB.VPMIN/FP-MA-ISP/JPL/2024 du 12 décembre 2024 portant promotion et nomination au grade de collaboration et d'exécution des Agents de carrière des services publics de l'Etat de différents ministères. Cet acte a été transmis au cours de l'exercice 2025 à Monsieur le Secrétaire Général aux Mines pour notification.

b. Des Commissionnements

Aucun commissionnement n'a été enregistré au sein de l'Administration des Mines en 2025.

c. De la Titularisation

En 2025, aucune titularisation n'a été enregistrée au sein de l'Administration des Mines.

2.1.4.2. Mutations et Permutations

Au cours de l'exercice 2025, 04 (quatre) Agents ont été mutés suivant les commissions d'affectation dûment signées par le Secrétaire Général aux Mines, tel que renseigné dans le tableau ci-dessous. Cependant, aucune permutation n'a été enregistrée.

Tableau 5 : Liste des Agents mutés dans différents Services

N°	NOMS ET POST-NOMS	MATRICULE	GRADE	SERVICE DE PROVENANCE	SERVICE D'ACCUEIL
1	LUBOMA SUMBUKIYA	1.143.948	ATA2	Division Urbaine des Mines	DRH
2	ENGWALA MOSEKA Brenda	1.376.285	ATA2	DAF	Haut-Katanga
3	MAICHA MALIBILO Marie-Jeanne	640.337	AGA1	Division Prov. du Nord-Kivu	Direction des Mines
4	PALUKU KISUKI Christophe	527.533	AGA2	Division Prov. du Nord-Kivu	Haut-Katanga

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la DRH Mines

2.1.4.3. Transferts

Au cours de l'année 2025, l'Administration Centrale des Mines a enregistré dix (10) cas de transfert des Cadres et Agents dont les Coordonnées sont reprises dans le tableau ci-dessous :

Tableau 6 : Liste des Cadres et Agents transférés à l'Administration des Mines

N°	NOMS	MAT.	GRADE	ADMINISTRATION DE PROVENANCE	SERVICE D'ACCUEIL
1	KINGULU MAYIMONA Eden	1.510.035	ATA1	SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE PUBLIQUE	SG. MINES DIR/HYGIENE
2	LUYEYE DINSEKE Emérite	1.476.656	ATA1	SECRETARIAT GENERAL A L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	SG. MINES DIR/METALLURGIE
3	MPWO MUZINGA Parisse	1.502.056	ATA1	SECRETARIAT GENERAL A LA SANTE PUBLIQUE	SG. MINES DIR/HYGIENE
4	KIMPETEMBA KASANDA Charles	781.324	ATA1	SECRETARIAT GENERAL DE L'AGRICULTURE	SG. MINES DPEM
5	NGALAMULUME LUBEMBA Esperant	1.510.073	ATA1	SECRETARIAT GENERAL DES RELATIONS AVEC LE PARLEMENT	SG. MINES DPEM
6	ITSHIMBU KATETEKO Gaspard	957.378	ATA1	SECRETARIAT GENERAL A LA FONCTION PUBLIQUE CHARGE DES ACTIFS	SG. MINES CTA
7	MATADI MAYILAMENE Fiston	971.143	ATA1	SECRETARIAT GENERAL DE L'INDUSTRIE	SG. MINES DRH
8	MBAY TSHIMWANG Laby	1.510.051	ATA1	SECRETARIAT GENERAL DES 'HYDROCARBURES	SG. MINES DPEM
9	ILITO MBOMBA Angel	812.52	ATA2	SECRETARIAT GENERAL DE LA JUSTICE	SG. MINES DPEM
10	WOTO MPANDANJILA Chadrack	979.774	ATA2	SECRETARIT GENERAL DE L'INTERIEUR	SG. MINES DRH

Source : Rapport Annuel d'Activités DRH et autres Directions, exercice 2025

2.1.4.5. Cadres et Agents en instance d'affectation

Au cours de l'année 2025, l'Administration des Mines a compté soixante-quatre (64) cas des Cadres et Agents en instance d'affectation. En annexe 2, les informations y afférentes.

2.1.4.6. Dossiers disciplinaires

Au cours de l'exercice sous examen, cent six (106) cas de procédures d'ouverture d'actions disciplinaires ont été engagés à l'encontre des Agents pour motif d'absence prolongée. La liste des Agents concernés par ces dossiers figure dans le tableau repris à l'annexe 3.

2.1.4.7. Décès survenus

Au cours de l'exercice 2025, l'Administration des Mines a enregistré 59 (cinquante-neuf) cas de décès dont 09 (neuf) au Secrétariat Général, 01 (un) à la Division Urbaine des Mines et 04 (quarante-six) au sein des Divisions Provinciales des Mines. Voir les tableaux en annexes 4.

2.1.4.8. Révocations

Au cours de l'exercice 2025, aucun cas de révocation n'a été enregistré.

2.1.4.9. Détachement

Au cours de l'exercice 2025, 12 (douze) cas de détachement des Cadres et Agents ont été enregistrés tel que repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 7 : Liste des Cadres et Agents en détachement

N°	NOMS	SEXE	MATRICULE	GRADE	AFFECTATION
1	MAYUBA NDUDI Raymond	M	575.141	CB	FOMIN
2	OKITEMBO KITONDO Papy Michel	M	725.206	CB	FOMIN
3	BYAOMBE KITONGA Dieudonné	M	781.084	CB	ENA
4	MUAMBA KABANKANGA Reagan	M	781.118	CB	ENA
5	KANKONDE NTUMBA	M	472.684	ATA1	INERA
6	LUKUFU TEMBISA Terro	M	1.189.267	ATA1	FOMIN
7	NDUAYA MPINDA Fernand	M	480.176	ATA1	SAEMAPE
8	KAPONGO KADIOBO Jean-Paul	M	767.410	ATA2	SAEMAPE
9	MONGA NUMBI Mimy	F	575.277	AGA1	ONAPAC
10	TSHIANDA MULAMBA Mireille	F	504.276	AGA1	SAEMAPE
11	NGEMBA DIYABANZA Alain	M	1.378.227	AGA1	SAEMAPE
12	LUSAMBA NDIMBA Papy Célestin	M	575.381	AGA2	SAEMAPE

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la DRH

2.1.4.10. Mises en disponibilité

Au cours de l'exercice 2025, l'Administration des Mines n'a enregistré aucun cas de mise en disponibilité.

2.1.5. Congés Annuels

Au cours de l'exercice 2025, le Secrétaire Général aux Mines a signé 208 (deux cent huit) décisions de congé annuel en faveur des Cadres et Agents.

2.1.6. Retraites

Au cours de l'exercice 2025, conformément à l'Ordonnance n°25/224 du 28 juin 2025 portant mise à la retraite et admission à l'honorariat des Agents de carrière des services publics de l'Etat, 03 (trois) Directeurs ont été mis à la retraite dont la liste ci-après :

Tableau 8 : Liste des Cadres mis à la retraite

N°	NOMS	MAT.	GRADE
1	KAKESE SHAMBUYI MUKENDI Gilbert	430.463	Directeur
2	NDIMUBANZI NGORоба Emmanuel	575.044	Directeur
3	TSHIPAMBA MUTUNGILAY Emery	348.007	Directeur

Source : Rapport annuel DRH, Exercice 2025

2.2. LES ACTIVITES ADMINISTRATIVES

2.2.1. Les correspondances reçues et expédiées

2.2.1.1. Au niveau du Secrétariat Général

Tableau 9 : Gestion des correspondances/au niveau du Secrétariat Général

N°	Libellés	Nombre
1	Lettres reçues	13 683
2	Lettres expédiées	2 897
3	Décisions de congé	227
4	Notes techniques et explicatives	65
5	Communiqués de Service	1
6	Commissions d'affectation	40
7	Ordres de mission	39
8	Autorisations de sortie	17
9	Notes d'Information	0
Notifications ou transmissions Administratives des Arrêtés signés par le Ministre		
10	Permis de Recherches	264
11	Permis d'Exploitation	59
12	Permis d'Exploitation des Rejets	3
13	Permis d'Exploitation des Petite Mines	4
14	Autorisation de recherche des Produits de Carrières	28
15	Autorisation d'Exploitation des Carrières Permanentes	10
16	Agrément au titre de Comptoir d'achat et de vente de l'Or	41
17	Agrément au titre d'Entité de Traitement catégories A et B	14

18	Agrément au titre de Mandataire en Mines et Carrières	28
19	Agrément au titre de Bureau d'Etudes	1
20	Agrément au titre de Laboratoire d'analyses des Substances Minérales	3
21	Institution et Fermeture des ZEA	5
22	Acheteurs ordinaires	37
23	Acheteurs supplémentaires	0
Transmission des Arrêtés signés par le Ministre pour Notification		
24	Agrément au titre de Coopérative minière	40

Source : Secrétariat Administratif du SG/Mines et Registre du CAMI sur les Droits Miniers et de Carrières validés au 30 Septembre 2025

2.2.1.2. Au niveau des Services Centraux

Tableau 10: Gestion des correspondances/au niveau des Services Centraux

N°	Directions	Nombre de Courriers reçus	Nombre de Courriers expédiés
01	Ressources Humaines	3 647	1 530
02	Administrative et Financière	1 028	207
03	Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication	151	148
04	Mines	8 434	4 287
05	Géologie	2 180	771
06	Carrières	959	413
07	Protection de l'Environnement Minier	2 500	860
08	Juridique et Contentieux	367	227
09	Métallurgie	960	354
10	Hygiène et Sécurité	518	294
11	Etudes et Planification	258	131

Source : Rapports annuels d'activités 2025 des Directions

2.2.1.3. Au niveau des Services déconcentrés

Tableau 11: Gestion des correspondances au niveau des Divisions Provinciales

N°	Divisions provinciales	Nombre de courriers reçus	Nombre de courriers expédiés	Observation
1	Ville-province de Kinshasa	1 176	249	
2	Equateur	53	61	
3	Haut-Lomami	241	490	
4	Ituri	798	324	
5	Kasaï	115	90	
6	Kasaï Central	114	116	
7	Kasaï Oriental	401	816	
8	Kongo Central	577	270	
9	Kwango	69	88	
10	Lualaba	6 088	2 195	
11	Maniema	2 225	880	
12	Nord-Kivu	478	134	
13	Nord-Ubangi	83	96	
14	Sud-Kivu	27	12	
15	Sud-Ubangi	75	77	
16	Tanganyika	838	575	
17	Tshopo	1 405	992	
18	Haut-Katanga			Non renseigné dans le Rapport Annuel transmis
19	Haut-Uélé	-	-	
20	Lomami	-	-	
21	Mongala	-	-	
22	Tshuapa	-	-	
23	Sankuru			Rapport d'activités non transmis
24	Bas-Uélé	-	-	
25	Kwilu			
26	Mai-Ndombe	-	-	

Source : Rapports annuels d'activités 2025 des Divisions Provinciales

2.2.2. GESTION DU PATRIMOINE

2.2.2.1. Patrimoine Immobilier

A. Les bâtiments du Ministère des Mines détenant un titre de propriété

■ Au niveau de l'Administration centrale :

Le Secrétariat Général des Mines couvert par le certificat d'enregistrement N°AI.446 Folio 198 du 14/01/2010 est situé sur l'avenue Pumbu n°35 dans la Commune de Gombe, ayant en son sein les Services suivants :

- Le Bureau du Secrétaire Général aux Mines ;
- La Cellule Technique d'Appui près le Secrétaire Général ;
- La Cellule de Gestion des Projets et des Marchés Publics ;
- La Direction Administrative et Financière ;
- La Direction des Ressources Humaines.

▪ **Au niveau des Divisions Provinciales :**

- Le bâtiment abritant la Division provinciale des Mines du Sud-Kivu est situé dans la Commune d'Ibanda à Bukavu ;
- Le bâtiment abritant la Division provinciale des Mines du Nord-Kivu est situé dans la Commune de Karisimbi, sous certificat d'enregistrement n° SU 44.242 VOL G1/53 FOLIO 079 du 23 décembre 2014 à Goma ;
- Le bâtiment abritant la Division provinciale des Mines de l'Ituri est situé dans la Commune de Mbunya, Quartier Lumumba, Avenue Mulunge/Sous-région à Bunia ;
- Le bâtiment de la Division Provinciale des Mines du Maniema, localisé au n°07 de l'Avenue de l'Evêché, Quartier Kasuku, Commune de Kasuku, Ville de Kindu (référence : croisement de ladite avenue avec l'Avenue Cardinal du Bloc 3Z), sous certificat d'enregistrement n° SU 31 761 VOLN.KIN1 FOLIO 159 du 09 Avril 2025, avec comme superficie 12 ares et 16 centiares.

Il sied de noter que :

- La Division Provinciale des Mines de la Tshopo dispose de la lettre d'attribution de l'immeuble situé sur l'avenue Mambaya n° 02, Quartier Tshatshi dans la Commune de Makiso, dûment signée par le Gouverneur de Province. Les démarches en vue de l'obtention des Certificats d'Enregistrement sont en cours.

B. Quelques Directions du Secrétariat Général et Divisions Provinciales des Mines hébergées au sein des bâtiments de l'Etat

▪ **Au niveau de l'Administration Centrale :**

- Les Directions des Mines, Carrières, Géologie et Protection de l'Environnement Minier (DPEM) sont hébergées dans le bâtiment de l'Etat ayant été cédé en son temps au Ministère des Mines et Energie, sises à l'Avenue de la Justice n° 239 en face de la maison communale de Gombe ;
- La Direction d'Etudes et Planification (DEP) est hébergée dans les installations du CRGM (Centre des Recherches Géologiques et Minières), sise au croisement des Avenues de la Démocratie (ex Huileries) et de l'Hôpital, dans la Commune de Gombe.

▪ **Au niveau des Divisions Provinciales**

- La Division Urbaine des Mines de Kinshasa, logée dans l'immeuble éconómico-financier de l'Hôtel de Ville avec les Divisions Urbaines du Budget, des Finances, de Transports et Voies de Communication, au croisement des Avenues Colonel Ebeya et Wangata dans la Commune de Gombe ;
- Les Divisions Provinciales des Mines de l'Equateur, du Haut-Uélé, du Kongo Central, du Kwango, du Kwilu, de Lomami, du Lualaba et du Kasai-Central sont aussi hébergées au sein des bâtiments de l'Etat.

C. Les Directions et les Divisions Provinciales des Mines logées dans les bâtiments privés ou sous contrat de bail avec des tiers :

▪ Au niveau de l'Administration Centrale

Les Directions de Métallurgie, des Archives et Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication, Juridique et Contentieux et celle de l'Hygiène et Sécurité louent dans le bâtiment situé sur l'avenue de la Justice n°60 bis dans la Commune de la Gombe, depuis le mois d'avril 2021.

▪ Au niveau des Divisions Provinciales des Mines

Les Divisions Provinciales des Mines de Bas-Uélé, Haut-Lomami, Haut-Katanga, Kasai-Oriental, Tanganyika et Kasai sont également sous contrat de bail.

Il sied de souligner qu'il se pose avec acuité un problème d'infrastructures immobilières pour les Services de l'Administration des Mines, sur toute l'étendue du Territoire National.

2.2.2.2. Patrimoine mobilier

En 2025, le patrimoine mobilier inventorié au sein de l'Administration Centrale des Mines, se présente comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 12 : Patrimoine mobilier de l'Administration Centrale

Patrimoines mobiliers	Qté	COREF	Total
Tables	312	13	325
Chaises	575	70	645
Frigo	3	0	3
Porte-manteau	2	0	2
Poste TV	4	6	10
Décodeurs	4	0	4
Split	74	0	74
Armoire	42	23	65
Effigie du chef	10	0	10
Rideaux	65	0	66
Rallonge	72	15	87
Tiroir	2	0	2
Poubelle	2	0	2
Triere	3	0	3
Signataire	2	0	2
Perforateur	3	75	3
Calculatrice	2	29	2
Agrafeuse	8	266	8
Horloges	7	0	7
Classeurs	13	200	13
Etagères	22	0	22

Patrimoines mobiliers	Qté	COREF	Total
Tableau rapport GS	1	0	1
Bouilloire	1	0	1
Fauteuil	0	0	0
Stabilisateurs	19	0	19
Equipement wifi	1	0	1
Interphones	3	0	3
Serveurs	13	0	13
Téléphones fixes	13	0	13
Téléphones fixes Ip	10	0	10
Camera Ip	1	0	1
Haut-parleur	1	0	1
Modem	1	0	1
Appareil scanner	1	0	1
Carte géologique	1	0	1
Tapis	3	0	3
Ventilateurs	14	0	14
Comptoir	1	0	1
Valves	2	0	2
Lave main	1	0	1
Placards	2	0	2
Vidéo-projecteurs	4	0	4
Extincteurs	8	0	8
Globe terrestre	0	0	0
Canapé	0	0	0
Panneau de projection	0	0	0
Prise	0	0	0
Tableau d'affichage	0	0	0
Drapeau	0	0	0
Cartouche	0	0	0
Marteau	0	0	0
Cd-antivirus	0	0	0
Plafonnier	0	0	0
Chevalier	0	0	0

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la DAF

2.2.2.3. Patrimoine Informatique de l'Administration Centrale

Tableau 13 : *Patrimoine Informatique de l'Administration Centrale*

		MATERIELS INFORMATIQUES (CUMUL : ADMINISTRATION ET COREF)															
DIRECTION OU SERVICE		IMPRIMANTE RESEAU	IMPRIMANTE GRAND FORMAT NOIR	IMPRIMANTE GRAND FORMAT COULEUR	IMPRIMANTE SIMPLE	PHOTOCOPIEUSE	SCANNERS	ORDINATEUR FIXE (COMPLET)	CLAVIERS	SOURIS	ONDULEURS	ROUTEUR IP	BOX WIFI	SWITCH IP	TELEPHONE FIXE	DISQUE DURE (HDD) EXTERNE	CLE USB
DAF		16	5	3	12	0	0	34	0	0	13	0	0	0	0	7	15
DANTIC		5	0	0	2	0	2	13	1	0	18	0	0	3	1	0	0
METALLURGIE		0	0	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0
GEOLOGIE		1	0	0	3	0	1	14	0	0	0	0	0	0	0	0	0
MINES		0	0	0	14	0	2	17	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DPEM		0	0	0	5	0	9	11	10	0	10	1	0	0	0	0	0
CARRIERE		0	0	0	6	0	1	13	0	0	8	0	0	0	0	0	0
HYG, SEC ET PROT		0	0	0	3	3	2	1	0	0	15	0	0	0	0	0	0
REGL ET CONT		0	0	0	2	1	0	1	0	0	0	0	1	0	0	0	0
DEP		0	0	0	8	0	1	16	0	0	7	1	1	0	1	0	0
DRH		1	0	0	4	0	0	16	0	0	10	0	0	0	1	0	0
CELLULE TECHNIQUE		2	0	0	2	0	0	5	1	4	0	2	1	0	1	0	0
SECRETARIAT ADMIN.		2	1	1	3	0	0	10	0	0	6	0	1	0	2	0	0
TOTAL		27	6	4	65	5	18	152	12	4	87	4	4	3	6	7	15
OBS.	EN BON ETAT	27	6	4	65	5	18	136	12	4	87	4	4	3	5	7	15
	A REPARER	0	0	0	0	0	0	16	0	0	0	0	0	0	1	0	0

Source : Rapports annuels d'activités des Directions, 2024

Il sied de signaler que les Directions de Métallurgie, d'Hygiène et Sécurité ainsi que Juridique et Contentieux sollicitent notamment des équipements et Matériels informatiques pour leur bon fonctionnement, comme indique dans le tableau ci-dessous :

Tableau 14 : *Etat des besoins exprimés par les Directions*

N°	Désignation	Marque	Quantité	Observation
1. Direction de Métallurgie				
01	Kits Complet Ordinateurs	HP	8	-
02	Onduleurs	-	8	-
03	Imprimantes	Canon et HP	3	1 multifonction ; 2 Noir et Blanc
04	Scanneur	HP	1	-
05	Rétroprojecteur	-	1	-
06	Photocopieuses	HP	2	-
2. Direction Hygiène et Sécurité				
01	Ordinateurs	HP	15	Ordinateurs de bureau et portables
02	Onduleurs	-	15	-
03	Imprimantes	Canon et HP	2	Imprimante poste et multifonction
04	Scanneur	HP	1	-
05	Modem/Wifi	-	1	-
06	Photocopieuses	HP	3	-
07	Stabilisateurs	-	12	-
08	Rallonges	-	6	-
3. Direction Juridique et Contentieux				
01	Ordinateurs portables	HP	2	-
02	Imprimante	HP	1	Multifonction

Source : *Rapport annuel d'activités 2025 des Directions*

Tout compte fait, un besoin en matériels informatiques et mobiliers continue de se faire ressentir au sein de toutes les Divisions Provinciales des Mines, bien que certaines d'entre elles avaient bénéficié au cours de l'année 2024, d'une dotation d'équipements informatiques en vue de moderniser et d'améliorer les conditions de travail dans ces entités.

Toutefois, le marché relatif à l'acquisition des matériels informatiques et de télécommunication ayant été déclaré une fois de plus infructueux en 2025, le processus reste en attente du plan d'engagement budgétaire 2026.

2.2.2.4. Matériel Roulant

A. Au niveau de l'Administration Centrale

Tableau 15 : Bus commis au transport des Agents

N°	Genre/Marque	Plaque d'immatriculation	Année d'acquisition	État	Observation
01	Bus TATA LPO 1316	AMI 4897	2018	En panne	En réparation
02	Bus TATA LPO 1318	AMI 4898	2018	Accidenté	Non opérationnel
03	Bus TATA LPO 1318	AMI 4899	2018	Bon	En service
04	Bus TATA Marco Polo	AMI 4862	2013	Bon	En service
05	Bus TATA LPO 1318	AMI 8793	2024	Bon*	En service
06	Bus TATA LPO 1318	AMI 8794	2024	Bon	En service
07	Bus TATA	AMI 8795	2024	Bon	En service

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la Direction Administrative et Financière

* : bus accidenté en décembre 2025 et remis en service.

Tableau 16 : Véhicule commis au Service courrier du SG/Mines

N°	Genre/Marque	Plaque d'immatriculation	Année d'acquisition	Etat	Observation
01	Jeep Toyota PRADO	AMI 4859	2014	Bon	En service

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la Direction Administrative et Financière

Tableau 17 : Moto commise au Service courrier du SG/Mines

N°	Genre/Marque	Plaque d'immatriculation	Année d'acquisition	Etat	Observation
01	Moto Haojin	AMI 5809	2018	Bon	Stationné

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la Direction Administrative et Financière

B. Au niveau des Divisions Provinciales

Les Divisions Provinciales des Mines sont mal équipées. Dans l'ensemble, elles disposent des mobiliers vétustes et en nombre insuffisant.

Tableau 18 : Véhicules affectés aux Divisions provinciales

N°	Genre/Marque	Type	N° Plaque	Provinces	État	Observation
01	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4865	Maniema	Amorti	A renouveler
02	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4866	Sankuru	Amorti	A renouveler
03	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4867	Kasaï – Central	Amorti	A renouveler
04	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4868	Katanga Sud	Amorti	A renouveler
05	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4869	Sud – Ubangi	Amorti	A renouveler
06	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4870	Kasaï – Oriental	Amorti	A renouveler
07	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4871	Katanga – Sud	Amorti	A renouveler
08	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4872	Tshopo	En panne	A réparer

N°	Genre/Marque	Type	N° Plaque	Provinces	État	Observation
09	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4873	Nord – Kivu	Amorti	A renouveler
10	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4874	Bas – Uélé	Amorti	A renouveler
11	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4875	Kasaï – Occidental	Amorti	A renouveler
12	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4876	Kinshasa	Amorti	A renouveler
13	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4877	Kongo – Central	Amorti	A renouveler
14	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4878	Nord Ubangi	Amorti	A renouveler
15	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4879	Equateur	Amorti	A renouveler
16	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4880	Ituri	Amorti	A renouveler
17	Pickup Mazda	4 x 4	AMI 4881	Sud – Kivu	Amorti	A renouveler

Source : Rapports Annuels d'Activités 2025 de la DAF et des Divisions Provinciales

2.2.2.5. Autres Patrimoines

Tableau 19 : Matériels spécifiques

N°	Directions	Libellé	Nombre	Observations
1	Géologie	GPS		En bon état
2	DANTIC	Appareil photo numérique	1	En bon état
		Voice Over Internet Protocol (VOIP)	1	En bon état
		Serveurs	4	Opérationnels
		Ecran géant LED	1	Non installé

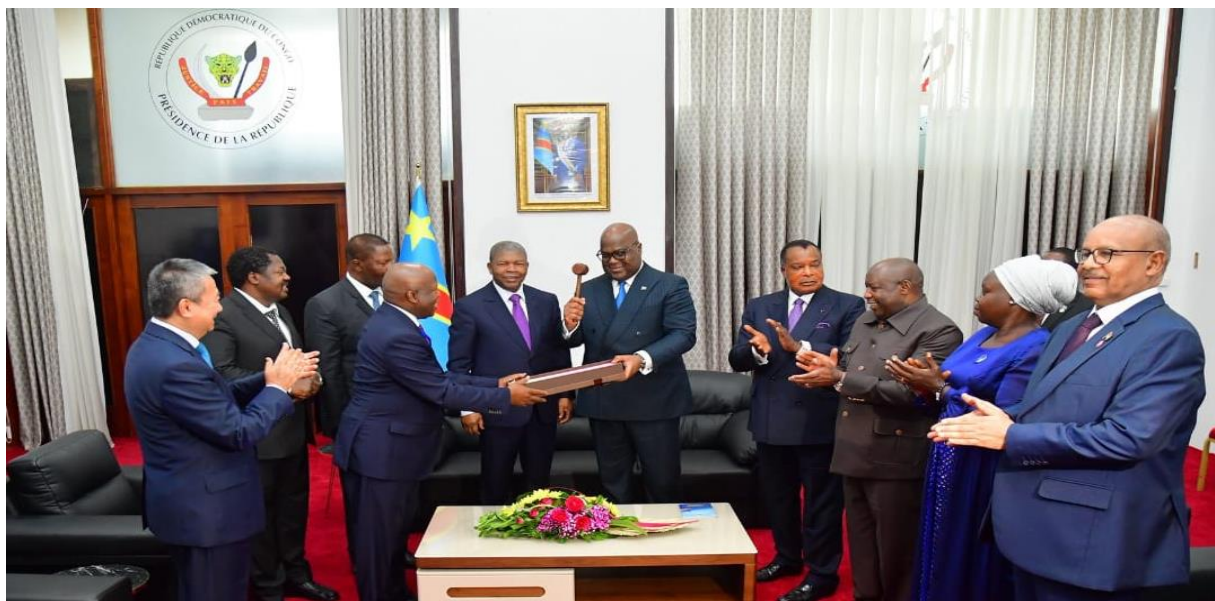
Source : Rapport annuel d'activités 2025 des Directions

Tableau 20 : Groupes électrogènes de l'Administration Centrale

N°	Spécification	Année d'acquisition	Observations
1	Groupe électrogène de 17,5 KVA (LYSTER)	2013	En mauvais état
2	Groupe électrogène de 65 KVA (IVECO)	2021	En mauvais état
3	Groupe électrogène de 4.5 KVA (DEHRAIRDE 6700 T DIESEL GENERATOR SET)	2023	Opérationnel à la Direction des Mines
4	Groupe électrogène de 80 KVA (PERKINS)	2024	En bon état

Source : Rapports annuels d'activités 2025 DAF et Direction des Mines

2.2.3. REUNIONS DE SERVICE ET SEANCES DE TRAVAIL



- Réunion préparatoire du projet de Cadre et des Structures organiques de l'Administration des Mines, tenue en date du 07 Mars 2025 à l'Hôtel Kin Piazza à Kinshasa/Gombe ;
- Réunions de service tenues par le Secrétaire Général aux Mines à l'attention des Cadres de la Division Urbaine des Mines de Kinshasa pour conjurer la crise persistante sur les attributions et la collecte des recettes dans la Ville de Kinshasa respectivement, le 23 et le 26 août 2025 ;
- Réunion de travail de l'Administration des Mines et le Service Géologique National du Congo (SGN-C) sur la problématique de gestion des échantillons au mois de Septembre 2025, tenue au siège du SGN-C ;
- Réunion de service pour la préparation des Plans de Continuité des Activités dans le secteur minier, tenue du 30 Septembre au 03 Novembre 2025 à la CTCPM ;
- Réunion d'harmonisation des vues sur le conflit de superposition des droits de carrières et des droits miniers dans la Cité de Kawama, opposant les sociétés EGMF et CDM, tenue le 02 Octobre 2025 ;
- Réunion multisectorielle avec la mission du FMI pour la deuxième revue du Programme économique du Gouvernement soutenu par la Facilité élargie de crédit et le Fonds pour la résilience et la durabilité, dans les installations du Comité Technique de Suivi et Evaluation des Réformes (CTR) tenue en date du 28 Octobre 2025 ;
- Participation de l'Administration des Mines à la réunion de service organisée par l'ANAPI et tenue à son siège en date du 08 Novembre 2025, sur la promotion et la vulgarisation du potentiel économique de la RDC, particulièrement dans le secteur minier ;
- Réunion de service tenue par le Secrétaire Général aux Mines à l'attention du Chef de Division Provinciale du Haut-Katanga en présence du Directeur-Chef de Service des Carrières, relative au fonctionnement des entreprises du secteur des carrières dans cette Province, en date du 08 décembre 2025 ;
- Réunions de service mensuelles présidées par le Secrétaire Général aux Mines à l'attention des Directeurs-Chefs de Service de l'Administration des Mines dans le cadre de la bonne gouvernance administrative ;

- Séances de travail trimestrielles convoquées par Madame le Secrétaire Général à la Fonction Publique chargé des Actifs et présidée par le président de la commission de l'assainissement du fichier-paie du salaire de base à l'attention des Chefs de Division Capital Humain, accompagnés de leurs Chefs de Bureau Eléments de paie, tenue dans le bâtiment administratif de la Fonction Publique ;
 - Réunion de service entre la DAF et la Direction de Métallurgie sur l'encadrement des recettes du secteur des mines exercice 2025, suivant la décision BUR/SG.MINES/01/1538/2025, tenue à la Direction de Métallurgie ;
- Séance de travail organisée par le Secrétariat Général des PTNTIC avec les DANTIC sectorielles.

2.2.4. COMMISSIONS TECHNIQUES



- Travaux de la Commission Interministérielle d'harmonisation et consolidation des Statistiques Minières du 4^{ème} trimestre 2024 et de trois premiers trimestres 2025, respectivement aux mois de Janvier, Mai, Août et Octobre 2025 à la CTCPM ;
- Travaux de la Commission de rédaction du Rapport analytique des statistiques de production et commercialisation des Produits Miniers Marchands (exercice 2024) du Secrétariat Général des Mines, au mois de mars 2025 ;
- Travaux de la Commission de Consolidation du Rapport annuel d'activités (exercice 2024) du Secrétariat Général des Mines, en mars 2025 ;
- Travaux de la Commission de rédaction du rapport annuel (exercice 2024) du Groupe de Travail sur la Production Artisanale et Alluvionnaire de diamant du Processus de Kimberley « GTPAA/PK », au CEEC au mois de mars 2025 ;
- Travaux préparatoires de la visite de revue du Processus de Kimberley, envisagée au 2^e trimestre 2026, tenus au CEEC aux mois de Mars et Octobre 2025 ;
- Travaux de la Commission sur le moratoire accordé à tous les opérateurs miniers pour respecter les dispositions relatives à la transparence, rendant obligatoires les déclarations et les publications des Entreprises minières extractives, organisés par la CTCPM à son siège du 10 au 11 Avril 2025 ;

- Commission sur les travaux préparatoires de l'élaboration des dépenses en capital de l'exercice 2026 du Projet d'Investissement Public (PIP) du secteur des Mines, en date du 20 mai 2025 ;
- Travaux de consultations pré-budgétaires (séminaire d'orientation budgétaire) organisés par le Ministère du Budget pour l'exercice 2026, du 09 au 11 Juin 2025 à l'Hôtel Sultani à Kinshasa ;
- Travaux de l'unité budgétaire sectorielle, exercice 2026 au mois du 21 au 24 Juillet 2025 au Cabinet de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines et de la Conférence budgétaire tenue le 04 Août 2025 au Centre Financier de Kinshasa ;
- Travaux de la Commission d'évaluation du contrat entre le Gouvernement Congolais et la Firme Xcalibur relatifs à la cartographie géophysique aéroportée et géologique de la RDC, tenue à la CTCPM en date du 16 Septembre 2025 ;
- Travaux de la Commission d'appui à l'élaboration et à la mise en place d'un cadre stratégique et opérationnel des Partenariats Publics Privés (PPP) en RDC, en date du 04 novembre 2025 à Kinshasa ;
- Travaux de la commission de mise à jour du Plan Stratégique de Développement du Secteur Minier (PSDM) 2022-2026, du 12 au 21 Novembre 2025 ;
- Travaux de la Commission d'élaboration de l'avant-projet de loi portant réglementation du secteur du Commerce Extérieur en RDC, élaboré par le Ministère du Commerce Extérieur, tenus en Décembre 2025 ;
- Travaux mensuels de la Commission permanente d'élaboration du fichier-paie de l'Administration des Mines ;
- Travaux de la Commission chargée des passations des marchés et de la sous-commission d'analyse d'offres en 2025 ;
- Travaux de la Commission d'harmonisation du projet d'Arrêté ministériel portant Règlementation spéciale des mesures d'hygiène et de sécurité dans le secteur minier et ses dépendances en RDC ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Russie ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Egypte ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Afrique du Sud ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Maroc ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Turquie ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Corée du Sud ;
- Travaux de la Commission mixte RDC – Emirats Arabes Unis ;
- Participation aux travaux d'élaboration du Document d'Orientation Stratégique (DOS) sur le Programme Grand-Inga ;
- Travaux de la Commission chargée de l'élaboration de l'avant-projet d'Arrêté portant réglementation de l'exploitation des matériaux de construction à l'aide de drague dans les cours d'eau en RDC.

2.2.5. ATELIERS, SEMINAIRES ET CONFERENCES



- Trente-unième (31^{ème}) édition du Forum Mining INDABA à Cape Town en Afrique du Sud du 03 au 06 Février 2025, dont le Thème général était : « Préparer l'exploitation minière Africaine à l'avenir, dès aujourd'hui » ;
- Atelier de transformation du corridor central en un corridor de développement économique vert à Dar es Salaam (Tanzanie) du 19 au 20 Mars 2025 ;
- Atelier de réflexion sur les opportunités, risques et défis de la transition énergétique pour la RDC, organisé par l'ITIE du 24 au 25 Mars 2025 à l'Hôtel Béatrice à Kinshasa ;
- Atelier d'échanges entre les Administrations et les entreprises minières aux fins de convenir de la structure responsable des synthèses des EIES/PGES ou des PAR, organisé du 29 au 30 Avril 2025 par l'ITIE-RDC ;
- Atelier technique de priorisation des projets et programmes suivi par la Delivery Unit du 12 au 13 mai 2023 ;
- Participation aux travaux de validation du Cadre logique holistique et feuille de route du projet MARSS-FBE les 12 et 28 Mai 2025 au Collège Boboto à Kinshasa ;
- Séminaire sur l'exploitation et la gestion des ressources minières de la RDC, à Nanchang (Chine) du 21 Mai au 03 Juin 2025 ;
- Atelier de restitution de la nouvelle éligibilité PBF 2025-2029 et validation de sa théorie de changement du 22 au 23 Mai 2025 à l'Hôtel Faden House à Kinshasa ;
- Atelier de restitution des résultats des journées de réflexion sur la conciliation de l'exploitation minière et le développement local durable dans les Provinces du Tanganyika et du Maniema, tenu du 03 au 04 Juin 2025 à l'Hôtel Pullman, à Kinshasa ;
- Participation aux travaux de conférence de programmation des investissements publics en Juin 2025 ;
- Forum national sur les enjeux socio-économiques et miniers des accords de paix en RDC et dans la région des Grands Lacs, organisé par la Société civile du 15 au 17 Octobre 2025 à l'Hôtel Pullman à Kinshasa ;
- Atelier sur la validation des chaînes de valeur régionales relatives à la transformation du corridor central en un corridor de développement économique vert tenue à Dar es Salaam (Tanzanie), du 16 au 17 Octobre 2025 ;

- Travaux préparatoires de l'atelier d'harmonisation en vue de l'opérationnalisation du Cadastre agricole organisé par le Secrétaire Général à l'Agriculture, en Octobre 2025 ;
- Atelier dans le Cadre de la mise en œuvre du projet d'appui à l'atteinte des jalons de la deuxième lettre d'intention (LOI 2) entre l'Initiative pour les Forêts de l'Afrique Centrale (CAFI) et la République Démocratique du Congo, organisé du 20 au 21 Novembre 2025 par le Ministère de l'Environnement, Développement Durable et Nouvelle Economie du Climat en la Salle Arche (Cliniques Ngaliema) à Kinshasa ;
- Forum international Africa Digital Innovation Summit du 25 au 26 Novembre 2025 au Centre Culturel et Artistique des Pays d'Afrique Centrale, à Kinshasa ;
- Atelier de renforcement des capacités en matière d'évaluations environnementale et sociale, des suivis et contrôles, dans le cadre du Projet d'Appui à l'Atteinte des Jalons (PAAJ) avec l'appui de l'initiative sur les Forêts d'Afrique Centrale « CAFI » à travers le FONAREDD et le PNUD, tenu du 09 au 11 Décembre 2025 ;
- Onzième (11^e) journée scientifique du Centre de Recherches Géologiques et Minières (CRGM) sous le thème : « La gestion durable des ressources minières et géologiques dans un contexte de changement climatique, tenue du 11 au 12 décembre 2025 au CRGM ;
- Cycle des travaux préparatoires consacrés à la formation et à l'élaboration des stratégies opérationnelles du plan d'actions national pour l'exercice 2026, organisés par le Ministère des Mines et celui des Hydrocarbures, du 15 au 17 Décembre 2025 ;
- Table Ronde sur la délocalisation dans les zones minières de la RDC à Kolwezi, organisée par l'Observatoire Africain des Ressources Naturelles (AFREWATCH) du 18 au 19 Décembre 2025 ;
- Atelier d'échanges sur l'efficacité du système de recouvrement des impôts, droits et taxes applicables au secteur minier, organisé en date du 19 Décembre 2025 par l'Observatoire Africain des Ressources Naturelles (AFREWATCH), en collaboration avec le Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC, à l'Hôtel Memling à Kinshasa ;
- Atelier de renforcement des capacités en suivi-évaluation et de la révision du cadre des résultats du portefeuille PBF 2025-2029 ;
- Atelier d'analyse du projet de Loi de finances 2026 ;
- Atelier de renforcement des capacités en élaboration des documents des politiques sectorielles des Ministères en faveur des Directions d'Etudes et Planification ;
- Atelier d'analyse des informations et réformes institutionnelles en vue de la création d'une base de données nationale ;
- Atelier de présentation, de consolidation et d'appropriation des recommandations issues du dialogue national sur la gouvernance minière dans le contexte de conflit en RDC et dans la région des Grands Lacs ;
- Atelier national de validation de la politique nationale de gestion des catastrophes ;
- Atelier d'opérationnalisation de la plate-forme nationale de gestion des risques des catastrophes et du sous-groupe de travail technique/actions anticipatives sur les inondations ;
- Session de travail avec les DEP sur l'appropriation du Système d'Information de Suivi des Actions Gouvernementales (SISAG) ;
- Atelier national de validation des études du programme d'appui à la réforme foncière ;

- Forum de redynamisation des Groupes Thématiques Sectoriels (GTS) organisé par le Groupe de Coordination des Partenaires (GCP) du Ministère du Plan et de la Coordination de l'aide au développement.

2.2.6. FORMATIONS



- Formations en langues étrangères et informatiques des Cadres et Agents de l'Administration des Mines tenue à l'Académie Diplomatique Congolaise depuis le mois de Février 2025 ;
- Organisation d'une formation certifiante en anglais, session de Février 2025 à l'Ecole Nationale d'Administration à partir du 03 Février 2025 ;
- Formation des formateurs des Administrations fiscales et minières sur le contrôle fiscal de l'industrie minière en RDC organisée du 07 au 10 Mai 2025 à l'Hôtel Pullman, à Kinshasa ;
- Formation sur l'implémentation de l'approche basée sur le risque dans le contrôle fiscal du secteur Minier Industriel, tenue du 19 au 24 Mai 2025 à l'Hôtel Pullman, à Kinshasa ;
- Formation en informatique et en Anglais organisée au Ministère de l'Environnement en faveur des Cadres et Agents du Secrétariat Général des Mines à partir du 29 Mai 2025 ;
- Renforcement des capacités des Agents en gestion des Directeurs d'Etudes et Planification axée sur les Résultats, en Dialogue Institutionnel, en Suivi des Indicateurs de Développement et autres, organisé par le Ministère du Plan du 07 au 11 juillet 2025 à Kinshasa ;
- Formation sur les Questions pratiques des droits de l'environnement en RDC, organisée par le Cabinet LM-CONSEIL LAW FIRM sca, en date du 11 Juillet 2025 ;
- Formation continue au profit de 160 (cent soixante) Cadres et Agents de l'Administration des Mines à l'Ecole Nationale d'Administration de la République Démocratique du Congo (ENA-RDC), organisée en deux vagues, du 29 Septembre au 10 Octobre 2025 et du 20 Octobre au 05 Novembre 2025 ;
- Formation sur le droit fiscal et les Finances publiques au Cercle de Kinshasa, du 22 au 25 Octobre 2025 ;

- Formation interne des agents des Administrations fiscales et minières sur le contrôle fiscal du secteur minier industriel par le COREF, tenue du 10 au 21 Novembre 2025 à l'Hôtel Memling, à Kinshasa ;
- Renforcement des capacités des unités opérationnelles de l'Administration des Mines en télédétection et compétition, organisé à Gaborone (Botswana) par l'agence japonaise Japan Oil, Gas and Metals National Corporation (JOGMEC), du 23 Novembre au 04 Décembre 2025 ;
- Renforcement des capacités des Directeurs d'Etudes et Planification des Administrations publiques dans l'exercice de leur rôle au sein des Groupes des Résultats de Coopération pour le Développement Durable (CCDD 2025 – 2029) ;
- Ordre de mission collectif n°0102/CAB.MIN/MINES/LKW/01/2025 DU 03/11/2025 pour s'enquérir de la situation qui prévaut à la Division Provinciale des Mines d'Ituri, après l'interpellation de Monsieur le Chef de Division des Mines à l'Auditorat Général de Bunia dans la Province d'Ituri.

2.2.7. MISSIONS OFFICIELLES



- Mission de prélèvement des échantillons témoins sur les lots prêts à l'exportation pour analyse à l'étranger auprès de la société TFM SA, pour se rassurer de la conformité de leurs descriptions avant l'apposition du visa devant autoriser leur expédition, organisée du 13 au 16 Janvier 2025 ;
- Mission mixte Fonction Publique – Mines – COREF, relative à la révisitation du Cadre et des Structures organiques du Ministère des Mines, tenue en Mars 2025 à l'Hôtel Bilolo, à Matadi (Province du Kongo Central) ;
- Mission d'inspection du laboratoire LBCA Inspection Analysis SARL à Lubumbashi en Mai 2025 ;
- Participation au 18^e Forum de OCDE du 06 au 07 mai 2025, sur les chaînes d'approvisionnement responsables en minerais à Paris (France) ;

- Mission d'audit au sein des Services du Secrétariat Général des Mines portant sur le suivi des instructions faites par le Secrétaire Général aux Directeurs-Chefs de Service au cours de l'exercice 2024, organisée à Kinshasa en Juin 2025 suivant les Ordres de service collectifs numéros 0013/BUR/SG.MINES/01/2025 et 0014/BUR/SG.MINES/01/2025 ;
- Mission d'encadrement des recettes, effectuée par la Division Préparation et Suivi du Budget Programme, suivant les Ordres de service N°091/DAF-MINES/CMM/2025 du 22 juillet 2025 et n°145/DAF-MINES/CMM/2025 du 17 septembre 2025 ;
- Mission de vérification des conditions d'archivage et de conservation des échantillons témoins des sols, roches et carottes de sondage au sein de la Société KAMOA SA en octobre 2025 ;
- Mission d'inspection et de contrôle des entités de traitement dans les Provinces du Lualaba et du Haut-Katanga, suivant l'Ordre de service collectif numéro BUR/SG.MINES/01/029/2025 du 21 Septembre au 24 Octobre 2025 ;
- Mission d'enquête sur la situation des activités minières illicites liées à l'exploitation artisanale de l'or et du diamant, à Sekebanza dans la Province du Kongo Central, suivant l'Ordre de mission n°093/CABMIN/MINES/KPKM/01/2025 du 01 Novembre 2025 ;
- Déploiement des Cadres et Agents en Provinces pour effectuer les Missions de contrôle de paiement de la Redevance Minière dans le cadre des Missions mixtes MINES – DGRAD, exercice 2025 ;
- Mission de contrôle des Carrières des matériaux de construction suivant l'Ordre de service collectif numéro BUR/SG.MINES/01/033/2025 dans la Province du Haut-Katanga ;
- Mission de service sur l'inventaire des biens de l'Administration des Mines, conformément à l'Ordre de service collectif numéro BUR/SG.MINES/01/016/2025 ;
- Mission de contrôle de conformité Administrative, juridique et technique ainsi que la vérification de la traçabilité et de licéité des sources d'approvisionnement des Entités de traitement des substances minérales issues de l'exploitation artisanale de la filière cupro-cobaltifère en RDC, suivant l'Ordre de mission collectif n°0198/CAB.MIN/MINES/LKW/01/2025 du 26/12/2026, conformément à l'Arrêté du 26 Décembre 2025 portant suspension des activités des Entités désignées ;
- Mission d'identification des besoins en renforcement des capacités des services intervenants dans la gestion des revenus miniers et autres parties prenantes, organisée par le réseau international de cabinets d'audit et de conseil KPMG (Klynvent, Peat, Marwick, Goerdeler) et le Comité de pilotage et d'Orientation de la Réforme des Finances Publiques (COREF) ;
- Mission de collecte des données sur les réformes institutionnelles opérées dans le secteur des mines depuis l'An 2000 à ce jour, organisée par le Secrétariat Général aux Réformes Institutionnelles.

CHAPITRE 3 : GESTION TECHNIQUE

3.1. DROITS MINIERS ET DES CARRIERES

Le Registre du CAMI compte **3.319** (trois mille trois cent dix-neuf) titres de droits miniers et des carrières valides au 30 septembre 2025.

Pour l'exercice 2025, les **368** droits miniers et des carrières octroyés, renouvelés et transformés, se répartissent comme suit :

- PR : 264 ;
- PE : 59 ;
- PER : 3 ;
- PEPM : 4 ;
- ARPC : 28 ;
- AECP : 10.

3.2. ENTITES DE TRAITEMENT

En vertu des dispositions de l'Arrêté Ministériel n°00131/CAB.MIN/MINES/01/2023 du 19 Avril 2023 portant Réglementation des activités de l'Entité de Traitement, la Direction de Métallurgie renseigne qu'au cours de l'année 2025, 22 (vingt-deux) cas de dossiers de demande et de renouvellement d'agrément au titre d'entité de traitement ont été reçus et examinés. Il s'agit de : 10 (dix) agréés par Arrêté Ministériel, 11 (onze) projets d'Arrêté en cours de traitement au Cabinet du Ministre des Mines et 01 (un) dossier en cours d'instruction technique.

3.3. COMPTOIRS AGREES

3.3.1. Comptoirs de Diamant

Le Rapport Annuel de la Direction des Mines renseigne un total de 02 (deux) Comptoirs agréés de Diamant en 2025 dont la liste figure en Annexe 5.

3.3.2. Comptoirs des Pierres de couleur

Le Rapport Annuel de la Direction des Mines renseigne un total de 03 (trois) Comptoirs agréés des pierres de couleur en 2025 dont la liste figure en annexe 6.

3.3.3. Comptoirs d'Or

Au terme du recensement des Comptoirs d'achat et de vente d'Or opérationnel en 2025, il se dégage un total de 23 (vingt-trois) Comptoirs agréés localisés aussi bien à Kinshasa que dans les Provinces Minières dont la liste se trouve en Annexe 7.

3.3.4. Etudes de faisabilité

La Direction des Mines renseigne un total de 151 (cent cinquante et un) études de faisabilité réalisées en 2025 dont 81 ont reçu des avis techniques favorables, 07 (sept) ont reçu des avis défavorables, et à 63 (soixante-trois) a été requis un complément d'informations.

3.4. ARTISANAT MINIER

3.4.1. Coopératives minières

La Direction des Mines a reçu au cours de l'exercice 2025, 75 (soixante-quinze) dossiers de demande d'agrément au titre de Coopérative Minière parmi lesquelles, 43 (quarante-trois) ont été trouvées conformes à la législation minière en la matière et transmis auprès de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines pour compétence et repartis de la manière suivante :

- Sur le 43 (quarante-trois), 20 (vingt) ont reçu leurs agréments au titre de coopérative minière ;
- 06 (Six) ont été retournés pour complément du RCCM, Numéro d'Impôt, Numéro d'Identification Nationale ainsi que du Certificat d'Immatriculation des Sociétés Coopératives ;
- 32 (Trente-deux) dossiers restants sont, soit encore en instance de traitement, soit retournés aux Divisions Provinciales des Mines de leurs ressorts respectifs pour être rectifiées ou complétées.

3.4.2. Zones d'Exploitation Artisanale instituées

Pour ce qui est des données relatives aux Zones d'Exploitation Artisanale, 08 (huit) ont été instituées au cours de l'exercice 2025, comme renseigné dans le tableau ci-après.

Tableau 21 : Institution des zones d'Exploitation Artisanale

N°	Référence de la notification	Date de la signature de l'Arrêté	Numéro Arrêté	Numéro ZEA	Province/Territoire
01	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00636/2025	1054	MANIEMA
02	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00637/2025	1051	MANIEMA
03	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00638/2025	1052	MANIEMA
04	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00639/2025	1053	MANIEMA
05	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00640/2025	1048	MANIEMA
06	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00641/2025	1049	MANIEMA
07	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00642/2025	1050	MANIEMA
08	N°CAB.MIN/MINES/CKM/00213/02/2025	11 Septembre 2025	00643/2025	1047	MANIEMA

Source ; Rapport Annuel d'activités 2025/DIR.Mines

3.4.3. Zones d'Exploitation Artisanale fermées

Au cours de l'année 2025, la Direction des Mines a reçu une (01) notification de fermeture de Zones d'Exploitation Artisanale.

3.5. Mandataires en mines et carrières

La Direction des Mines a réceptionné 36 (trente-six) demandes d'agrément au titre de Mandataires en mines et carrières au cours de l'exercice 2025, lesquelles ont toutes obtenu un avis technique favorable.

3.6. Laboratoires agréés

3.6.1. Identification des Laboratoires agréés

Au terme de l'exercice 2025, sur les 10 (dix) Laboratoires agréés recensés, 04 (quatre) détiennent des agréments en cours de validité. Par contre, le renouvellement des agréments de 04 (quatre) autres est en cours de traitement, tandis que l'agrément de 02 (deux) restants a expiré. Toutes les informations y afférentes sont reprises dans le tableau en Annexe 8.

3.6.2. Rapports reçus et traités des laboratoires

Durant l'exercice 2025, la Direction de Géologie a réceptionné et traité 76 (septante-six) dossiers dont la synthèse est reprise dans le tableau ci-dessous.

Tableau 22 : *Dossiers reçus et traités des Laboratoires*

N°	Types de dossiers	Janv.	Fév.	Mars	Avr.	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct.	Nov.	Déc	Total reçu	Total attendu
1	Mouvements de fonds	4	2	4	2	4	3	5	5	3	6	1	4	43	132
2	Rapports trimestriels	2	1	1	4	2	1	6	0	1	6	1	0	25	44
3	Rapports annuels d'activités	0	0	0	3	1	0	0	0	0	0	0	0	4	11
5	Autres	0	1	1	1	1	0	0	0	0	0	0	0	4	-
Total		6	4	6	10	8	4	11	5	4	12	2	4	76	-

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la Direction de Géologie

3.6.3. Echantillons envoyés à l'extérieur pour analyses

Conformément au Règlement Minier à son article 9, 4^e point, la Direction de Géologie a, au cours de l'année sous revue, apposé le visa valant laissez-passer sur la description des échantillons appartenant à 42 (quarante et deux) Entreprises Minières.

En outre, la situation des échantillons exportés pour analyse et renseignés par les Divisions Provinciales des Mines se présente comme suit :

Tableau 23 : Echantillons envoyés à l'extérieur pour analyses

N°	Division Provinciale	Quantité (en Kg)	Nbr d'Entreprises Minières
1	Haut-Katanga		9
2	Lualaba	120 423,79	11
3	Kongo Central	6 960,10	3
4	Nord-Kivu	2 742,75	2
5	Maniema	13,00	1
6	Ituri	793,00	3
7	Tshopo	90,50	3
8	Tanganyika		1
9	Haut-Uélé		9
Total			42

Source : Rapport annuel d'activités 2025 des Divisions Provinciales

3.7. STATISTIQUES D'INSPECTIONS PERIODIQUES ET PONCTUELLES EFFECTUEES

Au cours de l'année 2025 et ce, conformément aux dispositions de l'article 502 du Règlement Minier, les Cadres et Agents de l'Administration des Mines ont effectué 539(neuf cent trente-neuf) missions d'inspections périodiques et ponctuelles telles que ventilées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 24 : Statistiques de Missions d'inspection et de contrôle

N°	SERVICE	INSPECTIONS PERIODIQUES	INSPECTIONS PONCTUELLES	TOTAL
Au niveau central				
1	Direction des Mines	2	8	10
2	Direction Carrières	0	6	6
3	Direction de la DPEM	0	5	5
4	Direction de Métallurgie	1	0	1
5	Direction de Géologie	0	1	1
Au niveau provincial				
6	Division du Lualaba	12	213	294
7	Division du Haut-Katanga	1	516	517
8	Division du Kongo-Central	4	6	10
9	Division du Sud-Ubangi	0	4	4
10	Division De l'Ituri	0	198	198
11	Division du Maniema	0	72	72
12	Division de Tanganyika	0	41	41
13	Kasaï Oriental	0	1	1
TOTAL		20	1066	1086

Source : Rapports Annuels 2025 : Directions et Divisions Provinciales

3.8. TRAÇABILITE

3.8.1. Généralités

La traçabilité des produits miniers marchands est une exigence mondiale dans le processus d'exploration, d'exploitation et d'exportation. C'est ainsi que le Code Minier en son article 1^{er} point 53 bis définit la traçabilité comme étant « un mécanisme mis en place pour assurer le suivi des étapes de la filière de production minière et de flux financiers subséquents depuis le site d'extraction des produits miniers jusqu'à leur exportation en passant par leur détention, transport, commercialisation, traitement et/ou transformation ».

Les principaux mécanismes de traçabilité dans le secteur minier congolais qui assurent le suivi des minerais depuis l'extraction jusqu'à l'exportation sont :

- **Mécanisme de traçabilité national** dit « traçabilité documentaire » pris en charge par l'Arrêté interministériel n° 149/CAB.MIN/MINES/01/2014 et n° 116/CAB.MIN/FINANCES/2014 du 5 juillet 2014 portant Manuel des procédures de traçabilité des produits miniers marchands, de l'extraction à l'exportation (2^{ème} édition) ;
- **Mécanismes internationaux et régionaux**
 - Processus de Kimberley : certification des diamants bruts via notamment des inspections et la délivrance de certificat de Kimberley ;
 - Mécanisme Régional de Certification de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs (CIRGL) : traçabilité des minerais dits désignés principalement dans la filière stannifère et aurifère (3TG) : l'or et le coltan, avec délivrance du Certificat de la CIRGL et audits sur les sites classés "conformes" ou "non-conformes" ;
 - Des initiatives pilotées par certains organismes tels que l'ITSCI sous le label KUMBUKA ainsi que d'autres prestataires de traçabilité : système pour les 3T (étain, tantale, tungstène), avec étiquettes sur sacs, bases de données numériques et validation.

3.8.2. Cadre Juridique

Le cadre juridique et les initiatives gouvernementales en RDC ont pour but de promouvoir la traçabilité des produits miniers marchands et d'endiguer l'exploitation illicite des ressources naturelles, s'appuyant sur les dispositions et initiatives dédiées.

Pour lutter contre l'exploitation illicite des ressources naturelles, la RDC étant membre à part entière de la CIRGL, est engagée dans le Comité Régional de lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles de la CIRGL « IRRN » en mettant en œuvre dans son intégralité les 06 (six) outils de lutte contre l'exploitation illégale des ressources naturelles des Etats membres de la CIRGL.

a. Sur le plan national

- **Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée par la Loi n°11/002 du 20 janvier 2011** : à travers son article 123 point 3, consacre notamment le fondement de la gestion du domaine minier ;
- **Code Minier (Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002, révisée en 2018)** : régit les activités minières, allant de la recherche à l'exportation en passant par l'exploitation des substances minérales en RDC. Il contient des dispositions cruciales pour lutter contre la fraude et la contrebande minières à travers :

- Le régime des Titres miniers : définit clairement les conditions d'octroi, de validité, de renouvellement, de transfert et de retrait des titres des droits miniers ;
 - Les obligations des Titulaires des droits miniers : s'imposent aux entreprises minières en matière de respect de la législation, de protection de l'environnement, de développement communautaire et de transparence. Le non-respect de ces obligations peut entraîner des sanctions, y compris le retrait des titres ;
 - Les Officiers de Police judiciaire à compétence restreinte : recherchent et constatent toutes infractions au Code Minier et à ses mesures d'application ;
 - Les sanctions administratives et pénales : en cas d'exploitation illicite, de fraude, de contrebande et d'autres infractions au Code Minier ;
 - Les Zones d'Exploitation Artisanale (ZEA) : instituées dans des aires spécifiques dans le but de formaliser l'exploitation minière artisanale en vue de la rendre plus responsable.
- Législation sur la Lutte contre le Blanchiment des Capitaux et le Financement du Terrorisme (*Loi n°22/068 du 27 décembre 2022 portant lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme et de la prolifération des armes de destruction massive*) : cette législation, bien que transversale, est pertinente car l'exploitation illicite des minéraux est souvent liée à des flux financiers illicites. Elle impose des obligations de vigilance aux institutions financières et aux acteurs du secteur minier pour détecter et signaler les transactions suspectes ;
 - **Lois sur la Douane et Accises** : en RDC, les produits d'accises sont limitativement énumérés par le Codes des accises porté par les Ordonnances-Lois n°18/002 du 13 mars 2018 portant Code des accises et n°10/002 du 20 août 2010 portant Code des Douanes. Ces lois régissent l'importation et l'exportation des minerais et prévoient des sanctions en cas de contrebande et de fraude douanière ;
 - **Mesures d'application du Code Minier** : ces textes réglementaires (Décrets et Arrêtés) précisent les modalités d'application du Code Minier, notamment en ce qui concerne les procédures d'octroi des titres, les modalités de contrôle, la traçabilité et les sanctions.

b. Les Initiatives gouvernementales

Plusieurs initiatives ont été menées en 2025 par le Gouvernement de la RDC à travers le Ministère des Mines, pour renforcer la traçabilité des produits miniers marchands et lutter contre l'exploitation illégale des ressources minérales, notamment :

- La validation de plusieurs sites miniers avec l'aide des partenaires techniques et financiers ou soit à l'initiative du Gouvernement de la République. Sur ce dernier point, on peut mettre en exergue, la publication de l'**Arrêté Ministériel n°00031/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 12 Février 2025** portant Classement au statut « Rouge » de certains sites miniers du Territoire de Masisi dans la Province du Nord-kivu et du Territoire de Kalehe dans la Province du Sud-Kivu, pris dans le contexte de la Guerre d'agression que subit notre pays ; suivi de l'**Arrêté Ministériel N°00734/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 03 novembre 2025** portant prorogation du statut « Rouge » de certains sites miniers du Territoire de Masisi dans la Province du Nord Kivu et du Territoire de Kalehe dans la Province du Sud-Kivu ;
- La mise en place des bureaux de traçabilité dans toutes les Directions Provinciales du CEEC afin de renforcer le suivi des systèmes de traçabilité ;

- La standardisation et la digitalisation des données contenues dans les documents émis par l'Administration des Mines, prévus dans le Manuel des Procédures de traçabilité des produits miniers marchands via une plateforme informatique prête à l'opérationnalisation qui intègre des spécimen standards des documents de traçabilité dans les Provinces pilotes du Haut-Katanga et du Lualaba ;
- L'opérationnalisation à titre expérimental des Initiatives de traçabilité, notamment l'Initiative de Traçabilité de Base « ITB » par le SAEMAPE et l'Initiative de Traçabilité de l'Or Artisanal « ITOA » par le CEEC ;
- Le Lancement du processus d'inspection et de qualification des sites miniers par les Equipes Conjointes de Qualification « ECQ » ;
- Le lancement par le CEEC de la plateforme e-Trace en octobre 2025 lors de l'African Mining Week, un outil digital traçant les minerais de l'extraction à l'exportation pour lutter contre l'exploitation illégale et assurer la conformité aux normes internationales. Ce système complète le logiciel « e-Trace » existant, couvrant or, diamant, cuivre, cobalt et pierres précieuses via six filiales ;
- La souscription de plusieurs exportateurs en RDC à l'Audit Tierce Partie de la CIRGL ;
- La poursuite de l'adaptation des cadres juridique et institutionnel de la RDC avec la mise en œuvre de la 2^{ème} édition du Manuel portant Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL « MRC » ;
- L'alimentation régulière de la base de données de la CIRGL, notamment celle de la Production et de la Cartographie des Sites Miniers artisanaux tenue par le SAEMAPE ainsi que celle des exportations, tenue par le CEEC ;
- La mise en œuvre des recommandations de l'TTIE ;
- L'opérationnalisation de l'Inspection Générale des Mines (IGM) ;
- L'Arrêté ministériel n°00964/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 19 décembre 2025 portant suspension des activités minières et de commercialisation de toutes les entités de traitement des substances minérales issues de l'exploitation artisanale de la filière cupro-cobaltifère œuvrant en RDC ;
- L'Arrêté ministériel n°00993/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 26 décembre 2025 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission chargée de procéder au contrôle de la conformité administrative, juridique et technique, ainsi qu'à la vérification de la traçabilité et de la licéité des sources d'approvisionnement des entités de traitements issues de l'exploitation artisanale de la filière cupro-cobaltifère œuvrant en RDC ;
- Redynamisation de la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude et la contrebande Minières (CNLFM) par la prise de l'Arrêté interministériel n°25/CAB/VPM/MINITERSEDECAC/020/2025 et n°00147/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 25 mars 2025 modifiant et complétant l'Arrêté interministériel n°0719/CAB.MIN/MINES/01/2010 et n°140/CAB.MIN/INT.SEC/2010 du 20 juillet 2010 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Nationale de Lutte contre la Fraude Minière (CNLFM).

c. Sur le plan régional

En application du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL, la RDC est à ce jour le seul pays de la sous-région à se conformer aux exigences requises par le MRC pour la délivrance d'un certificat CIRGL devant accompagner un lot des minerais à l'exportation. A cet effet, plusieurs textes légaux et réglementaires ont été pris pour domestiquer la mise en œuvre de ce mécanisme. Il s'agit entre autres de **l'Arrêté ministériel n°00149/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 28 mars 2024** portant mise en œuvre du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL en RDC.

En ce qui concerne l'inspection, la qualification et la validation des Sites Miniers, il convient de mentionner les actes suivants :

- **L'Arrêté ministériel n°0677/CAB.MIN/MINES/ANSK/01/2021** du 12 novembre 2021 fixant les procédures de détermination des statuts des sites miniers des filières aurifère, stannifère, cupro-cobaltifère et des pierres de couleur en République Démocratique du Congo ;
- **L'Arrêté ministériel n°00150/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 28 mars 2024** portant fiche d'inspection, fiche des indicateurs de qualification et canevas d'évaluation des risques des sites miniers des filières aurifère, stannifère, cupro-cobaltifère et des pierres de couleur en République Démocratique du Congo ;
- **L'Arrêté ministériel n°00098/CAB.MIN/MINES/01/2023** du 15 mars 2023 portant publication des sites miniers « Bleus » des Territoires de Fizi, Kalehe, Kabare, Mwenga et Shabunda en Province du Sud-Kivu ;
- **L'Arrêté ministériel n°00031/CAB.MIN/MINES/01/2025** du 12 février 2025 portant classement au statut « Rouge » de certains sites miniers du Territoire de **Masisi** dans la Province du Nord-Kivu et du Territoire Kalehe dans le Sud-Kivu ;
- **L'Arrêté ministériel n°00734/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 03 novembre 2025** portant prorogation du statut « Rouge » de certains sites miniers du territoire de Masisi dans la Province du Nord Kivu et du Territoire de Kalehe dans la Province du Sud-Kivu.

En rapport avec la traçabilité, les actes ci-dessous ont été pris :

- **L'Arrêté ministériel n°00548/CAB.MIN/MINES/01/2023 du 18 septembre 2023** portant réglementation des activités des initiatives de suivi de la traçabilité des substances minérales ;
- **L'Arrêté interministériel n°149/CAB.MIN/MINES/01/2014 et n°116/CAB/MIN/FINANCES/2014** du 05 juillet 2014 portant manuel de procédures de traçabilité des produits miniers marchands, de l'extraction à l'exportation ;
- **L'Arrêté n°00139 du 20 avril 2020** portant manuel de certification CTC « Certified Trading Chains » de minerais des filières aurifère, cupro-cobaltifère, stannifère et des pierres de couleur en République Démocratique du Congo ;
- **L'Arrêté ministériel n°00630/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 29 Décembre 2024** portant fixation des frais de certification et du tarif des actes d'analyses du laboratoire du CEEC ;
- **L'Arrêté ministériel n°00487/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 28 juillet 2025** fixant les modalités de conservation, de valorisation et d'aliénation des échantillons prélevés pour analyse et/ou expertise préalable à la commercialisation et/ou exportation des produits miniers ;

- **L'Arrêté ministériel n°00005/CAB.MIN/MINES/01/2026 du 23 janvier 2026** modifiant et complétant l'Arrêté ministériel n°00373/CAB.MIN/MINES/01/2023 du 03 août 2023 portant fixation des frais de certification et du tarif des actes d'analyses du Laboratoire du CEEC, tel que modifié et complété par l'Arrêté ministériel n°00404/CAB.MIN/MINES/01/2025 du 14 juillet 2025 modifiant et complétant l'Arrêté ministériel instituant le Comité de Suivi de la mise en œuvre de l'Arrêté ministériel n°00630/CAB.MIN/MINES/01/2024 du 29 décembre 2024.

d. Sur le plan international

Bien que les modifications apportées au Code minier en 2018 n'aient pas intégré explicitement les dispositions sur le devoir de diligence de l'OCDE comparativement à certaines législations internationales, il est cependant fait obligation aux opérateurs miniers de connaître l'origine des minerais et de prévenir l'exploitation illicite dans leurs chaînes d'approvisionnement.

La pérennisation de la guerre soutenue par le Rwanda via le groupe terroriste AFC/M23 qui crée un couloir de sortie frauduleuse de nos minerais, entraînant comme conséquence la fragilité de mécanisme de traçabilité dans cette partie sous occupation.

Ainsi tous les Etats Membres de la CIRGL devront mettre en œuvre les 6 outils en vue de lutter efficacement contre la fraude et la contrebande minières dans la région des Grand Lacs.

3.8.3. Processus de KIMBERLEY

La République Démocratique du Congo, pays membre du Processus de Kimberley (PK) depuis sa création, a participé activement aux activités ci-après au cours de l'exercice 2025 :

- **La réunion intersessionnelle annuelle**, du 12 au 16 mai 2025, sous la présidence des Emirats Arabes Unis dans le prestigieux cadre de So Uptown Tower à Dubaï.

Ce rassemblement qui s'est déroulé sous le thème « *Année de meilleures pratiques* », a connu la participation de différentes délégations des membres du Processus de Kimberley comportant les Participants (Etats membres), les Observateurs tels que le Conseil Mondial du Diamant, la Coalition de la Société civile, l'Association des Pays Africains Producteurs de Diamant (ADPA) et le Diamond Development Initiative (DDI) ;

- **La Plénière du Processus de Kimberley**, tenue à Dubaï (Émirats Arabes Unis), du 17 au 21 novembre 2025 dans un contexte marqué par des défis mondiaux majeurs tels que la baisse du cours du diamant, la montée des conflits armés, l'expansion des marchés illicites et les pressions croissantes sur les communautés minières.

Les représentants des gouvernements, de l'industrie et de la société civile se sont réunis afin d'examiner les avancées du Processus de Kimberley, de renforcer la coopération internationale et d'évaluer les réformes nécessaires pour adapter le système aux réalités contemporaines.

De cette plénière, il convient de retenir ce qui suit :

- L'expression de la volonté commune de préserver la légitimité du diamant naturel, de protéger les communautés affectées par l'exploitation minière et d'assurer la stabilité du commerce international du diamant ;
- L'aboutissement d'un cycle de réformes stratégiques sous la présidence des Émirats Arabes Unis, dans le cadre de la vision « année de meilleures pratiques », des décisions de gouvernance, de la redéfinition du concept de « diamant de conflit », et de la traçabilité digitale du diamant ;

- La continuité de la RDC à la Présidence du Groupe de Travail sur la Production Artisanale et Alluvionnaire jusqu'en 2028 ;
- La reprogrammation en 2026 de la visite de revue du Processus de Kimberley en République Démocratique du Congo, initialement prévue au 2ème Trimestre 2025 ;
- L'élection de l'Inde à la présidence et du Ghana à la vice-présidence du Processus de Kimberley pour l'exercice 2026.

3.8.4. Activités en rapport avec la CIRGL

Pour rappel, les 06 (six) outils de l'Initiative Régionale de lutte contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles de la CIRGL « l'IRRN – CIRGL » sont les suivants :

- Le Mécanisme Régional de Certification « MRC » ;
- L'harmonisation des législations nationales ;
- La base de données régionales sur le flux des minerais ;
- La formalisation du secteur minier artisanal ;
- La promotion de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives « ITIE » ;
- Le Mécanisme d'Alerte Rapide (ou précoce) « MAR ».

Dans ce cadre, le Secrétaire Général aux Mines, représentant de la RDC au Comité Régional de l'IRRN-CIRGL via le Bureau de représentation et sous le leadership de Son Excellence Monsieur le Ministre des Mines, a conduit les activités suivantes en 2025 :

- ✓ Participation à la 26^{ème} réunion du Comité d'Audit, tenue à Nairobi (Kenya) du 23 au 24 avril 2025 ;
- ✓ Participation à la 30^{ème} réunion du Comité Régional de lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles de la CIRGL, tenue à Nairobi (Kenya) du 27 au 29 avril 2025 ;
- ✓ Participation à la réunion extraordinaire des Ministres en charge des Mines de la CIRGL, organisée à Lusaka en Zambie, en date du 2 mai 2025.

Au cours de ces trois réunions, la RDC a soumis une requête à la CIRGL concernant la contrebande présumée des minerais désignés (3TG) de la RDC par le Rwanda suite à l'activisme de la rébellion AFC/M23, conformément au Pacte pour la Paix, la Sécurité et le Développement dans la Région des Grands Lacs et au Protocole sur la Lutte contre l'Exploitation Illégale des Ressources Naturelles. Cette requête a été validée au niveau technique par le Comité d'Audit et le Comité Régional de l'IRRN, et lors de la réunion des Ministres des Mines, une commission d'enquête a été décidée pour investiguer sur cette requête ;

- ✓ Participation à l'atelier régional de validation du Guide régional révisé pour la formalisation du secteur minier artisanal et à petite échelle, tenue à Entebbe (Ouganda) en août 2025.

Au terme d'un processus participatif, les Etats membres de la CIRGL ont validé le Guide régional révisé pour la formalisation du secteur minier artisanal et à petite échelle. Ce Guide constitue une étape clé pour renforcer la formalisation du secteur minier artisanal et à petite échelle dans la Région des Grands Lacs. A cet atelier, la République Démocratique du Congo a été élue à la présidence du Groupe de travail sur la thématique Formalisation EMAPE à travers son point focal sur la formalisation de l'EMAPE au niveau de la CIRGL. Cette élection fait revenir la RDC au plus haut niveau des organes techniques de la CIRGL ;

- ✓ Participation à l'Atelier de haut niveau sur le renforcement du Mécanisme Régional de Certification de la CIRGL à travers les enseignements tirés du Processus de Kimberley à Gaborone (Botswana), du 7 au 8 octobre 2025.

Sous le thème « *Renforcer le mécanisme régional de certification de la CIRGL à travers les leçons tirées du Processus de Kimberley : vers une prospérité partagée et un développement durable dans la région des Grands Lacs* », l'Atelier de Gaborone a mis en lumière les défis persistants, notamment le manque de confiance politique régionale et la nécessité d'une diplomatie renforcée autour des ressources naturelles comme levier de paix et de développement économique. En cela la recommandation majeure formulée consistait à adapter le MRC à la géopolitique évolutive, avec notamment l'intégration de sanctions efficaces et d'un cadre juridique robuste ;

- ✓ Organisation à Kinshasa de :
 - la 27^{ème} Réunion du Comité d'Audit de la CIRGL, du 7 au 8 novembre 2025 ;
 - la 31^{ème} Réunion du Comité Régional de l'Initiative Régionale de lutte contre l'exploitation Illégale des Ressources Naturelles « IRNN » de la CIRGL Kinshasa, du 31 octobre au 1^{er} novembre 2025 ;
 - la 9^{ème} Réunion des Ministres des Mines des pays membres de la CIRGL, en date du 11 novembre 2025 ;
 - le 11^{ème} sommet des Chefs d'État de la CIRGL ouvert sous le thème « *Consolider la paix et la sécurité pour le développement dans la région des Grands Lacs* », en date du 15 novembre 2025.

Notons qu'à l'issue de ces intenses rencontres, la RDC a pris la Présidence tournante de la CIRGL ;

- ✓ Participation à la réunion extraordinaire du Comité Régional de l'IRRN-CIRGL pour l'évaluation de la mise en œuvre de l'Initiative Régionale contre l'exploitation illégale des Ressources Naturelles dans la région des Grands Lacs, tenue à Entebbe (Ouganda) en date du 5 au 6 décembre 2025.

3.8.5. Audit Tierce Partie de la CIRGL

L'Audit tierce partie de la CIRGL pour les exportateurs est une exigence de l'outil « Mécanisme Régional de Certification ». De ce fait, sa mise en œuvre a fait l'objet d'une évaluation lors de la 25^{ème} réunion du Comité d'Audit tenue du 30 octobre au 01 novembre 2024 à Juba au Soudan du Sud.

En 2025, la RDC a été proactive au Comité d'audit de la CIRGL, notamment par l'introduction et l'analyse de sa requête au sein de ce Comité sur les allégations présumées de la contrebande minière menée par le Rwanda dans les zones occupées par les rebelles de l'AFC/M23.

Cette question qui a été amorcée lors de la 26^{ème} réunion du Comité d'Audit tenue à Nairobi au Kenya, constitue une première au sein de cette organisation conformément aux instruments juridiques qui régissent la CIRGL. Les avancées de cette problématique ont été approfondies avec la plus grande attention lors de la 27^{ème} réunion du Comité d'audit tenue à Kinshasa en novembre 2025. Afin d'assurer la clarté et l'efficacité de cette enquête, le Comité a judicieusement appelé à la reconnaissance explicite de la commission comme « une Commission d'Enquête technique et indépendante », ainsi qu'à la prise en compte indispensable de ses préalables essentiels : budget détaillé, plan de travail et

plan d'investigation. La RDC a réaffirmé pour ce faire, son engagement inébranlable à appuyer cette commission jusqu'à l'achèvement complet de sa mission.

Concernant les audits tierce partie, le Comité d'audit a procédé en 2025 à la sélection de quelques audits devant être menés au sien de plusieurs entités parmi lesquelles, pour la RDC, les opérateurs miniers **Mining Mineral Resources (MMR)**, **Tanganyika Mining SPRL (TM)** et **Alphamin Bisie Mining (ABM)**. Pour rappel, depuis 2022, en République Démocratique du Congo treize (13) audits tierce partie ont été conduits avec succès. Ce chiffre illustre la détermination de notre pays à la transparence et à la mise à œuvre totale des six outils de la CIRGL.

Par ailleurs, dans la mise en œuvre des activités des audits tierce partie en RDC, un atelier de renforcement des capacités des acteurs de la chaîne d'approvisionnement des minerais 3TG a été organisé au mois de juin 2025 à Lubumbashi, dans la province du Haut-Katanga. En effet, cet atelier qui visait à renforcer les compétences des acteurs de la chaîne d'approvisionnement, en particulier dans les provinces du Haut-Katanga, du Tanganyika et du Maniema, a constitué un cadre d'échange réunissant les responsables des entités de traitement, les exportateurs, les membres des coopératives, les représentants de la société civile ainsi que ceux des services publics, afin d'approfondir les connaissances sur le cadre régional et international de diligence raisonnable, les normes et exigences en matière de gestion des chaînes d'approvisionnement, et la préparation aux audits tierce partie de la CIRGL.

3.9. REALISATIONS DE LA CISTEMA EN 2025

3.9.1. Organisation des Ateliers, Assemblées plénières, Réunions, Conférences, Séances de travail, Missions et Coordination de l'Alliance 8.7

La Commission interministérielle sur la Lutte contre le Travail de Enfants dans les Mines Artisanales (CISTEMA) a connu une année riche en événements et en progrès réalisés. Ces réalisations découlent de la participation commune de tous les acteurs gouvernementaux et non gouvernementaux qui militent contre le travail des Enfants dans les mines artisanales, durant l'exercice 2025. Il s'agit de :

- Séance de travail du Secrétaire Général aux Mines et Président de la CISTEMA à son Office de travail avec l'équipe du Projet COTECCO venue lui faire part de la fin dudit projet en RDC et s'assurer que le Gouvernement congolais via la CISTEMA sera capable de pérenniser les activités et les opérations du SSRTE, en date du 17 avril 2025 à Kinshasa ;
- Rencontre du Secrétaire Général et Président de la CISTEMA avec les Chercheurs de l'Université Catholique de Bukavu au Centre d'Expertise Gestion du Secteur Minier « CEGEMI-UCB » pour discuter de la problématique de la gestion administrative du Secteur minier en RDC, en date du 21 mai 2025 à Kinshasa ;
- Séance de travail du Secrétaire Général aux Mines et Président de la CISTEMA avec un Consultant du Projet Pact CONGO (projet œuvrant contre le travail des Enfants dans les Mines), pour discuter de la collaboration étroite avec le Ministère des Mines en vue d'obtenir un financement auprès de Bailleurs KUMBUKA, en date 26 septembre 2025 à Kinshasa ;
- Séance de travail du Secrétaire Général aux Mines et Président de la CISTEMA avec un Consultant de l'OIT sur la cartographie des partenaires impliqués dans la protection et prise en charge des enfants, leurs approches de référencement, en date du 25 juillet 2025 à Kinshasa ;

- Participation des Experts de la CISTEMA à l'atelier organisé par le projet ENTR'ALLIANCE suivant l'Ordre de service n° BUR/SG.MINES/01/027/2025 du 14 octobre 2025, pour la mise à jour des données contenues dans le SSRTE, en date 25 octobre au 01 novembre 2025 à Lubumbashi et Kolwezi ;
- Atelier sur le Protocole du SSRTE organisé par la CISTEMA en collaboration avec l'Organisation Internationale du Travail « OIT » à travers le projet ENTR'ALLIANCE, en date du 27 novembre 2025 au Centre d'Accueil CARITAS/Commune de la Gombe ;
- Séance de travail du Secrétaire Général aux Mines et Président de la CISTEMA avec les Experts de l'OIT pour échanger sur l'élaboration de la feuille de route et le rôle que le Ministère des Mines et la CISTEMA pourront jouer au début de l'année 2026, en date du 04 décembre 2025 ;
- Séance de travail du Secrétaire Général aux Mines et Président de la CISTEMA de la RDC avec les Experts du Département de travail du Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, relatif au rôle du Ministère des Mines et la CISTEMA dans l'Exploitation Minière artisanale en prévision des accords de partenariat entre les deux Pays, en date du 27 décembre 2025 à Kinshasa.

3.9.2. Mise en œuvre du Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants « SSRTE »

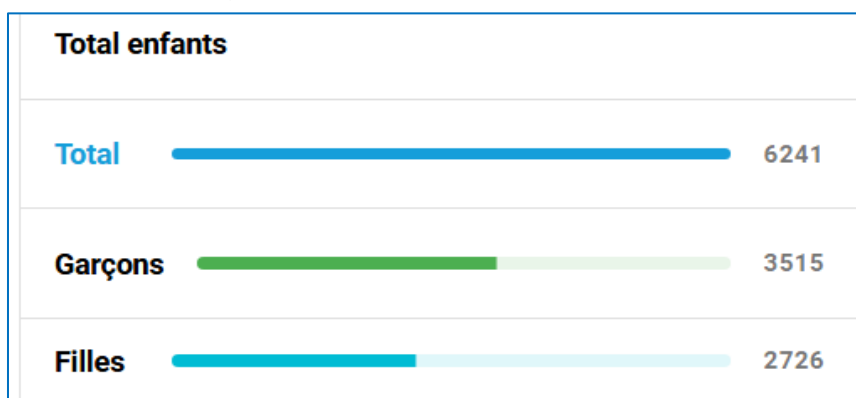
La digitalisation des outils du SSRTE permet de procéder à l'identification et à l'enregistrement des enfants sur les sites miniers artisanaux avec des coordonnées non modifiables et géoréférencées GPS. Ce qui permet de faire le suivi et d'envisager la remédiation pour la prise en charge des enfants sortis de ces sites.

En référence aux données postées dans la plateforme SSRTE, les statistiques ci-après sont tirées du tableau de bord :

- 6241 Enfants enregistrés ;
- 79 Sites miniers identifiés ;
- 144 utilisateurs du système tant au niveau national que provincial.
- 26 Services disponibles ;
- 12 Partenaires ;
- 350 Services offerts aux enfants

La situation globale en rapport avec le genre dégage, sur le 6241 Enfants enregistrés, 3516 garçons et 2726 filles.

Graphique 1 : Statistiques des Enfants recensées dans la plateforme SSRTE



Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 / CISTEMA.

3.9.3. Le Comité de Coordination de l'Alliance 8.7

Le Comité de Coordination de l'Alliance 8.7 dont la Présidence et la Vice-présidence sont assurées respectivement par Monsieur le Secrétaire Général à l'Emploi et Travail ainsi que son Collègue des Mines, a réalisé les activités suivantes :

- Atelier de reconnaissance de l'impact de l'inclusion des survivants dans le processus décisionnel concernant la lutte contre le travail forcé, l'esclavage moderne et la traite des êtres humains, tenu au mois de Février 2025 à Kinshasa ;
- Soumission du rapport annuel du comité de coordination de l'Alliance 8.7 de la RDC au Secrétariat de ladite Alliance à Genève, Mars 2025 ;
- Participation du Secrétaire Général aux Mines et Vice-président de l'Alliance 8.7 de la RDC à la réunion de préparation organisée par la Task-Force de la SADC, chargée de répondre au questionnaire d'enquête sur le Code de conduite pour l'élimination du travail des enfants, le 4 juillet 2025 à Kinshasa.

CHAPITRE 4 : GESTION ENVIRONNEMENTALE

Conformément aux dispositions de l'article 11 du Décret n° 18/024 du 08 juin 2018 modifiant et complétant le Décret n° 038/2003 du 26 mars 2003 portant Règlement Minier qui fixe les attributions de la Direction de Protection de l'Environnement Minier, pour l'exercice 2025, cette dernière a traité les dossiers techniques ci-après :

4.1. Dossiers se rapportant aux attestations de commencement des travaux de recherches

Au cours de l'exercice 2025, suivant les prescrits de l'article 386, literas d et e du Règlement Minier, un total de 28 (vingt-huit) dossiers dont la liste des sociétés ayant obtenu les Attestations de Commencement des Travaux de Recherches est reprise ci-dessous :

Tableau 25 : Liste des sociétés ayant obtenu les Attestations de Commencement des Travaux de Recherches

N°	SOCIETE	TITRE ET N° TITRE
1	GUIL GAL SARL	PR n°15621 et PR n°15648
2	ALINAWA SARL	PR n°15037, et PR n°15036,
3	MUYA RESSOURCE SARLU MINING ENTREPRISE KATANGA SARLU	PR n° 14952
4	CROWN MINING SARL	PR n°15320
5	DRC RESOURCE HOLDINGS INC	PR n°7305
6	ZIBO MINING SARL	PR n°15700, PR n° 15688 et PR n° 15732
7	ABK SERVICES SAS	PR n° 16107, PR n° 16108, PR n° 16109 et PR n° 16110
8	ALPHA MINING SARLU	PR n°15866, PR n°15865 et PR n°15886
9	KIBARA PROSPECTING SARL	PR n°15821
10	SUSTAINABLE MINING AFRICA GROUP	PR n° 15957
11	TLMC MINING S.A.U.	PR n° 14907
12	4T MINING SARL	PR n°15936, PR n°15935
13	CHRIS MINING SARLU	PR n°16148
14	ZK MULTI SERVICES SARL	PR n°15452
15	GLORIA DEI MINING SARL	PR n°14670
16	GLOBAL CONGO MINING SARLU	PR n° 14965
17	KIBARA GOLD SARL	PR n° 14391
18	BARRICK MINING CONGO SARL	PR n° 15778, PR n° 15779, PR n° 15777, PR n° 15780 et PR n° 15776
19	KABARA MINERALS SARLU	PR n°15001
20	ARUWIMI MINING SARL	PR n° 14991
21	AMANI SARLU	PR n° 15797
22	KAMKIS MINING SARL	PR n°15607 et PR n°15606

N°	SOCIETE	TITRE ET N° TITRE
23	PHAEPON INTERNATIONAL RESSOURCES SARL	PR n°15798
24	MANOMIN RESSOURCES SARL	PR n° 15665
25	CANADIAN MINING SARL	PR n°15522
26	SHABA MINING RDC	PR n° 15868
27	KAMPALA WANG KINSHASA SARL	PR n°15815, PR n°15816, PR n°15827, PR n°15817, PR n°15826, PR n°15828
28	KGOR SARL	PR n°15859, PR n°15855, PR n°15882, PR n°15858, PR n°15857 et PR n°15856

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 / DPEM

4.2. Dossiers se rapportant aux attestations de développement et de construction.

Durant l'exercice 2025, suivant les prescrits de l'article 391, literas d, e et f du Règlement Minier, un total de 08 (huit) dossiers se rapportant aux Attestations de Développement et de Construction, , dont la liste est reprise ci-dessous :

Tableau 26 : Liste des sociétés ayant obtenu les Attestations de Développement et de Construction

N°	SOCIETE	TITRE ET TITRE
1	SAMUEL RAHIN KINZA MUFIK CONSTRUCT SARLU	AECP n° 13241
2	LUALABA COPPER SMELTER SAS SINO KAT TIN SARL	PE n° 14044
3	CONGO SILVER AGE SCI ET TECH COBALT SARL	PE n°12337
4	CONGO INVESTEMENTS SARL	PR n°13552, PR n°13550, PR n°14644, PR n°13553 et PR n°13554
5	DRC MINING EXPLORATION AND FACILITY BUSINESS SARL	AECP n°14170
6	COMPAGNIE MINIERE DE LA LUKAYA SA	PE n°1297
7	METAL MINES SARL	PE n°5152
8	TENKE FUGURUME MINING	AECP n°15772 et AECP n°15772 15773

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 / DPEM

4.3. Dossiers relatifs aux Plans d'Atténuation et de Réhabilitation (PAR)

Au regard des dispositions de l'article 203 du Code Minier en vigueur, le titulaire d'un Permis de Recherches ou d'une Autorisation de Recherches des Produits de Carrières doit élaborer et obtenir l'approbation d'un Plan d'Atténuation et de Réhabilitation (PAR) avant de commencer les travaux des recherches minières ou des produits de carrières.

Ainsi, la liste de 117 (cent-dix-sept) PAR traités en 2025, conformément à l'article 434 du Règlement Minier est reprise en annexe 9.

4.4. Dossiers se rapportant aux Etudes d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES)

Conformément aux dispositions de l'article 204 alinéa 1 du Code Minier en vigueur, tout demandeur d'un Permis d'Exploitation, d'un Permis d'Exploitation des Rejets, d'un Permis d'Exploitation de Petite Mine ou d'une Autorisation d'Exploitation de Carrières, est tenu de présenter une étude d'impact environnemental accompagnée d'un plan de gestion environnementale du projet et d'obtenir l'approbation de son EIES et PGES ainsi que de mettre en œuvre ce dernier.

Cette exigence concerne également les cas de renouvellement de ces droits d'Exploitation, et lorsqu'une modification importante dans le processus minier s'impose.

Par ailleurs, l'article 4 litera c de l'Arrêté Ministériel N°00131/CAB.MIN/MINES/01/2023 du 19 avril 2023 portant réglementation des activités de l'entité de traitement, ainsi que l'article 3 litera f de l'Arrêté Ministériel N°00549/CAB.MIN./MINES/01/2022 du 18 septembre 2023 portant réglementation des activités des laboratoires d'analyses des substances minérales, imposent aux entités de traitement et aux laboratoires d'analyses des produits miniers marchands, de présenter et d'obtenir au préalable l'approbation de l'Etude d'Impact Environnemental et Social (EIES) et du Plan de Gestion Environnementale et Sociale (PGES) avant l'octroi de leur agrément par le Ministre des Mines.

L'instruction de l'EIES est faite par le Comité Permanent d'Evaluation (article 455 du Règlement Minier). Ainsi, la liste de 130 (cent trente) dossiers relatifs aux EIES après évaluation faite par le CPE durant l'exercice 2024 est reprise en annexe 10.

4.5. Avis se rapportant à l'agrément des Bureaux d'Etudes Environnementales

Tout requérant désireux d'obtenir l'agrément au titre de Bureau d'Etudes Environnementales est tenu de déposer à la Direction de Protection de l'Environnement Minier sa demande suivant les modalités indiquées à l'article 421 du Règlement Minier.

En 2025, la DPEM a réceptionné 09 (neuf) dossiers dont 06 (six) ont obtenu les Avis Favorables émis en faveur des Bureaux d'Etudes Environnementales :

Tableau 27 : Liste des Bureaux d'Etudes Environnementales

N°	Nom du Bureau d'études	Nature de la demande	Décision
01	DIGBY WELLS ENVIRONNEMENTAL SARL	Renouvellement de l'agrément	Avis favorable
02	SISI NA MULIMAJI SARL	Demande d'agrément	Avis favorable
03	SOILS WATERS AIR AND MINERALS TECHNOLOGIES « SWAN-TECH » SARL	Demande d'agrément	Avis favorable

N°	Nom du Bureau d'études	Nature de la demande	Décision
04	SRK CONSULTING CONGO SARL	Renouvellement de l'agrément	Demande d'informations complémentaires
05	ENVIRONMENT, WATER AND ENGINEERING SERVICES « EWES »	Renouvellement de l'agrément	Demande d'informations complémentaires
06	ALMASI SARLU	Demande d'agrément	Avis favorable
07	ENVIRONMENTAL AGENCY « EA » SarL	Demande d'agrément	Avis favorable
08	ENVIRONMENT, WATER AND ENGINEERING SERVICES « EWES » Sarl	Renouvellement de l'agrément	Avis favorable
09	SERGE-PATRICK-STEPHANIE COMPANY « SEPASCO » SARL	Demande d'agrément	Demande d'informations complémentaires

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DPEM

4.6. Attestations de libération des obligations environnementales en faveur des demandeurs

Sur pied de l'article 475 du Règlement Minier, l'attestation de libération des obligations environnementales est un document délivré par la DPEM, après un rapport d'audit environnemental in situ, suite à une demande préalable de l'opérateur minier.

Durant l'année 2025, un total de 17 (dix-sept) audits environnementaux in situ ont été effectués dans le cadre de cessions de droits miniers, tel qu'indiqué à l'Annexe 11.

4.7. Rapports d'Audits environnementaux et sociaux

Conformément aux prescrits des articles 459 et 460 du Règlement Minier, l'Administration des Mines a enregistré 21 (vingt et un) dossiers d'audits environnementaux et sociaux réalisés par les Bureaux d'études environnementales agréés. Les renseignements desdits rapports sont à lire à l'Annexe 12.

4.8. Sûreté financière de réhabilitation de l'environnement minier

Suivant les prescrits de l'Article 410 alinéa 1, explicité à l'Annexe II du Règlement Minier, l'obligation est faite aux sociétés minières en phase de recherches ou d'exploitation minières ou de carrières de prévoir la constitution d'une sûreté financière de réhabilitation de l'environnement minier. Ainsi, au cours de l'exercice 2025, 26 (vingt-six) sociétés minières ont constitué leurs sûretés financières auprès des institutions bancaires. La liste de ces sociétés est à parcourir en Annexe 13.

4.9. Organismes Spécialisés de gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires des entreprises minières

La gestion de la dotation de 0.3% minimum du chiffre d'affaires est appliquée conformément aux dispositions des articles 258 bis et 285 octies du Code Minier, 414 sexies et 414 septies du Règlement Minier ainsi que de l'Arrêté Interministériel n°00820/CAB.MIN/MINES/01/2021 et n°003/CAB.MIN/AFF.SOC.AH.SN/2021 du 21 décembre 2021 portant approbation du Manuel de procédures fixant les modalités de gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires pour contribution aux projets de développement communautaire dans le Secteur Minier.

Pour l'exercice 2025, les activités relatives à la gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'Affaires concernent 11 (onze) Organismes Spécialisés (Dot) de la 1ère vague et 29 (vingt-neuf) autres de la 2ème vague.

De ce fait, un montant total de dollars américains deux cent soixante-quatorze millions sept cent quatre-vingt-huit mille six cent quatre-vingt-six et quatre-vingt- dix-sept centimes (USD 274 788 686,97) de la Dotation mobilisée pour la période cumulée de 2018–2024 pour la réalisation des projets prioritaires auprès de 43 (quarante-trois) sociétés minières réellement opérationnelles sur les 46 (quarante-six) installées. Les 10% de ce montant sont affectés au fonctionnement des organes de la Dotation et les 90% restants servant à la réalisation des projets d'intérêt communautaire.

En somme, 48 (quatre cent quatre-vingt-cinq) projets prioritaires ont été approuvés par le Comité de Supervision comme renseigné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 28 : Répartition de projets approuvés

Désignation	Nombre
Projets totalement finis	222
Projets en cours d'exécution	169
Projets en phase de passation des marchés publics	41
Projets non encore exécutés	53
Total	485

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DPEM

Tous ces projets sont exécutés par les sociétés minières établies dans les provinces du Haut-Uélé, du Haut-Katanga, du Lualaba et du Nord-Kivu. Le processus d'installation des Organismes Spécialisés va se poursuivre dans toutes les zones d'exploitation minière en RDC.

Le nombre de sociétés par province auprès desquelles les Organismes Spécialisés sont déjà installés se présente de la manière suivante :

- Haut-Uélé : 1 société ;
- Haut-Katanga : 24 sociétés ;
- Lualaba : 17 sociétés ;
- Nord-Kivu : 1 société.

Le tableau ci-dessous renseigne sur les domaines d'intervention de projets.

Tableau 29 : Domaines d'intervention des projets financés dans le cadre de la Dot

Domaine	Nombre de projets
Education	74
Santé	77
Infrastructures	89
Agro-pastoral	75
Eau et Energie	61
Electricité	29
Environnement	3
Formation professionnelle	30
Justice	1
Développement Humain	5
Gouvernance et Développement Institutionnel	1
Communication et média	2
Industrie	9
Socio-culturel	29
Total	485

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DPEM

Ainsi, quarante-six (46) Organismes spécialisés de gestion de la Dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires ont été installés, en deux vagues auprès des Entreprises Minières ci-dessous :

Tableau 30 : Liste des Entreprises Dotées des Organismes Spécialisés

N°	L'OS DOT	DATE D'INSTALLATION	LOCALISATION
PREMIERE VAGUE			
1	KIBALI	Septembre 2022	HAUT-UELE / WATSA & FARADJE
2	MUMI	Septembre 2022	LUALABA/ KOLWEZI
3	KCC	Septembre 2022	LUALABA/ KOLWEZI
4	KAMOA	Septembre 2022	LUALABA/ KOLWEZI
5	COMMUS	Septembre 2022	LUALABA/ KOLWEZI
7	SICOMINES	Septembre 2022	LUALABA/ KOLWEZI
8	TFM	Septembre 2022	LUALABA /TENKE & FUNGURUME
6	COMIKA	13 septembre 2022	HAUT-KATANGA / KAMBOVE
9	MMG		HAUT- KATANGA KIPUSHI & BUKANDA
10	RUASHI		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI
11	SHITURU		HAUT-KATANGA / LIKASI
12	AMB	16 septembre 2022	NORD-KIVU/ WALIKALE
13	SACIM	14 septembre 2022	KASAI-ORIENTAL / TSHIBWE
DEUXIEME VAGUE			
14	COMILU	28 juillet 2023	LUALABA /LUILU
15	LAMIKAL		LUALABA / KALUKUNDJI
16	SOMIDEZ		LUALABA / KOLWEZI
17	KIMIN		LUALABA / KISANFU

N°	L'OS DOT	DATE D'INSTALLATION	LOCALISATION
18	METALKOL		LUALABA / KOLWEZI
19	MKM		LUALABA / KOLWEZI
20	BOSS MINING		LUALABA / LIKASI
21	THOMAS MINING		LUALABA / MUTSHATSHA
22	TCC		LUALABA / LUILU
23	HMC		LUALABA / KOLWEZI
24	CCR		LUALABA / MUTSHATSHA
25	CMOC		LUALABA / KISANFU
26	NEW MINERALS INVESTMENT		LUALABA / KAMBOVE
27	METAL MINES	2 août 2023	HAUT-KATANGA/ LIKASI
28	MJM		HAUT-KATANGA/ LIKASI
29	CNMC		HAUT-KATANGA /LIKASI
30	CJCMC		HAUT-KATANGA/ LIKASI
31	DIVINE LAND		HAUT-KATANGA/ LIKASI
32	HUACHIN METAL LEACH		HAUT-KATANGA/ LIKASI
33	KAMBOVE		HAUT-KATANGA / KAMBOVE
34	EXECELLEN MINERALS		HAUT-KATANGA / KAMBOVE
35	KAI PENG		HAUT-KATANGA/ LIKASI
36	RUBAMIN		HAUT-KATANGA/ LIKASI
37	HAUCHIN MABENDE		HAUT-KATANGA / KYEMBE
38	FRONTIER	9 août 2023	HAUT-KATANGA / SAKANIA
39	KICC		HAUT-KATANGA /KISANFU
40	SEK		HAUT-KATANGA / KIPOI
41	GOLDEN AFRICA		HAUT-KATANGA / TUMBWE
42	OM METAL		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI
43	CDM		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI
44	SOMIKA		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI
45	CHEMAF		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI
46	STL		HAUT-KATANGA / LUBUMBASHI

Source : Rapport annuel d'activités 2025 /DPEM

4.10. Cahier des Charges de Responsabilité Sociétale

Dans le cadre du principe de développement durable, l'article 285 septies du Code Minier prévoit la présentation pour tout projet minier d'un cahier des charges de responsabilité sociétale.

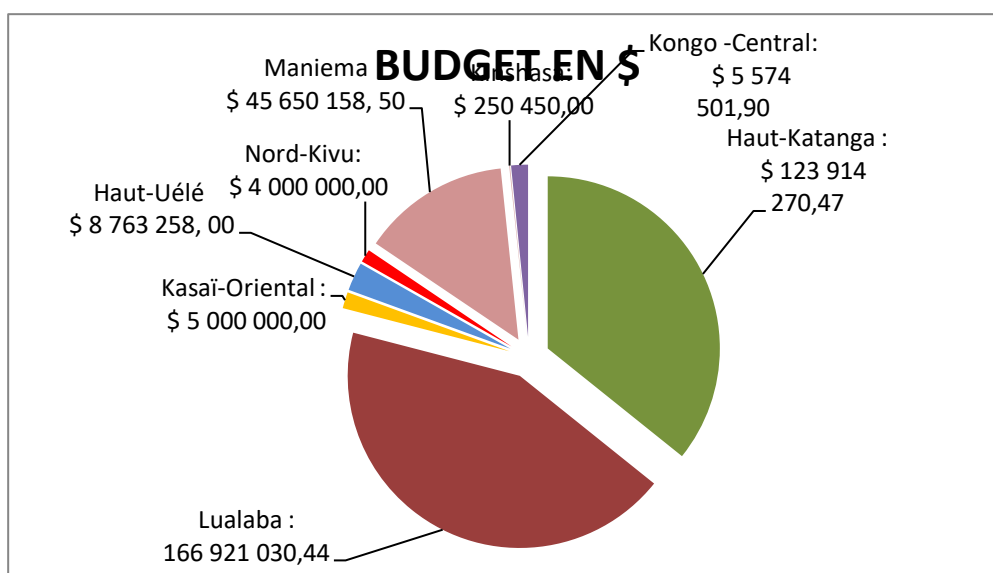
Pour l'exercice 2025, les cahiers de charges enregistrés par la DPEM sont au nombre de 93 (quatre-vingt-treize) Sociétés réparties dans huit (8) Provinces pour un budget global de dollars américains Trois cent soixante millions soixante-treize mille six cent soixante-neuf et trente-et-un centime (USD 360 073 669,31) comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

Tableau 31 : Synthèse de la situation des Cahiers de Charges

N°	PROVINCE	Nbre D'ENTREPRISES PAR PROVINCE	BUDGET EN USD
1	Haut-Katanga	42	123 914 270,47
2	Lualaba	30	166 921 030,44
3	Kasaï-Oriental	1	5 000 000,00
4	Haut-Uélé	1	8 763 258,00
5	Nord-Kivu	1	4 000 000,00
6	Maniema	5	45 650 158,50
7	Kinshasa	2	250 450,00
8	Kongo-Central	11	5 574 501,90
9	Total	93	360 073 669,31

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DPEM

Graphique 2 : BUDGET DE CAHIERS DES CHARGES PAR PROVINCE



Graphique 3 : NOMBRE D'ENTREPRISES AYANT SIGNES LEUR CAHIER DES CHARGES PAR PROVINCE

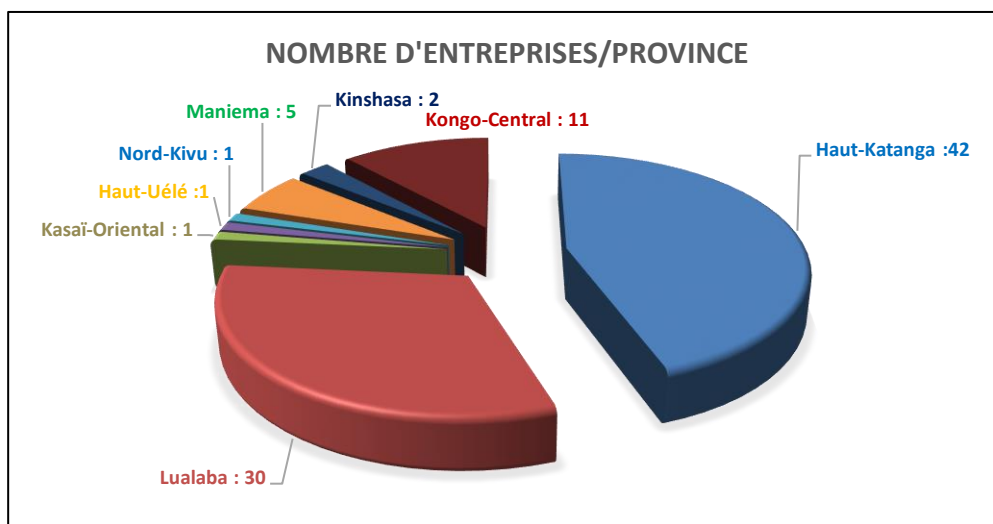


Tableau 32 : Synthèse de la situation des Cahiers de Charges en 2025

N°	PROVINCE	BUDGET EN USD	Nbre D'ENTREPRISES PAR PROVINCE
1	Haut-Katanga	123 914 270,47	42
2	Lualaba	166 921 030,44	30
3	Kasaï-Oriental	5 000 000,00	1
4	Haut-Uélé	8 763 258,00	1
5	Nord-Kivu	4 000 000,00	1
6	Maniema	45 650 158,50	5
7	Kinshasa	250 450,00	2
8	Kongo-Central	5 574 501,90	11
Total		360 073 669,31	93

Source : *Rapport Annuel d'Activités 2025 /DPEM*

Les entreprises ayant déposé leurs cahiers des charges, suivant leurs chronogrammes d'exécution et ce, par Province, figurent dans l'annexe 14.

CHAPITRE 5 : STATISTIQUES DE PRODUCTION ET DE COMMERCIALISATION DES PRODUITS MINIERES MARCHANDS ET DES RECETTES MINIERES

5.1. STATISTIQUES DE PRODUCTION

La présente section traite des statistiques de production des substances minérales issues essentiellement de l'exploitation industrielle et artisanale. L'exploitation semi-industrielle étant moins renseignée par les Divisions Provinciales des Mines, elle est assimilée à l'exploitation artisanale qui est prépondérante. Ces substances minérales sont regroupées selon les filières : Diamantifère, Aurifère, Cupro-cobaltifère, Stannifère et Pierres de couleur.

5.1.1. PRODUCTION DE LA FILIERE DIAMANTIFERE

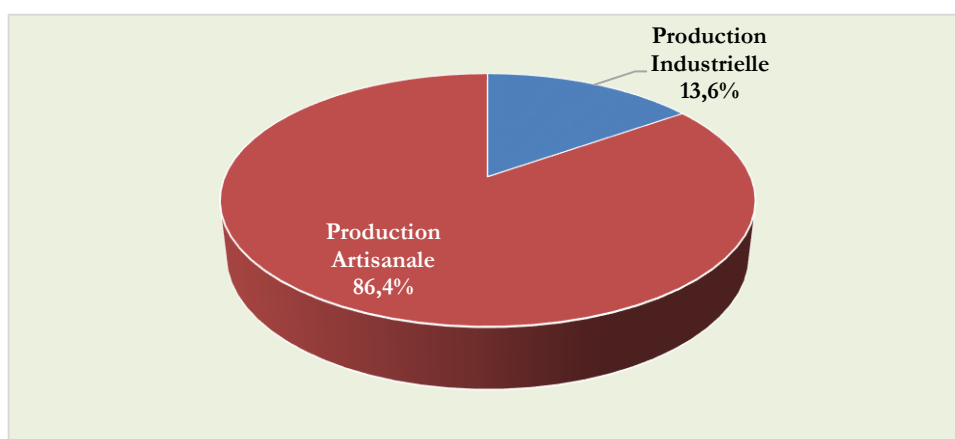
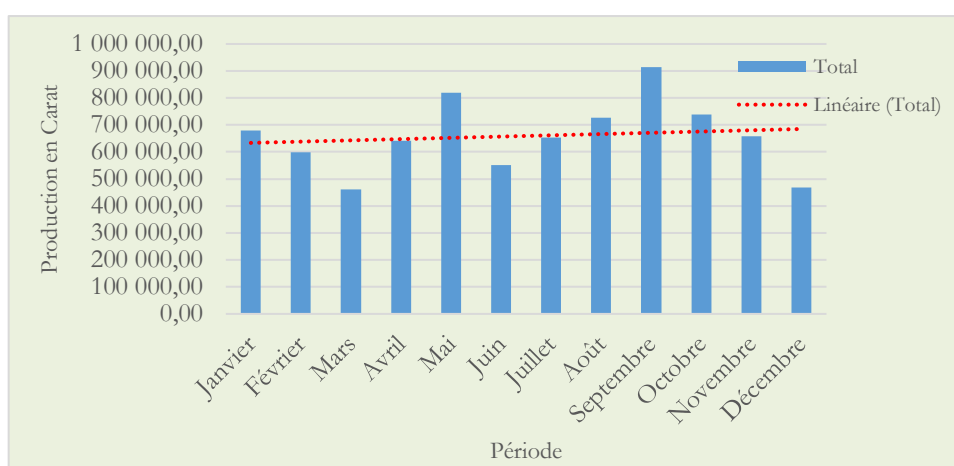
La production totale du Diamant en 2025 se chiffre à **8 913 219,39 carats** et prend en compte l'exploitation industrielle et artisanale comme décliné dans le tableau ci-dessous.

Tableau 33 : Production totale de Diamant en 2025

Période	Production Industrielle (Carat)	Production Artisanale (Carat)	Production totale (Carat)
Janvier	153 962,59	526 386,67	680 349,26
Février	136 502,63	461 520,87	598 023,50
Mars	52 305,42	409 834,87	462 140,29
1 ^{er} Trimestre	342 770,64	1 397 742,41	1 740 513,05
Avril	9 096,11	632 368,97	641 465,08
Mai	126 123,42	693 730,63	819 854,05
Juin	145 446,38	404 949,85	550 396,23
2 ^{ème} Trimestre	280 665,91	1 731 049,45	2 011 715,36
1er Semestre	623 436,55	3 128 791,86	3 752 228,41
Juillet	36 354,14	615 999,65	652 353,79
Août	11 340,62	715 208,23	726 548,85
Septembre	109 676,83	803 960,90	913 637,73
3 ^{ème} Trimestre	157 371,59	2 135 168,78	2 292 540,37
Octobre	209 852,41	828 387,62	1 038 240,03
Novembre	88 931,81	869 757,24	958 689,05
Décembre	132 092,21	737 225,66	869 317,87
4 ^{ème} Trimestre	430 876,43	2 435 370,52	2 866 246,95
2 ^{ème} Semestre	588 248,02	4 570 539,30	5 158 787,32
CUMUL	1 211 684,57	7 699 331,16	8 911 015,73

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, 2025

Il ressort de ce tableau qu'en 2025, la RDC a produit 8 913 219,39 carats dont 1 211 684,57 carats d'exploitation industrielle, soit 13,6 % et 7 701 534,82 carats d'exploitation artisanale, soit 86,4%.

Graphique 4 : Répartition de la production totale du Diamant en 2024**Graphique 5 : Evolution de la production totale du Diamant en 2025**

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution de la production totale, influencée par la production de l'exploitation artisanale, dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de septembre, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Tableau 34 : Analyse comparative de la production totale du Diamant (2023-2024)

Variable	Production		Total
	Industrielle	Artisanale	
Production en 2025 (Carat)	1 211 684,57	7 701 534,82	8 913 219,39
Production en 2024 (Carat)	2 859 010,38	6 929 191,48	9 788 201,86
Evolution (2025 – 2024) (Carat)	-1 647 325,81	772343,34	-874982,47
Evolution en 2025 (%)	-57,6%	11,1%	-8,9%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La production industrielle a connu en 2025, une importante baisse de 57,6%, causée en grande partie par la contreperformance de la société SACIM qui a vu sa production baissée de 61% ;
- La production artisanale a connu une hausse de 11,1% ;
- Globalement, la production totale du diamant a connu une baisse de 8,9% en 2025.

5.1.2. PRODUCTION DE L'OR

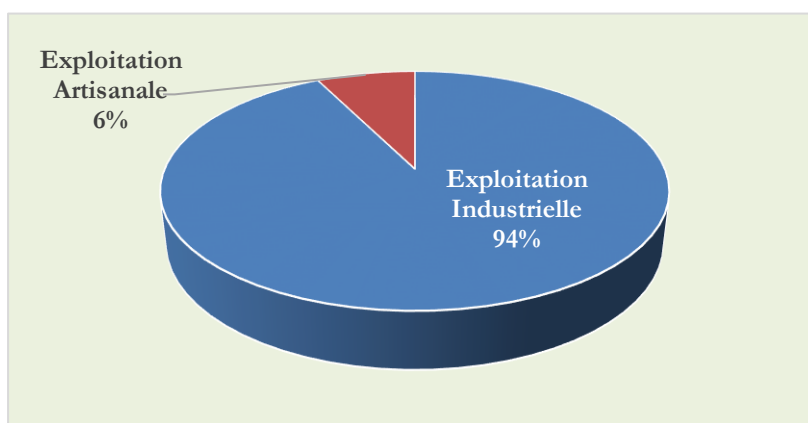
En 2025, la production de l'Or se quantifié à **27 491,35 Kg** dont 25.909,74 Kg d'exploitation industrielle et 1 581,62 d'exploitation artisanale, comme présentée dans le tableau ci-dessous :

Tableau 35 : Production totale de l'Or en 2024

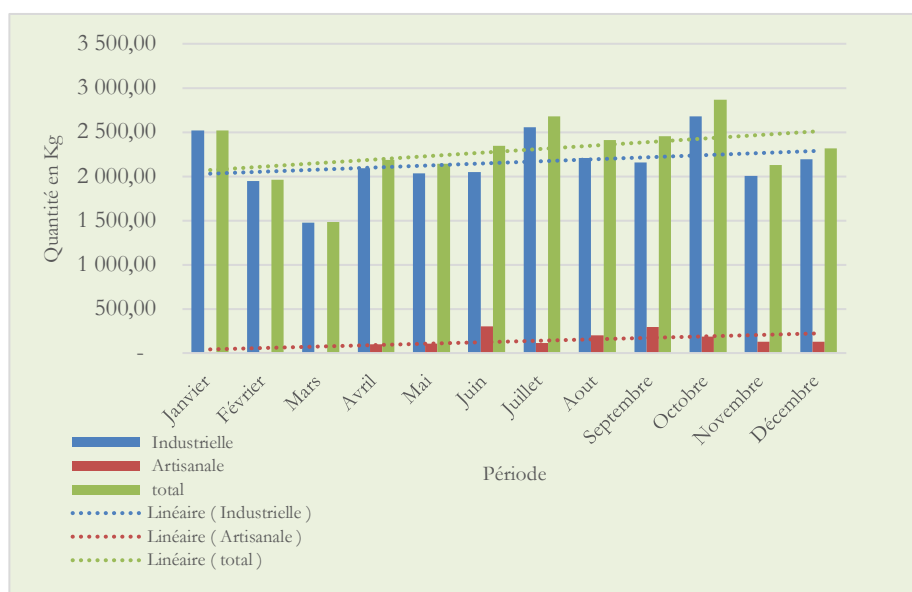
PERIODE	Production Industrielle (Kg)	Production Artisanale (Kg)	Production Totale (Kg)
Janvier	2 515,64	3,62	2 519,26
Février	1 947,53	12,80	1 960,33
Mars	1 476,06	5,47	1 481,53
1er Trimestre	5 939,23	21,89	5 961,12
Avril	2 090,01	98,26	2 188,28
Mai	2 035,96	109,04	2 145,00
Juin	2 047,50	301,28	2 348,78
2ème Trimestre	6 173,47	508,59	6 682,06
1er Semestre	12 112,70	530,48	12 643,18
Juillet	2 559,00	116,02	2 675,02
Aout	2 210,69	200,51	2 411,20
Septembre	2 154,55	295,97	2 450,53
3e Trimestre	6 924,25	612,51	7 536,75
Octobre	2 678,04	186,82	2 864,87
Novembre	2 002,72	126,36	2 129,07
Décembre	2 192,02	125,45	2 317,48
4e Trimestre	6 872,78	438,63	7 311,42
2e Semestre	13 797,03	1 051,14	14 848,17
Cumul annuel	25 909,74	1 581,62	27 491,35

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, 2025

Graphique 6 : Répartition de la production totale de l'Or en 2025



De ce graphique, il ressort qu'en 2025, la production de l'Or d'exploitation industrielle a représenté 92,54% contre 7,46% d'origine artisanale.

Graphique 7 : Evolution de la production totale de l'Or en 2025

Le graphique ci-haut, met en exergue la tendance oscillatoire de la production globale de l'Or avec un pic de 2 864,87 Kg au mois d'octobre et un minimum de 1 481,53 Kg au mois de mars, tout en présentant une progression linéaire.

Tableau 36: Analyse comparative de la production totale de l'Or (2024 - 2025)

Variable	Production industrielle	Production artisanale	Production Totale
Quantité en 2025 (Kg)	25 909,74	1 581,62	27 491,36
Quantité en 2024 (Kg)	25 873,95	1 732,24	27 606,19
Ecart [(2025) – (2024)] en Kg	35,79	-150,62	-114,83
Evolution en 2025 (%)	0,14%	-8,70%	-0,42%

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

5.1.3. PRODUCTION DE LA FILIERE STANNIFERE

Ce point porte sur la production et la commercialisation de la Cassitérite, du Coltan et de la Wolframite, d'où sont extraits les minerais désignés par le terme **3T** (Tin, Tantale & Tungsten). De ces trois minerais, seule la Cassitérite est exploitée industriellement tandis que les deux autres sont produits artisanalement et semi industriellement.

A. LA CASSITERITE

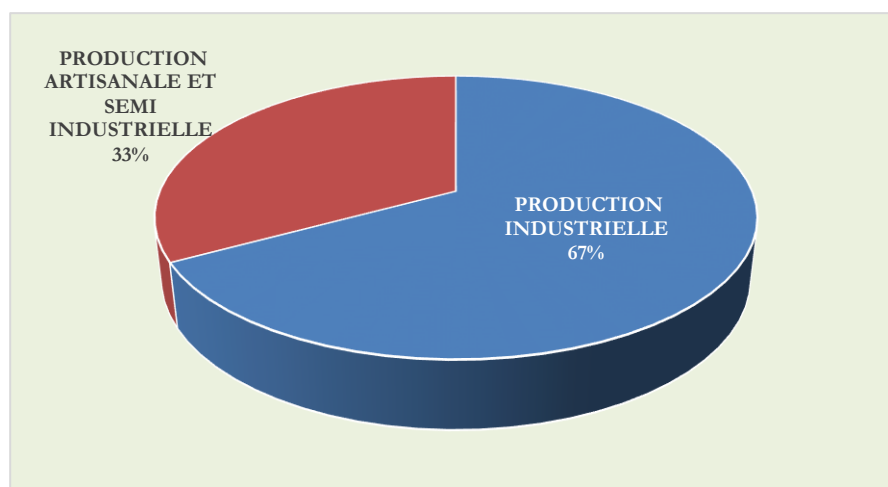
En 2025, la RDC a produit **45 511,95 tonnes** de la Cassitérite dont 30 821,78 tonnes proviennent de d'exploitation industrielle et 14 690,17 tonnes de l'exploitation Artisanale et semi-industrielle, comme l'indique le tableau ci-dessous :

Tableau 37 : Production de la Cassitérite (Kg) Exercice 2025

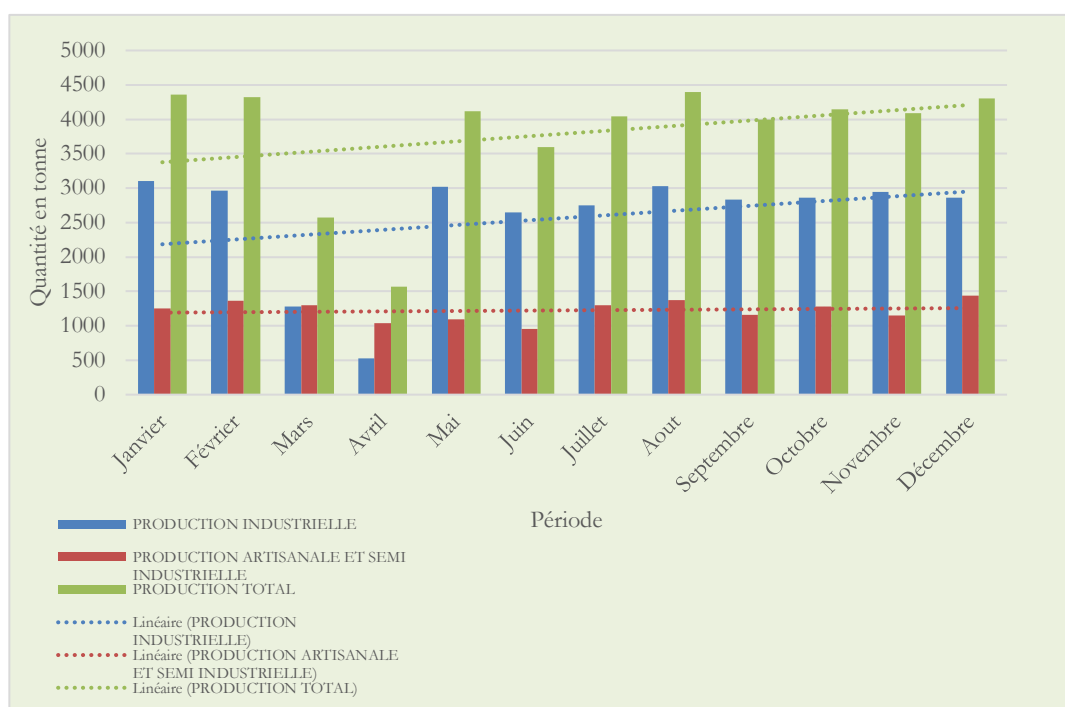
Période	Production industrielle (Tonnes)	Production artisanale et semi-industrielle (Tonnes)	Production totale (Tonnes)
Janvier	3 104,00	1 281,85	4 385,85
Février	2 962,00	1 359,60	4 321,60
Mars	1 276,00	1 300,68	2 576,68
1^{er} Trimestre	7 342,00	3 942,13	11 284,13
Avril	530,78	1 039,08	1 569,86
Mai	3 020,00	1 192,42	4 212,42
Juin	2 644,00	1 010,04	3 654,04
2^{ème} Trimestre	6 194,78	3 241,54	9 436,32
1^{er} Semestre	13 536,78	7 183,66	20 720,44
Juillet	2 746,00	1 364,32	4 110,32
Août	3 031,00	1 458,48	4 489,48
Septembre	2 838,00	1 348,11	4 186,11
3^{ème} Trimestre	8 615,00	4 170,91	12 785,91
Octobre	2 866,00	1 368,80	4 234,80
Novembre	2 941,00	1 145,83	4 086,83
Décembre	2 863,00	1 439,39	4 302,39
4^{ème} Trimestre	8 670,00	3 954,02	12 624,02
2^{ème} Semestre	17 285,00	8 124,93	25 409,93
Cumul Annuel	30 821,78	15 308,59	46 130,37

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

Graphique 8 : Répartition de la production totale de la Cassitérite en 2025



De ce graphique, il se lit qu'en 2025, la production industrielle de la Cassitérite a représenté 67% contre 33% d'exploitation artisanale et semi-industrielle.

Graphique 9 : Evolution de la production totale de la Cassitérite en 2025

Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de la production totale de la Cassitérite avec un pic de 4 489,48 tonnes au mois d'août et un minimum de 1 569,86 tonnes au mois d'avril, tout en dégagant une progression linéaire, boostée par les tendances positives de la production d'exploitation industrielle, artisanale et semi-industrielle.

Tableau 38 : Analyse comparative de la production de la Cassitérite (2024-2025)

Variable	Production		Total
	Industrielle	Artisanale	
Quantité en 2025 (Tonne)	30 821,78	15 308,59	46 130,37
Quantité en 2024 (Tonne)	30 728,75	13 386,45	44 115,20
Ecart [(2025) – (2024)] en tonne	93,03	1 922,14	2 015,20
Evolution (%) en 2025	0,30%	14,36%	4,57%

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

De ce graphique, il ressort qu'en 2025, des hausses respectives ci-dessous sont observées :

- 0,30% pour la production industrielle ;
- 14,36% pour la production artisanale et semi-industrielle ;
- 4,57% pour la production totale de la Cassitérite.

B. COLTAN

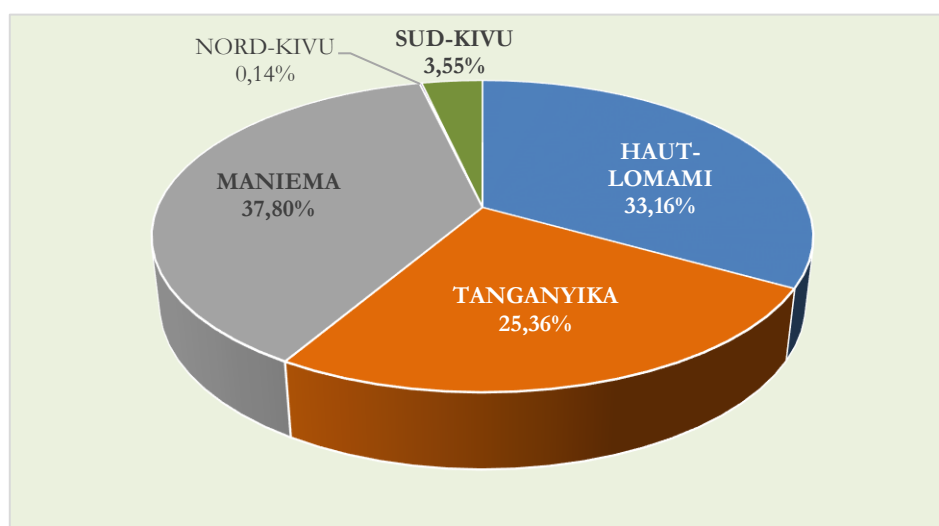
En 2025, la RDC a produit **1 184,978 tonnes** du Coltan, à travers les provinces productrices de cette substance dont les quantités sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 39 : Production artisanale et semi-industrielle du Coltan en 2025

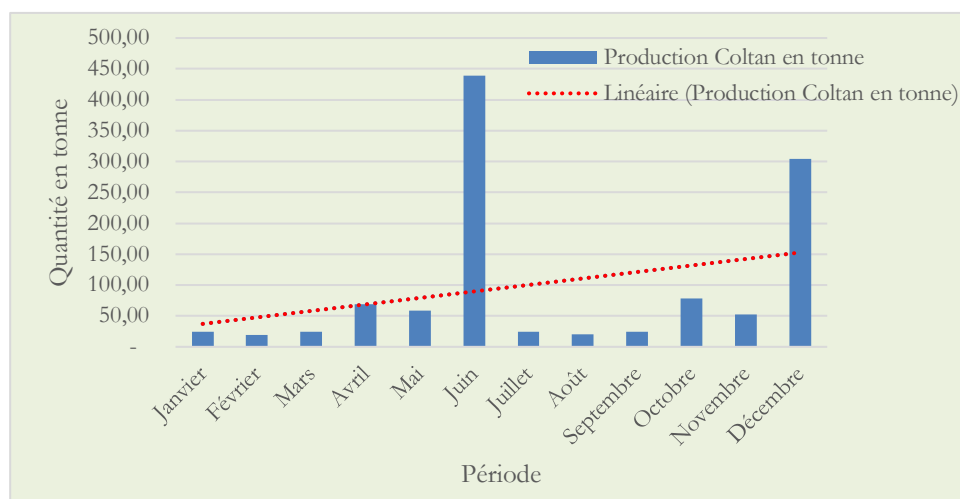
PERIODE	PROVINCES					Total
	HAUT-LOMAMI	TANGANYIKA	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	
Janvier	0,086	24,632	0,000	0,000	0,000	24,718
Février	0,000	19,299	0,000	0,000	0,000	19,299
Mars	0,000	23,990	0,000	0,000	0,000	23,990
1 ^{er} Trimestre	0,086	67,921	0,000	0,000	0,000	68,007
Avril	0,000	46,324	22,894	0,000	0,000	69,218
Mai	9,297	27,715	21,894	0,000	0,000	58,906
Juin	382,230	32,892	23,631	0,000	0,000	438,753
2 ^{ème} Trimestre	391,527	106,931	68,419	0,000	0,000	566,877
1 ^{er} Semestre	391,613	174,852	68,419	0,000	0,000	634,884
Juillet	0,000	23,522	0,000	0,632	12,980	37,134
Août	0,000	19,210	0,000	0,562	0,000	19,772
Septembre	0,000	24,767	0,000	0,000	0,000	24,767
3 ^{ème} Trimestre	0,000	67,499	0,000	1,194	12,980	81,673
Octobre	0,000	18,028	60,000	0,190	15,870	94,088
Novembre	0,000	16,511	36,000	3,987	0,000	56,498
Décembre	0,000	22,573	282,000	0,230	13,031	317,834
4 ^{ème} Trimestre	0,000	57,113	378,000	4,407	28,901	468,421
2 ^{ème} Semestre	0,000	124,612	378,000	5,601	41,881	550,094
Cumul Annuel	391,613	299,464	446,419	5,601	41,881	1 184,978

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, 2025

Graphique 10 : Répartition de la production du Coltan en 2025



De ce graphique, il se lit qu'en 2025, la production du Coltan, principalement artisanale, provient des provinces : Maniema (37,80%), Haut-Lomami (33,16%), Tanganyika (25,36%), Sud-Kivu (3,55%) et Nord-Kivu (0,14%).

Graphique 11 : Evolution de la production du Coltan en 2025

Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de la production du Coltan avec un pic de 438,753 tonnes au mois de juin et un minimum de 19,299 tonnes au mois de février, tout en dégagant une progression linéaire.

Tableau 40 : Analyse comparative de la production du Coltan (2024 – 2025)

VARIABLE	TANGANYIKA	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	HAUT-LOMAMI	TOTAL
Quantité produite en 2025 (tonne)	299,46	446,42	5,601	41,881	391,61	1184,972
Quantité produite en 2024 (tonne)	327,03	0	133,77	349,33	0,85	810,98
Ecart [(2025) – (2024)] en tonne	-27,57	446,42	-128,169	-307,449	390,76	373,992
Evolution en 2025 (%)	-8,43%	#DIV/0!	-95,81%	-88,01%	45971,76%	46,12%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

De ce tableau, il ressort qu'en 2025, la production artisanale et semi-industrielle du Coltan a globalement augmenté de 46,12%, soit 373,992 tonnes de plus qu'en 2024.

C. WOLFRAMITE

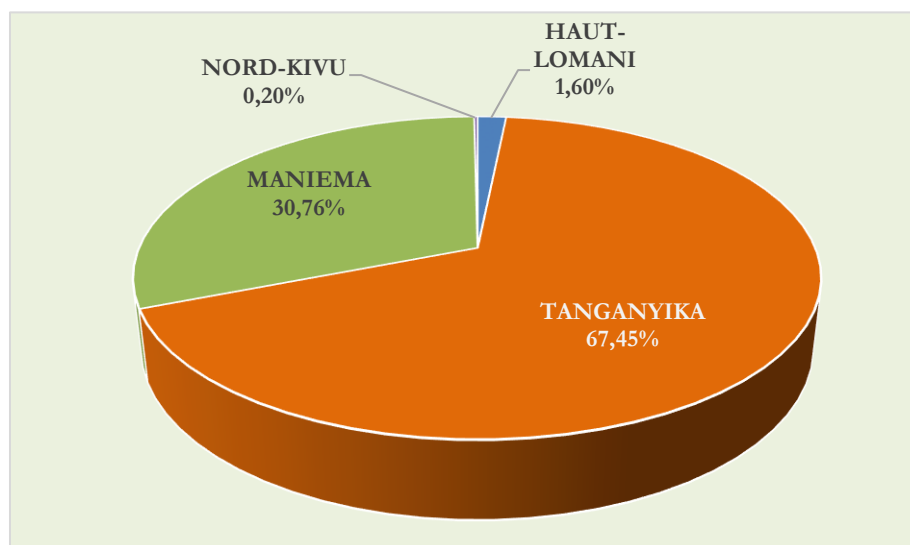
En 2025, la RDC a produit **310,75 tonnes** de la Wolframite dont les provinces productrices et les quantités produites sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 41 : Production de la Wolframite en 2025

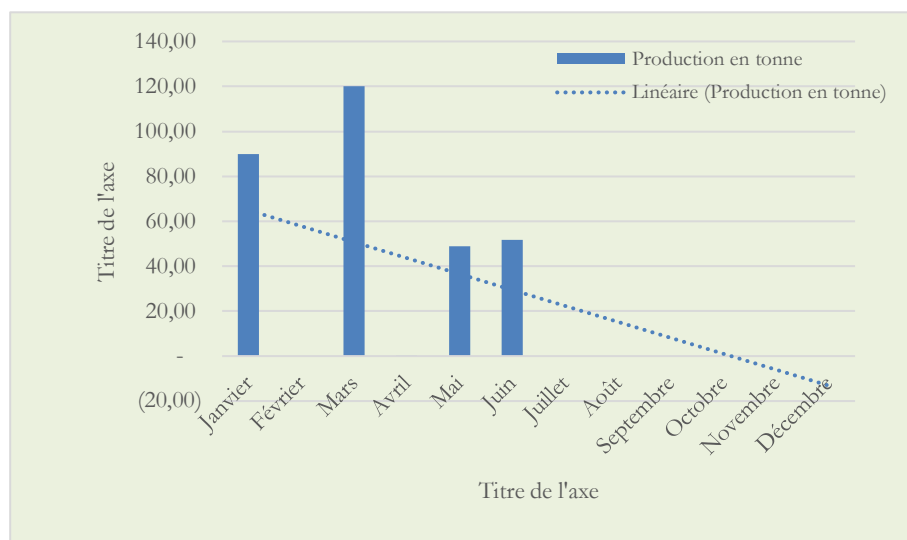
PERIODE	PROVINCES				Total
	HAUT-LOMANI	TANGANYIKA	MANIEMA	NORD-KIVU	
Janvier	0,00	90,00	0,00	0,00	90,00
Février	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mars	0,00	120,00	0,00	0,00	120,00
1 ^{er} Trimestre	0,00	210,00	0,00	0,00	210,00
Avril	0,21	0,00	0,00	0,00	0,21
Mai	0,15	0,00	48,58	0,00	48,74
Juin	4,60	0,00	47,20	0,00	51,80
2 ^{ème} Trimestre	4,97	0,00	95,78	0,00	100,75
1 ^{er} Semestre	4,97	210,00	95,78	0,00	310,75
Juillet	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Août	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Septembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3 ^{ème} Trimestre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Octobre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Novembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Décembre	0,00	0,00	0,00	0,61	0,61
4 ^{ème} Trimestre	0,00	0,00	0,00	0,61	0,61
2 ^{ème} Semestre	0,00	0,00	0,00	0,61	0,61
Cumul Annuel	4,97	210,00	95,78	0,61	311,36

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

Graphique 12 : répartition de la production de la Wolframite en 2024



De ce graphique, il se lit qu'en 2025, la production de la Wolframite provient des provinces : Tanganyika (67,45%), suivi du Maniema (30,76%), Haut-Lomani (1,60%) et Nord-Kivu (0,20%).

Graphique 13 : Evolution de la production de la Wolframite en 2025

Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de la production de la Wolframite avec un pic au mois de mars, tout en dégageant une légère régression linéaire considérable due à la guerre d'agression à l'Est du pays.

Tableau 42 : Analyse comparative de la production de la Wolframite (2024 - 2025)

VARIABLE	HAUT-LOMANI	TANGANYIKA	MANIEMA	NORD-KIVU	TOTALE
Quantité produite en 2025 (tonne)	4,97	210,00	95,78	0,61	311,36
Quantité produite en 2024 (tonne)	1,54	0,00	651,447	11,23	877,262
Ecart [(2025) – (2024)] en tonne	3,43	210,00	- 55,67	- 10,62	- 565,90
Evolution en 2025 (%)	223%	100%	-85%	-95%	-65%

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

5.1.4. PRODUCTION DES TERRES RARES

En 2025, à cause de l'agression rebelle qui secoue l'Est du pays, seule la Monazite a été produite et exportée, dans les grandeurs consignées dans les tableaux ci-dessous :

Tableau 43 : Production des Terres rares en 2025

Province	Période	Monazite (Kg)	Quartz (Kg)
Nord-Kivu	Juin	159 500,00	0,00
	Juillet	25 000,00	0,00
	Aout	130 000,00	0,00
	Octobre	25 000,00	0,00
	Novembre	17 000,00	0,00
	Décembre	25 000,00	0,00
Cumul annuel		381 500,00	0,00

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

5.2. STATISTIQUES DE COMMERCIALISATION

5.2.1. COMMERCIALISATION DU DIAMANT PRODUIT

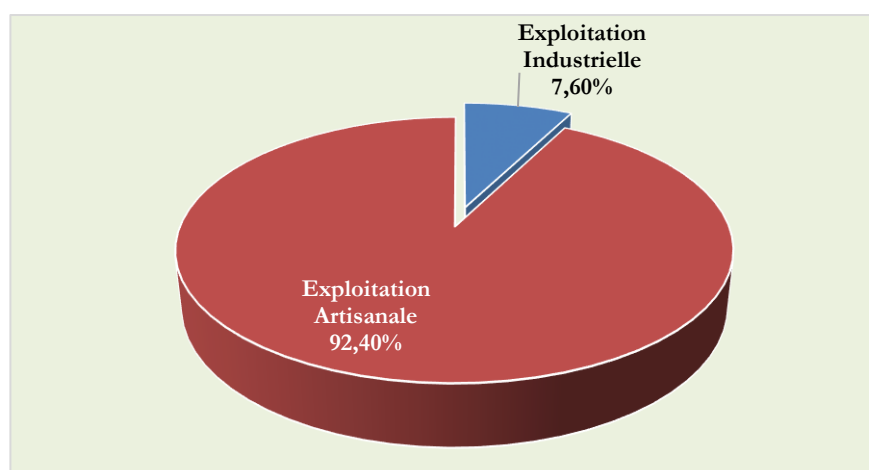
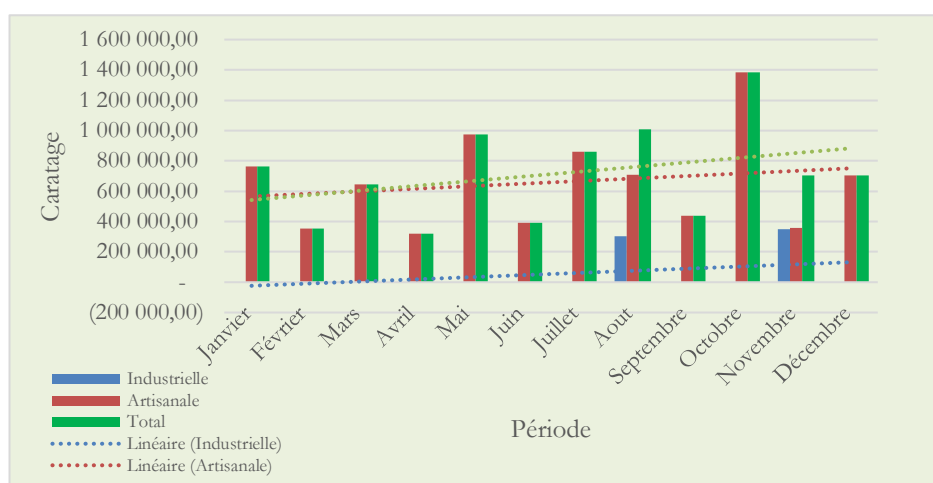
5.2.1.1. EXPORTATION DU DIAMANT

En 2025, la RDC a exporté **8 548 640,88 carats** pour une valeur d'USD **51 747 360,83** dont 7,60 % d'exploitation Industrielle contre 92.40% d'origine artisanale, tels que repris dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Tableau 44 : Exportation du Diamant en 2025

Période	Exportation du Diamant				TOTAL	
	Exploitation Industrielle		Exploitation Artisanale			
	Quantité (Carat)	Valeur (USD)	Quantité (Carat)	Valeur (USD)	Quantité (Carat)	Valeur (USD)
Janvier	0,00	0,00	761 379,96	1 767 257,68	761 379,96	1 767 257,68
Février	0,00	0,00	355 268,40	2 892 882,42	355 268,40	2 892 882,42
Mars	0,00	0,00	645 982,97	3 863 187,52	645 982,97	3 863 187,52
1er Trimestre	0,00	0,00	1 762 631,33	8 523 327,62	1 762 631,33	8 523 327,62
Avril	0,00	0,00	318 569,44	2 676 640,79	318 569,44	2 676 640,79
Mai	0,00	0,00	974 684,35	3 222 519,73	974 684,35	3 222 519,73
Juin	0,00	0,00	392 926,34	3 069 572,34	392 926,34	3 069 572,34
2ème Trimestre	0,00	0,00	1 686 180,13	8 968 732,86	1 686 180,13	8 968 732,86
1er Semestre	0,00	0,00	3 448 811,46	17 492 060,48	3 448 811,46	17 492 060,48
Juillet	0,00	0,00	858 842,13	6 494 250,92	858 842,13	6 494 250,92
Août	301 121,40	3 671 267,83	708 814,87	5 651 739,75	1 009 936,27	9 323 007,58
Septembre	0,00	0,00	436 052,83	3 926 941,05	436 052,83	3 926 941,05
3ème Trimestre	301 121,40	3 671 267,83	2 003 709,83	16 072 931,72	2 304 831,23	19 744 199,55
Octobre	0,00	0,00	1 384 194,03	4 953 657,94	1 384 194,03	4 953 657,94
Novembre	348 704,78	4 294 263,00	355 892,98	2 856 295,00	704 597,76	7 150 558,00
Décembre	0,00	0,00	706 206,40	2 406 884,86	706 206,40	2 406 884,86
4ème Trimestre	348 704,78	4 294 263,00	2 446 293,41	10 216 837,80	2 794 998,19	14 511 100,80
2ème Semestre	649 826,18	7 965 530,83	4 450 003,24	26 289 769,52	5 099 829,42	34 255 300,35
Cumul	649 826,18	7 965 530,83	7 898 814,70	43 781 830,00	8 548 640,88	51 747 360,83

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Graphique 14 : Répartition de la quantité du Diamant exporté en 2025**Graphique 15 : Evolution de la quantité du Diamant de production exportée en 2025**

Le graphique ci-haut met en exergue les tendances suivantes :

- Pour l'exploitation artisanale : la tendance oscillatoire avec un pic au mois d'octobre et une progression linéaire ;
- Pour l'exploitation industrielle : seulement deux mois d'exportation observés ;
- Globalement, la tendance des exportations du diamant en 2025 dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois d'octobre, tout en dégageant une progression linéaire.

Tableau 45 : Analyse comparative de la quantité exportée du Diamant (2024-2025)

Variable	Exploitation		Total
	Industrielle	Artisanale	
Quantité en 2025 (carat)	649 826,18	7 898 814,70	8 548 640,88
Quantité en 2024 (carat)	2 852 104,82	5 612 981,11	8 465 085,93
Ecart [(2025) – (2024)] en Carat	-2 202 278,64	2 285 833,59	83 554,95
Evolution en 2025 (%)	-77,22%	40,72%	0,99%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La quantité exportée d'exploitation industrielle du Diamant a connu en 2025, une baisse de 77,22% ;
- La quantité exportée d'exploitation artisanale du Diamant a connu en 2025, une hausse de 40,72% ;
- Globalement, par rapport à 2024, les exportations totales du Diamant ont connu une hausse d'environ 1% en 2025.

5.2.1.2. VENTES LOCALES (TENDERS) DU DIAMANT DE PRODUCTION INDUSTRIELLE

En 2024, les sociétés SACIM, MIBA et BIHSIUM RESSOURCES ont organisé des ventes aux enchères du Diamant de production industrielle dont les détails sont consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 46 : Ventes Locales (Tenders) du Diamant de Production industrielle en 2025

SOCIETES	PERIODE	CARATAGE	VALEUR (USD)
SACIM	Février	401 617,64	3 732 041,00
	Avril	100 421,71	1 106 516,00
	Sous/Total 1	502 039,35	4 838 557,00
MIBA	Juin	25 571,16	523317,04
	Septembre	50 041,53	362 025,00
	Sous/Total 2	75 612,69	885 342,04
BIHSIUM RESSOURCES SARL	Novembre	11 932,05	42 500,00
	Décembre	15 900,60	76 000,00
	Sous/Total 3	27 832,65	118 500,00
Cumul Annuel (2025)		605 484,69	5 842 399,04

Source : Rapport Pool Statistiques 2025 du SG Mines

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La société SACIM a vendu localement 502 039,35 carats pour une valeur de USD 4 838 557,00 ;
- La société MIBA a vendu localement 75 612,69 carats pour une valeur de USD 885 342,04 ;
- La société BIHSIU a vendu localement 27 832,6 pour une valeur de USD 118 500,00.

5.2.2. COMMERCIALISATION DE LA PRODUCTION DE L'OR

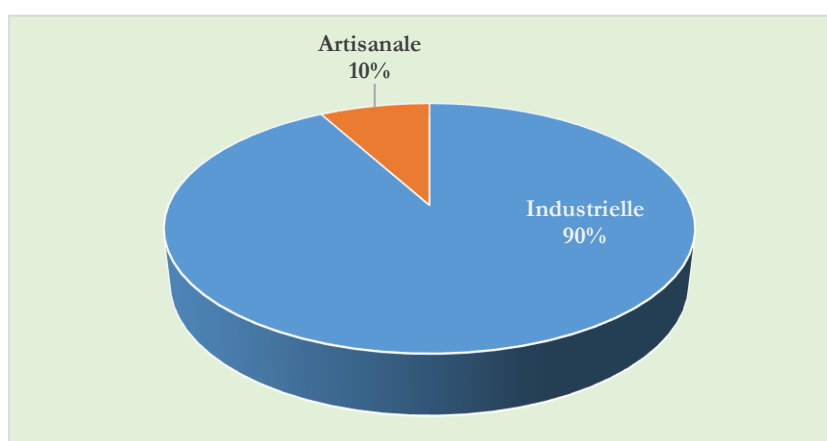
En 2025, la RDC a exporté 28 163,65 Kg d'Or pour une valeur de **USD 2 181 166 555,11**, provenant de l'exploitation industrielle et artisanale dont les détails, la répartition et les évolutions sont consignés dans le tableau et graphiques ci-contre :

Tableau 47 : *Exportation de l'Or (Kg) Exercice 2025*

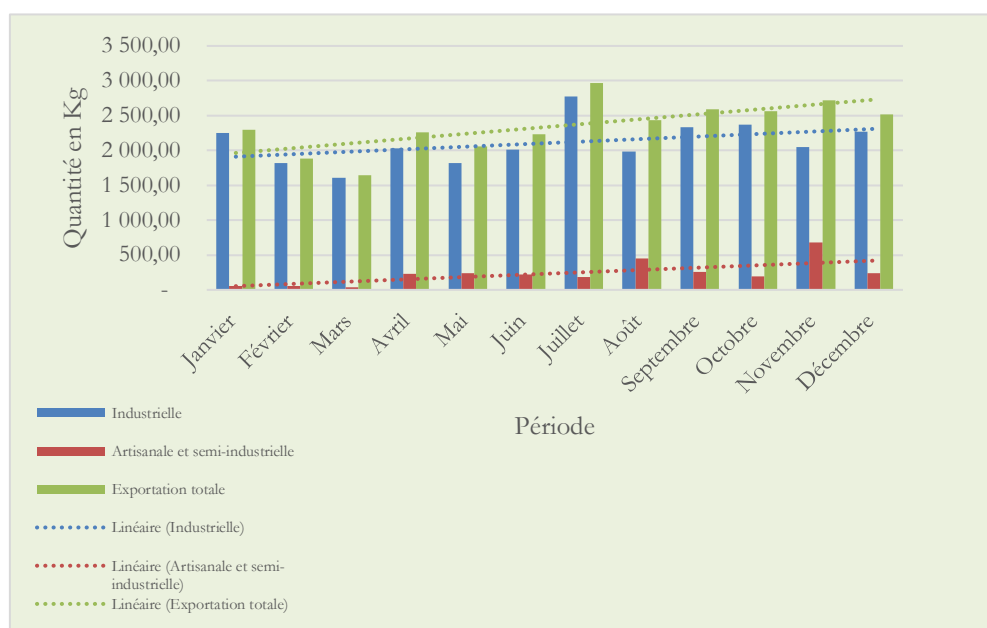
PERIODE	Industrielle		Artisanale		Total	
	Qté (kg)	Valeur (USD)	Qté (kg)	Valeur (USD)	Qté (kg)	Valeur (USD)
Janvier	2 248,77	138 620 855,00	51,66	4 049 918,52	2 300,43	142 670 773,52
Février	1 823,42	112 971 803,00	59,05	5 033 245,60	1 882,47	118 005 048,60
Mars	1 607,27	96 751 222,00	33,16	1 832 742,90	1 640,43	98 583 964,90
1er Trimestre	5 679,46	348 343 880,00	143,87	10 915 907,02	5 823,33	359 259 787,02
Avril	2 029,79	134 911 192,00	226,43	12 985 028,48	2 256,22	147 896 220,48
Mai	1 823,58	130 331 944,00	237,30	23 877 151,92	2 060,88	154 209 095,92
Juin	2 009,72	151 765 512,00	223,49	22 703 488,56	2 233,21	174 469 000,56
2ème Trimestre	5 863,09	417 008 648,00	687,22	59 565 668,96	6 550,31	476 574 316,96
1er Semestre	11 542,55	765 352 528,00	831,09	70 481 575,98	12 373,64	835 834 103,98
Juillet	2 778,31	215 630 293,00	188,29	19 636 382,16	2 966,60	235 266 675,16
Août	1 986,07	152 190 927,00	448,31	22 524 581,64	2 434,38	174 715 508,64
Septembre	2 332,70	182 200 337,00	259,70	27 186 189,15	2 592,40	209 386 526,15
3ème Trimestre	7 097,08	550 021 557,00	896,30	69 347 152,95	7 993,37	619 368 709,95
Octobre	2 370,00	208 151 703,21	189,70	21 379 327,95	2 559,70	229 531 031,16
Novembre	2 044,80	184 420 503,00	676,00	74 886 757,62	2 720,80	259 307 260,62
Décembre	2 272,63	209 059 530,00	243,51	28 065 919,40	2 516,14	237 125 449,40
4ème Trimestre	6 687,42	601 631 736,21	1 109,22	124 332 004,97	7 796,64	725 963 741,18
2ème Semestre	13 784,50	1 151 653 293,21	2 005,51	193 679 157,92	15 790,01	1 345 332 451,13
Cumul Annuel	25 327,05	1 917 005 821,21	2 836,60	264 160 733,90	28 163,65	2 181 166 555,11

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Graphique 16 : Répartition de la quantité d'exportation de l'Or en 2025



Du Graphique ci-haut, les exportations de l'Or de l'exploitation industrielle représentent 90% contre 9% de l'exploitation artisanale et semi-industrielle.

Graphique 17 : Evolution de la quantité exportée de l'Or d'exploitation industrielle en 2025

Du Graphique ci-haut, il ressort ce qui suit en 2025 :

- Les exportations d'origine industrielle présentent une évolution oscillatoire, avec un pic au mois de juillet et un minimum au mois de mars, tout en mettant en exergue une progression linéaire ;
- Les exportations d'origine artisanale et semi-industrielle présentent une évolution oscillatoire, avec un pic au mois de juillet et un minimum au mois de mars, tout en mettant en exergue une progression linéaire ;
- Globalement, les exportations de l'Or présentent une évolution oscillatoire, avec un pic au mois de juillet et un minimum au mois mars, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Tableau 48 : Analyse comparative de la quantité exportée de l'Or (2024-2025)

Variable	Exportation		Total
	Industrielle	Artisanale	
Quantité en 2025 (Kg)	25 327,05	2 836,60	28 163,65
Quantité en 2024 (Kg)	26 068,02	1 746,80	27 814,82
Ecart (2025-2024) en Kg	-740,97	1 089,80	348,83
Evolution 2025 en %	-2,84%	62,39%	1,25%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La quantité exportée de l'Or a connu en 2025, une baisse de 2,84% pour l'exploitation industrielle et une hausse importante de 62,39% pour l'exploitation artisanale ;
- Globalement, par rapport à 2022, cette quantité a connu une hausse de 1,25% en 2025.

5.2.3. COMMERCIALISATION DE LA FILIERE STANNIFERE

Ce point est centré sur les exportations de la Cassitérite d'exploitation industrielle, artisanale et semi-industrielle. Il va ainsi mettre en exergue :

- Les volumes et les valeurs ;
- Les structures ;
- Les tendances linéaires ;
- L'analyse comparative par rapport aux données de l'Exercice 2024.

A. EXPORTATION DE LA CASSITERIE

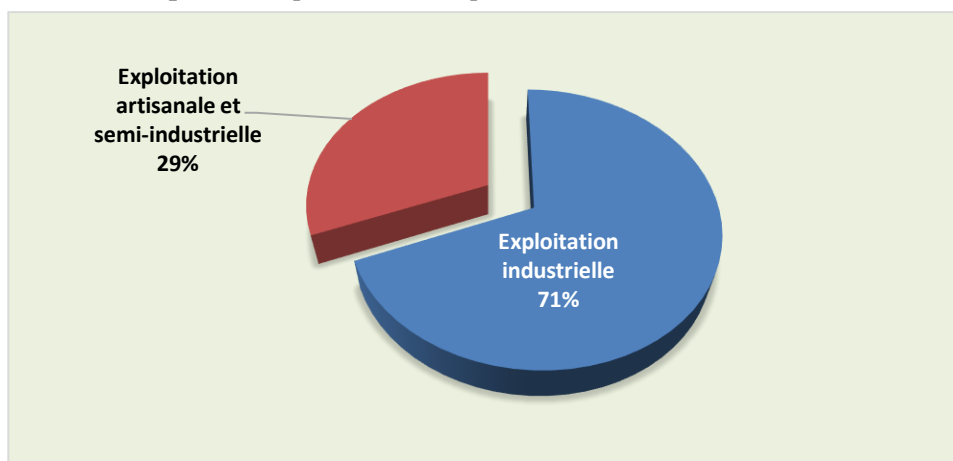
En 2025, la RDC a exporté **44 350,57 tonnes** de la Cassitérite pour une valeur de **USD 573 219 156,26** comme dont la quantité d'exploitation industrielle représente 29% et 71% pour la quantité d'exploitation artisanale et semi-industrielle, tel que repris dans le tableau et le graphique ci-dessous :

Tableau 49 : Exportation de la Cassitérite par type d'exploitation/Exercice 2025

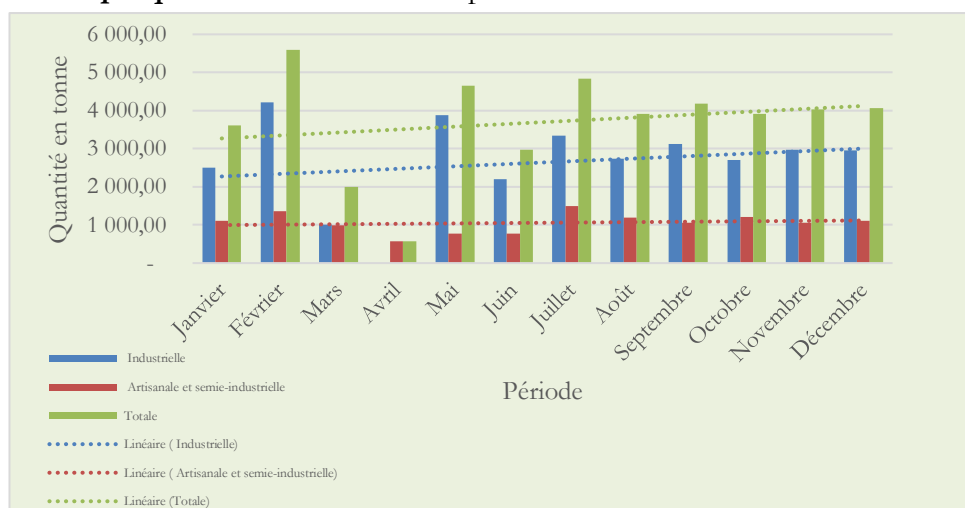
PERIODE	Exploitation Industrielle		Exploitation Artisanale et semi-industrielle		Total	
	Quantité (Tonne)	Valeur (USD)	Quantité (Tonne)	Valeur (USD)	Quantité (Tonne)	Valeur (USD)
Janvier	2 496,00	31 251 000,00	1 106,89	7 046 353,82	3 602,89	38 297 353,82
Février	4 224,00	53 644 800,00	1 369,18	8 395 175,05	5 593,18	62 039 975,05
Mars	1 008,00	12 796 560,00	992,49	9 678 663,84	2 000,49	22 475 223,84
1er Trimestre	7 728,00	97 692 360,00	3 468,55	25 120 192,71	11 196,55	122 812 552,71
Avril	0,00	0,00	565,27	5 831 697,21	565,27	5 831 697,21
Mai	3 888,00	53 981 581,00	770,59	7 885 589,99	4 658,59	61 867 170,99
Juin	2 208,00	33 932 160,00	771,89	8 009 109,57	2 979,89	41 941 269,57
2ème Trimestre	6 096,00	87 913 741,00	2 107,76	21 726 396,77	8 203,76	109 640 137,77
1er Semestre	13 824,00	185 606 101,00	5 576,30	46 846 589,48	19 400,30	232 452 690,48
Juillet	3 336,00	46 425 280,00	1 497,34	13 816 301,97	4 833,34	60 241 581,97
Août	2 736,00	38 697 600,00	1 185,07	11 576 320,40	3 921,07	50 273 920,40
Septembre	3 124,00	44 602 659,56	1 058,85	10 763 189,11	4 182,85	55 365 848,67
3ème Trimestre	9 196,00	129 725 539,56	3 741,27	36 155 811,47	12 937,27	165 881 351,03
Octobre	2 712,00	40 919 422,00	1 204,69	8 952 188,56	3 916,69	49 871 610,56
Novembre	2 976,00	45 827 365,00	1 059,38	8 703 708,56	4 035,38	54 531 073,56
Décembre	2 952,00	50 417 372,00	1 108,93	20 065 058,63	4 060,93	70 482 430,63
4ème Trimestre	8 640,00	137 164 159,00	3 373,00	37 720 955,75	12 013,00	174 885 114,75
2ème Semestre	17 836,00	266 889 698,56	7 114,26	73 876 767,22	24 950,26	340 766 465,78
Cumul Annuel	31 660,00	452 495 799,56	12 690,57	120 723 356,70	44 350,57	573 219 156,26

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

La répartition de l'exportation totale de la Cassitérite en 2024 est consignée dans le graphique ci-dessous :

Graphique 18 : Répartition de l'exportation totale de la Cassitérite en 2025

De ce graphique, il se lit qu'en 2025, les exportations d'exploitation industrielle de la Cassitérite ont représenté 71% contre 29% d'exploitation artisanale et semi-industrielle.

Graphique 19 : Evolution de l'exportation totale de la Cassitérite en 2025

Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de l'exportation totale de la Cassitérite avec un pic au mois de février et un minimum au mois d'avril, tout en dégagant une progression linéaire.

Tableau 50 : Analyse comparative de la quantité exportée de la Cassitérite (2024 - 2025)

Variable	Exportation		Total
	Industrielle	Artisanale et Semi industrielle	
Quantité en 2025 (Tonne)	31 660,00	12 690,57	44 350,57
Quantité en 2024 (Tonne)	29 786,15	14 886,67	44 672,82
Ecart [(2025) – (2024)] en Tonne	1 873,85	-2 196,10	-322,25
Evolution en 2025 (%)	6,29%	-14,75%	-0,72%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La quantité exportée de la Cassitérite a connu en 2025, une hausse de 6,29% pour l'exploitation industrielle et une baisse de 14,75% pour l'exploitations artisanale et semi-industrielle ;
- Globalement, par rapport à 2024, cette quantité a connu une baisse de 0,72% en 2025.

B. EXPORTATION DU COLTAN

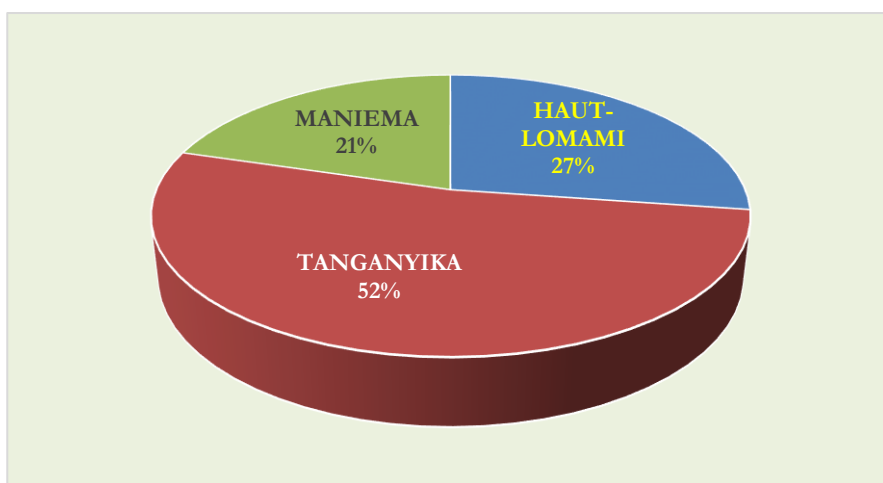
En 2025, la RDC a exporté 891,31 tonnes du Coltan pour une valeur de **USD 18 489 886,64** dont les provinces exportatrices sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 51 : *Exportation du Coltan en 2025*

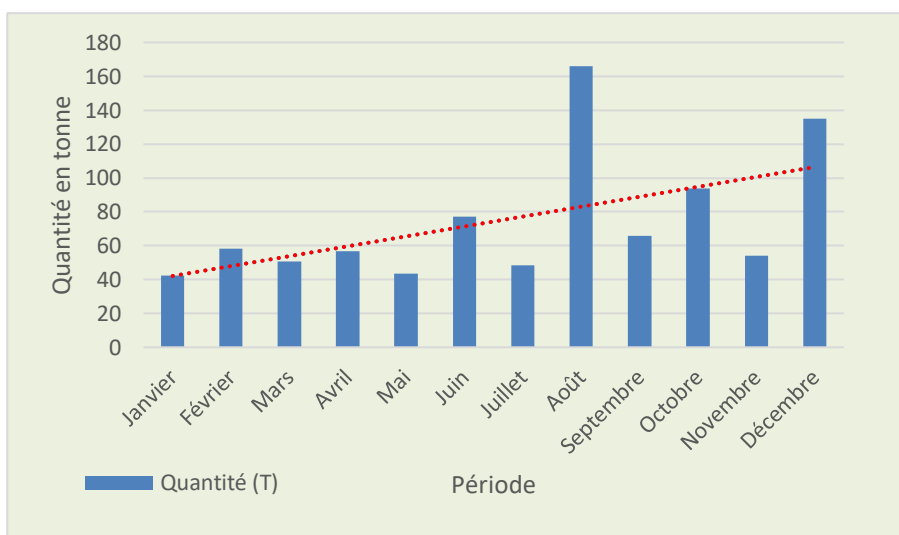
PROVINCE	HAUT-LOMAMI		TANGANYIKA		MANIEMA		TOTAL	
Poste de sortie	Lubumbashi		Kalemie		Kindu			
PERIODE	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)
Janvier	17,00	353 970,00	25,19	753 227,26	0,00	0,00	42,19	1 107 197,26
Février	15,00	317 752,46	43,10	1 241 375,00	0,00	0,00	58,10	1 559 127,46
Mars	15,08	319 345,68	35,60	1 094 880,00	0,00	0,00	50,68	1 414 225,68
1 ^{er} Trimestre	47,08	991 068,14	103,90	3 089 482,26	0,00	0,00	150,97	4 080 550,40
Avril	16,11	352 890,04	40,58	125 746,80	0,00	0,00	56,69	478 636,84
Mai	11,30	236 912,58	32,00	1 018 420,00	0,00	0,00	43,30	1 255 332,58
Juin	29,49	624 707,96	47,50	1 511 935,00	0,00	0,00	76,99	2 136 642,96
2 ^{ème} Trimestre	56,90	1 214 510,58	120,08	2 656 101,80	0,00	0,00	176,97	3 870 612,38
1 ^{er} Semestre	103,97	2 205 578,72	223,97	5 745 584,06	0,00	0,00	327,95	7 951 162,78
Juillet	26,54	556 751,18	22,00	564 750,00	0,00	0,00	48,54	1 121 501,18
Août	28,47	603 540,60	71,80	1 829 556,00	65,68	209 075,00	165,95	2 642 171,60
Septembre	45,01	950 530,02	20,80	459 598,00	0,00	0,00	65,81	1 410 128,02
3 ^{ème} Trimestre	100,02	2 110 821,80	114,60	2 853 904,00	65,68	209 075,00	280,30	5 173 800,80
Octobre	15,80	542 463,09	68,00	1 826 158,00	10,00	194 500,00	93,80	2 563 121,09
Novembre	5,18	115 656,39	30,00	759 750,00	19,00	373 160,00	54,18	1 248 566,39
Décembre	18,08	386 685,58	30,00	834 900,00	87,00	331 650,00	135,08	1 553 235,58
4 ^{ème} Trimestre	39,06	1 044 805,06	128,00	3 420 808,00	116,00	899 310,00	283,06	5 364 923,06
2 ^{ème} Semestre	139,08	3 155 626,86	242,60	6 274 712,00	181,68	1 108 385,00	563,36	10 538 723,86
Cumul Annuel	243,05	5 361 205,58	466,57	12 020 296,06	181,68	1 108 385,00	891,31	18 489 886,64

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Il sied de noter ici que, comme pour la cassitérite, les productions du Nord et Sud-Kivu ont été expédiée à Maniema et Tanganyika pour exportation.

Graphique 20 : Répartition de l'exportation du Coltan en 2025

De ce graphique, il se lit qu'en 2025, l'exportation du Coltan provient des provinces : Tanganyika (52%), Haut-Lomami (27%) et Maniema (21%).

Graphique 21 : Evolution de l'exportation du Coltan en 2025

Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de l'exportation du Coltan avec un pic de 165,95 tonnes au mois d'août et un minimum de 43,30 tonnes au mois de mai, tout en dégageant une progression linéaire.

Tableau 52 : Analyse comparative de l'exportation du Coltan en 2025

VARIABLE	HAUT-LOMAMI	NORD-KIVU	SUD-KIVU	TANGANYIKA	MANIEMA	TOTAL
Quantité exportée en 2025 (Tonne)	391,61	1,61	41,88	299,46	446,42	1 180,99
Quantité exportée en 2024 (Tonne)	418,64	256,02	349,34	343,12	0,00	1 367,12
Ecart [(2025) – (2024)] en Tonne	- 27,03	- 254,41	- 307,46	- 43,66	446,42	- 186,13
Evolution en 2025(%)	-6,5%	-99,4%	-88,0%	-12,7%	100%	-13,6%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Par rapport à l'Exercice 2024, où l'exportation du Coltan se situait à 1 367,12 tonnes, l'analyse comparative dégage en 2025 une baisse de 13,60%, soit 186,13 tonnes de moins.

C. EXPORTATION DE LA WOLFRAMITE

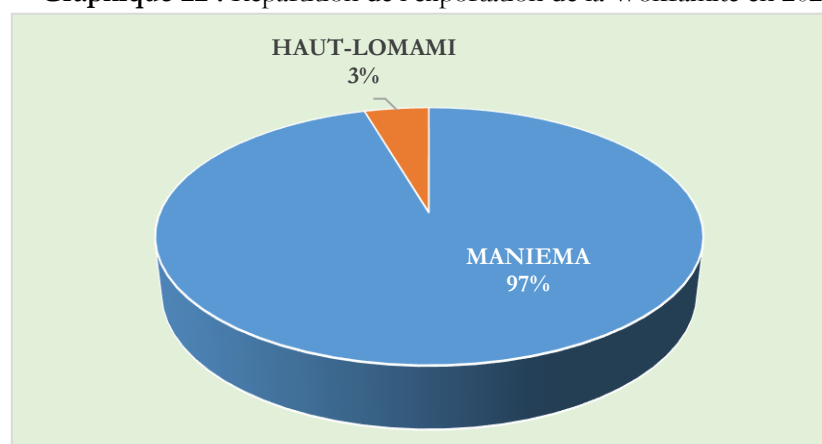
En 2025, la RDC a exporté 61,24 tonnes de la Wolframite pour une valeur d'USD 618 186,98 dont les provinces exportatrices et les quantités respectives produites ainsi que leurs montants sont consignées dans le tableau ci-dessous :

Tableau 53 : *Exportation de la Wolframite en 2025*

PERIODE	MANIEMA		HAUT-LOMAMI		Total	
	Poids en Tonne	Valeur en USD	Quantité (T)	Valeur (USD)	Quantité (T)	Valeur (USD)
Janvier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Février	25,00	155 400,00	0,55	2 328,13	25,55	157 728,13
Mars	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1 ^{er} Trimestre	25,00	155 400,00	0,55	2 328,13	25,55	157 728,13
Avril	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Mai	20,95	283 279,00	0,00	0,00	20,95	283 279,00
Juin	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} Trimestre	20,95	283 279,00	0,00	0,00	20,95	283 279,00
1 ^{er} Semestre	45,95	438 679,00	0,55	2 328,13	46,50	441 007,13
Juillet	0,00	0,00	2,79	14 667,98	2,79	14 667,98
Août	18,45	253 319,00	0,00	0,00	18,45	253 319,00
Septembre	40,00	350 200,00	0,00	0,00	40,00	350 200,00
3 ^{ème} Trimestre	58,45	603 519,00	2,79	14 667,98	61,24	618 186,98
Octobre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Novembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Décembre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4 ^{ème} Trimestre	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} Semestre	58,45	603 519,00	2,79	14 667,98	61,24	618 186,98
Cumul Annuel	104,40	1 042 198,00	3,34	16 996,11	107,74	1 059 194,11

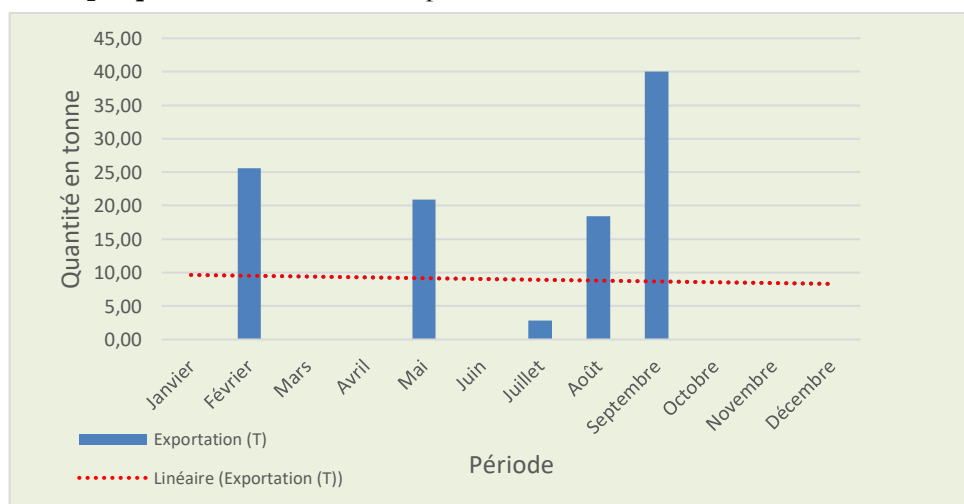
Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Graphique 22 : Répartition de l'exportation de la Wolframite en 2025



ce graphique, il se lit qu'en 2025, l'exportation de la Wolframite provient de la province du Maniema avec 97% et Haut Lomami 3%.

Graphique 23 : Evolution de l'exportation de la Wolframite en 2025



Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire de l'exportation de la Wolframite avec un pic au mois de septembre, tout en dégageant une régression linéaire.

Tableau 54 : Analyse comparative de la quantité exportée de la Wolframite (2024 - 2025)

VARIABLE	MANIEMA	NORD-KIVU	SUD-KIVU	HAUT-LOMAMI	TOTAL
Quantité exportée en 2025 (Tonne)	104,4	0	0	3,34	107,74
Quantité exportée en 2024 (Tonne)	82,43	11,23	168,636	3,974	266,27
Ecart [(2025) – (2024)] en Tonne	21,97	-11,23	-168,636	-0,634	-158,53
Evolution en 2025 (%)	27%	-100%	-100%	-16%	-60%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Du tableau ci-haut, il ressort que, par rapport à l'exercice 2024, où l'exportation de la Wolframite se situait à 266,27 tonnes, l'analyse comparative dégage en 2025 une baisse considérable de 60%, soit 158,53 tonnes de moins.

5.2.4. COMMERCIALISATION DES TERRES RARES

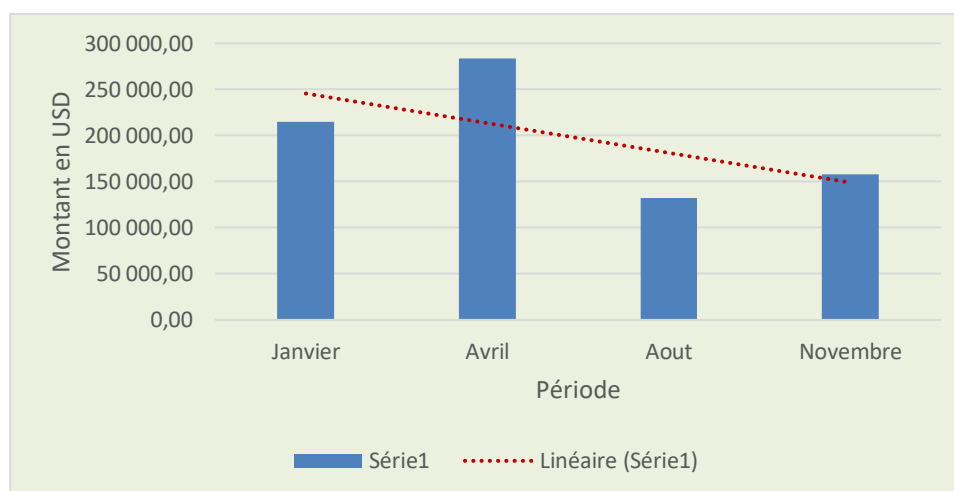
En 2025, la RDC a exporté 325 000 Kg de Monazite pour une valeur d'USD **789 000,00** comme repris dans le tableau ci-dessous :

Tableau 55 : Exportation des Terres rares en 2025

Province	Période	Monazite (Kg)	Valeur en USD
Nord-Kivu / SAKIMA	Janvier	100 000,00	215 000,00
	Avril	125 000,00	283 500,00
	Aout	50 000,00	132 500,00
	Novembre	50 000,00	158 000,00
Cumul annuel		325000,00	789 000,00

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

Graphique 24 : Evolution de l'exportation des Terres rares en 2025



Le graphique ci-haut montre la tendance oscillatoire des Terres rares avec un pic au mois d'avril, tout en dégageant une rétrogression linéaire.

5.2.5. COMMERCIALISATION DE LA FILIERE CUPRO-COBALTIFERE ET ACCOMPAGNATEURS

L'exploitation industrielle de la filière Cupro-Cobaltifère et Accompagnateurs est effective dans les provinces du Haut-Katanga et du Lualaba.

Ainsi dans ce point, il est question de mettre en évidence pour les deux provinces, à travers les tableaux et graphiques repris ci-dessous :

- la photographie des volumes des métaux contenus, leurs valeurs ainsi que les 100% de la redevance minière résultant des exportations de cette filière en 2025 ;
- les tendances linéaires de la commercialisation et la redevance minière ;
- L'analyse comparative avec les données de l'Exercice 2024.

Tableau 56 : Commercialisation de la Filière Cupro-cobaltifère et Accompagnateurs de la Province du Haut-Katanga en 2025

Période	Exportation et Vente Locale Haut-Katanga					
	Métal contenu Cuivre (Tonne)	Métal contenu Cobalt (Tonne)	Zinc contenu (Tonne)	Germanium Contenu (Tonne)	Prix total (USD)	100% Redevance minière Taxée (USD)
	FLUX MATIERES				FLUX FINANCIERS	
Janvier	74 527,48	1 254,81	13 490,65	0,00	677 111 568,74	25 039 375,69
Février	68 684,69	791,75	12 918,54	0,83	627 692 142,80	22 904 043,56
Mars	91 458,41	84,19	18 267,80	0,11	833 683 474,31	29 251 707,17
1 ^{er} Trimestre	234 670,58	2 130,75	44 676,98	0,94	2 138 487 185,86	77 195 126,41
Avril	77 492,38	61,99	18 729,19	0,54	731 789 419,56	25 705 887,65
Mai	65 082,83	2,77	18 851,25	0,58	614 485 047,54	21 556 274,57
Juin	84 175,90	79,55	11 827,95	1,81	755 757 507,49	26 701 426,71
2 ^{ème} Trimestre	226 751,12	144,31	49 408,39	2,93	2 102 031 974,59	73 963 588,93
1 ^{er} Semestre	461 421,70	2 275,06	94 085,36	3,87	4 240 519 160,45	151 158 715,35
Juillet	95 205,11	42,33	18 187,49	0,45	862 437 302,93	30 244 150,49
Août	68 923,75	10,90	18 649,63	0,38	655 215 304,57	22 984 837,56
Septembre	73 191,61	1,12	18 006,10	2,45	756 007 301,45	26 829 929,56
3 ^{ème} Trimestre	237 320,47	54,36	54 843,22	3,28	2 273 659 908,95	80 058 917,60
Octobre	82 484,91	29,97	24 632,97	1,36	793 378 763,44	28 006 845,46
Novembre	54 494,61	6,11	16 185,38	0,00	553 227 807,11	19 368 468,53
Décembre	69 191,27	0,38	20 128,61	0,00	699 943 313,48	24 498 015,97
4 ^{ème} Trimestre	206 170,79	36,46	60 946,96	1,36	2 046 549 884,03	71 873 329,96
2 ^{ème} Semestre	443 491,27	90,82	115 790,18	4,64	4 320 209 792,98	151 932 247,57
Cumul 2025	904 912,96	2 365,88	209 875,55	8,51	8 560 728 953,43	303 090 962,91

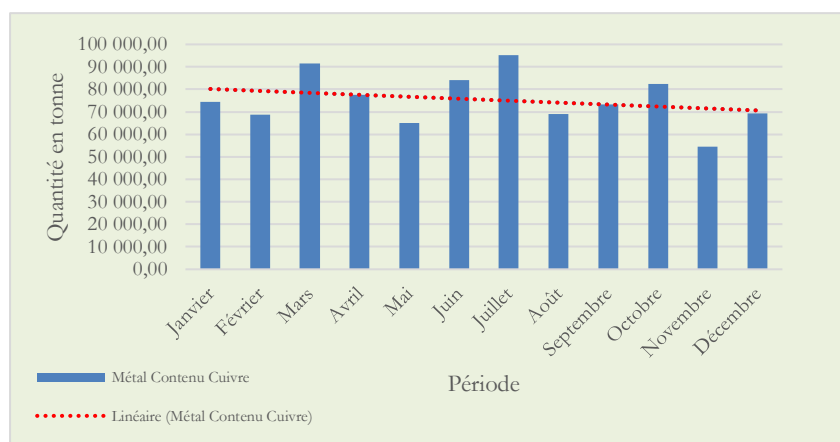
Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

En 2025, la province du Haut-Katanga a commercialisé 904 912,96 tonnes du Cuivre, 2 365,88 tonnes du Cobalt, 209 875,55 tonnes du Zinc et 8,51 tonnes du Germanium ; le tout pour une valeur de USD 8 560 728 953,43 produisant en termes de 100% de la redevance dont la redevance, une somme de USD 303 090 962,91.

Evolution linéaire des quantités commercialisées de la filière Cupro-Cobaltifère et Accompagnateurs en 2025 :

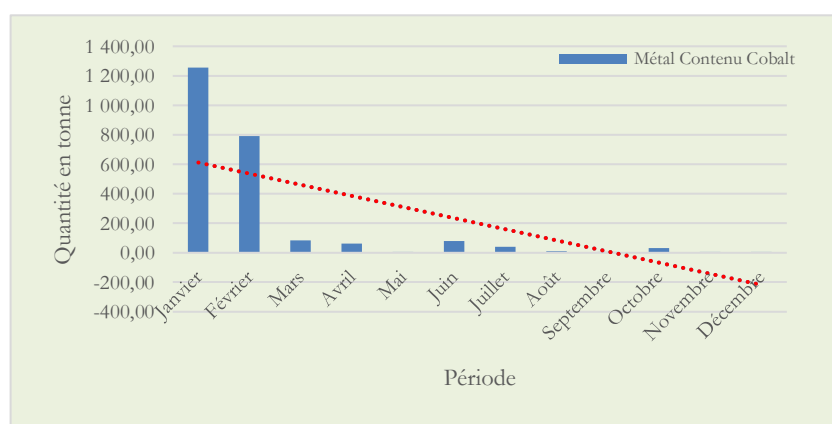
En 2025, les évolutions linéaires des quantités commercialisées (exportation et vente locale) de la province du Haut-Katanga des métaux du cuivre, cobalt, zinc, germanium ainsi que la redevance minière y associée sont consignées dans les graphiques ci-dessous :

Graphique 25 : Evolution linéaire de la commercialisation de Cuivre en 2025

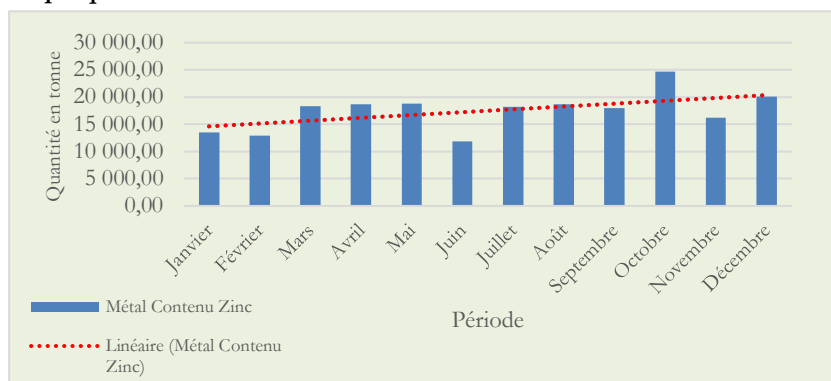


Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution de la commercialisation de Cuivre dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de juillet et un minima au mois de novembre, tout en mettant en exergue une régression linéaire.

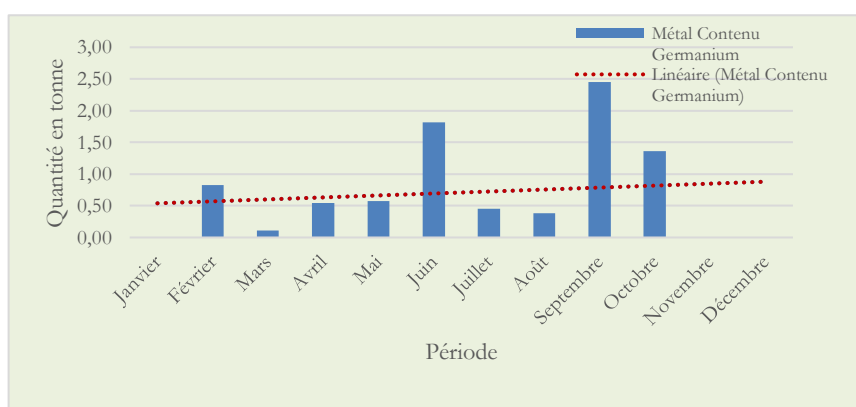
Graphique 26 : Evolution linéaire de la commercialisation de Cobalt en 2025



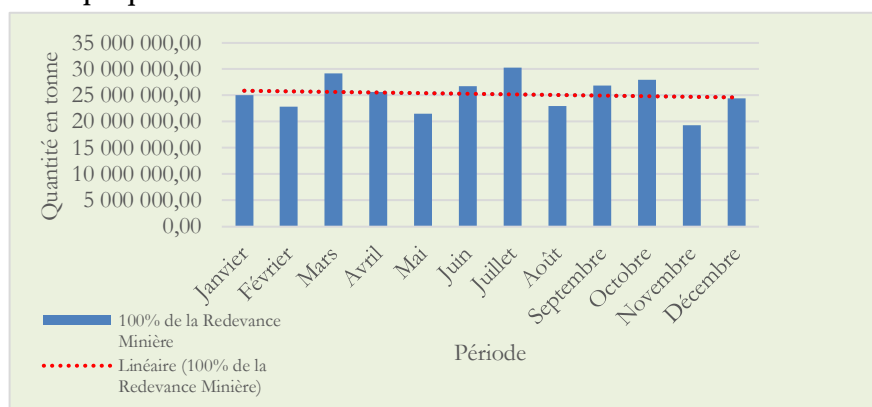
Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, avec la mesure de suspension de l'exportation du Cobalt, ce minerai a connu une baisse continue.

Graphique 27 : Evolution linéaire de la commercialisation de Zinc en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution des exportations de Zinc dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois d'Octobre et minima au mois de juin, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Graphique 28 : Evolution linéaire des exportations du Germanium en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution des exportations du Germanium dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de septembre et minima au mois de janvier, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Graphique 29 : Evolution linéaire de 100% de la redevance minière en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution de la taxation de 100% de la redevance minière dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de juillet et un minima au mois de novembre, tout en mettant en exergue une régression linéaire.

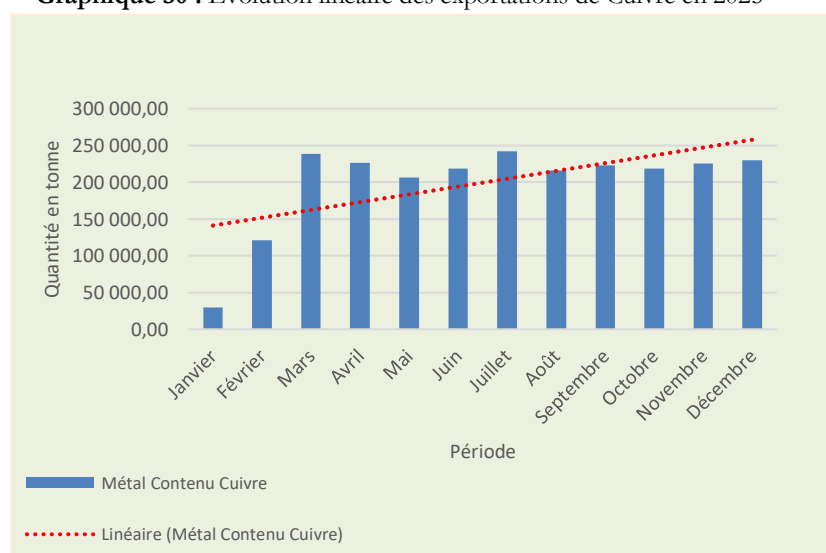
Il sied de noter ici que, la mesure de suspension de l'exportation du Cobalt est la cause majeure de cette régression.

Tableau 57 : Commercialisation de la Filière Cupro-cobaltifère et Accompagnateurs de la Province du Lualaba en 2025

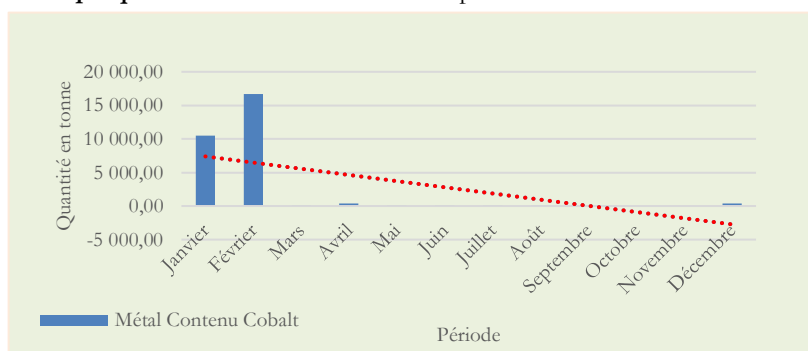
Période	Métal Contenu Cuivre (Tonne)	Métal Contenu Cobalt (Tonne)	Métal Contenu Manganèse (Tonne)	Valeur en USD	100% de la Redevance Minière en USD
Janvier	29 660,10	10 488,50		1 426 265 265,66	61 733 905,67
Février	120 949,40	16 679,42		2 242 763 848,83	95 696 744,13
Mars	238 094,27	0,37	474,04	2 112 582 229,71	60 558 297,04
1 ^{er} Trimestre	388 703,76	27 168,28	474,04	5 781 611 344,20	217 988 946,83
Avril	226 135,09	407,46	398,43	2 082 485 025,50	58 429 716,78
Mai	206 174,10	1,25	432,28	1 799 379 647,05	55 581 576,13
Juin	218 199,01	0,16	208,42	1 998 882 401,45	60 140 064,18
2 ^{ème} Trimestre	650 508,19	408,87	1 039,13	5 880 747 074,00	174 151 357,09
1 ^{er} Semestre	1 039 211,95	27 577,15	1 513,17	11 662 358 418,20	392 140 303,92
Juillet	241 900,92	0,01	302,24	2 302 252 808,12	71 776 502,02
Août	215 552,11	0,02	345,79	2 056 580 393,29	62 533 124,72
Septembre	222 574,63	0,00	270,23	2 104 519 318,18	65 286 198,54
3 ^{ème} Trimestre	680 027,66	0,04	918,27	6 463 352 519,59	199 595 825,27
Octobre	218 442,52	0,00	653,86	2 083 449 270,09	67 837 767,75
Novembre	225 255,19	0,00	309,13	2 299 632 942,36	73 017 993,53
Décembre	229 453,31	376,89	155,31	2 410 544 243,16	75 889 501,05
4 ^{ème} Trimestre	673 151,01	376,89	1 118,30	6 793 626 455,61	216 745 262,33
2 ^{ème} Semestre	1 353 178,67	376,92	2 036,57	13 256 978 975,20	416 341 087,60
Cumul annuel	2 392 390,62	27 954,08	3 549,74	24 919 337 393,40	808 481 391,52

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines 2025

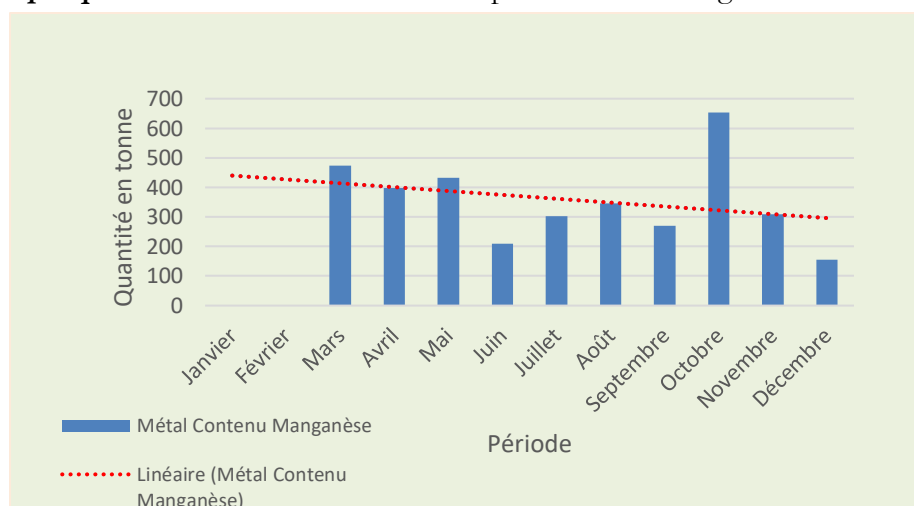
Du tableau ci-haut, en 2025, la province du Lualaba a exporté 2 392 390,62 tonnes du Cuivre, 27 954,08 tonnes du Cobalt et 3 549,7 tonnes de Manganèse ; le tout pour une valeur de USD 24 919 337 393,40 et produisant en termes de 100% de la redevance, une somme de USD 808 481 391,52.

Graphique 30 : Evolution linéaire des exportations de Cuivre en 2025

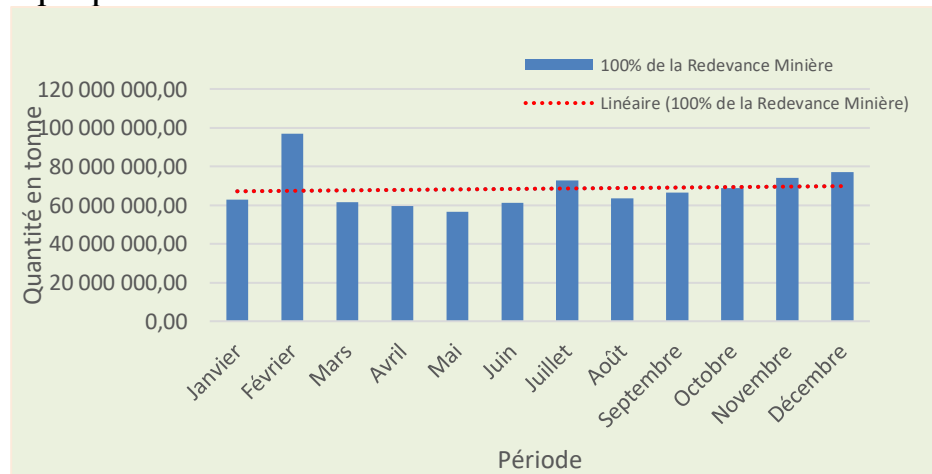
Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution des exportations de Cuivre dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de juillet et un minima au mois de janvier, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Graphique 31 : Evolution linéaire des exportations de Cobalt en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution des exportations du Cobalt dégage une tendance baissière due à la mesure de suspension de l'exportation de ce minerai.

Graphique 32 : Evolution linéaire des exportations de manganèse en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution des exportations de manganèse dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois d'octobre, tout en mettant en exergue une régression linéaire.

Graphique 33 : Evolution linéaire de 100% de la redevance minière en 2025

Du graphique ci-haut, il ressort qu'en 2025, l'évolution de la taxation de 100% de la redevance minière dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de février et un minima au mois de mai, tout en mettant en exergue une légère régression linéaire.

Tableau 58 : Analyse comparative de la Filière Cupro-Cobaltifère et Accompagnateurs (2024 – 2025)

Période	Quantité commercialisée Cuivre en tonne	Quantité commercialisée Cobalt en tonne	Quantité commercialisée Zinc en tonne	Métal Contenu Germanium	Métal Contenu Manganèse	Redevance minière taxée en USD
Qté exportée en 2025 (Tonne)	3 297 303,58	30 319,96	209 875,55	8,51	3 549,74	3 541 057,34
Qté exportée en 2024 (Tonne)	3 195 833,11	211 965,49	44 485,43	1,29	1 109,94	3 453 395,26
Ecart [(2025) – (2024)] en tonne	101 470,47	- 181 645,53	165 390,12	7,22	2 439,80	87 662,08
Evolution en 2025 en %	3,2%	-85,7%	371,8%	559,8%	219,8%	2,5%

En 2025, il s'observe les variations ci-après par rapport à l'Exercice 2024 :

- La quantité exportée du Cuivre a connu une hausse de 3,2% en 2025 ;
- La quantité exportée du Cobalt a connu une baisse de 85,7% en 2025 ;
- La quantité exportée du Zinc a connu une hausse de 371,80% en 2025 ;
- La taxation de 100% de la redevance minière a connu une modeste hausse de 2,5% en

5.3. STATISTIQUES DES RECETTES MINIERES

Ce point porte sur la photographie des Recettes Non-Fiscales encadrées par le Ministère des Mines, regroupées en Redevance Minière et Autres Recettes non-Fiscales, hormis celles taxées par le Cadastre Minier.

5.3.1. STATISTIQUES DE LA REDEVANCE MINIERE EN 2025

Dans ce sous-point, il est question de mettre en évidence pour l'Exercice 2025, à travers les tableaux et graphiques repris ci-dessous :

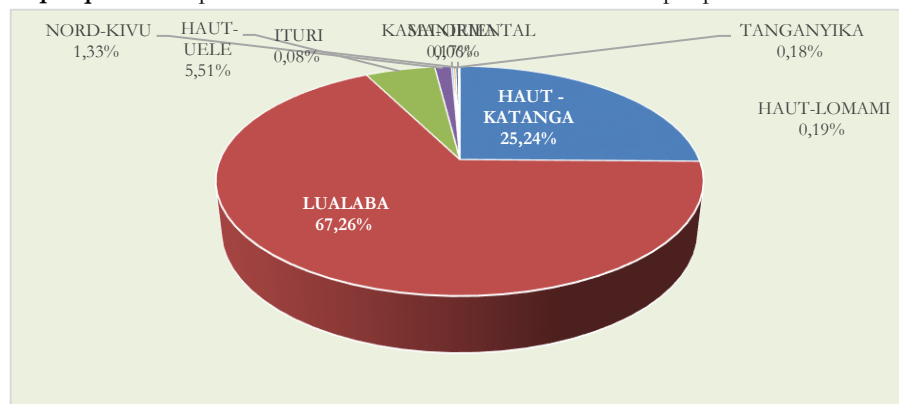
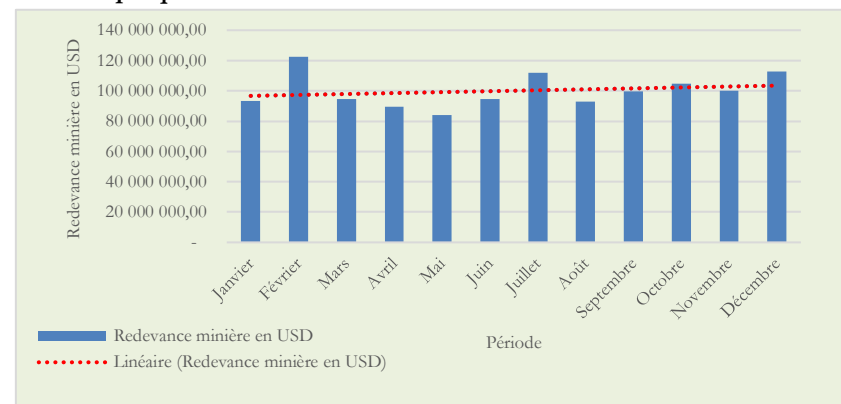
- La photographie de la taxation de 100% de la redevance minière par province ;
- La répartition de la taxation de 100% de la redevance minière par province ;
- L'évolution linéaire de la taxation de 100% de la redevance minière ;
- La répartition des quotités de la redevance minière par Entité ;
- L'analyse comparative de la redevance minière 2025-2024 ;
- L'évolution des cours des métaux en 2025.

Tableau 59 : Statistiques de 100% de la redevance minière taxée en 2025

PERIODE	HAUT - KATANGA	LUALABA	HAUT-UELE	NORD-KIVU	MANIEMA	TANGANYIKA	HAUT-LOMAMI	KASAI-ORIENTAL	ITURI	SUD-KIVU	TOTAL EN USD
JANVIER	25 150 338,50	62 179 742,84	4 851 729,93	856 756,48	111 259,00	104 076,16	200 391,16	-	-	-	93 454 294,07
FEVRIER	21 122 775,20	94 818 514,16	3 954 013,11	1 899 993,48	80 084,61	142 455,59	180 040,59	181 406,23	-	-	122 379 282,98
MARS	29 278 529,27	60 701 277,18	3 386 292,77	694 636,66	210 326,84	139 269,93	166 442,82	186 227,39	-	-	94 763 002,86
1er TRIMESTRE	75 551 642,98	217 699 534,18	12 192 035,82	3 451 386,61	401 670,45	385 801,68	546 874,57	367 633,61	-	-	310 596 579,91
AVRIL	25 589 928,09	58 410 683,91	4 721 891,73	415 479,34	84 317,73	178 039,20	163 266,18	-	-	-	89 563 606,18
MAI	21 643 417,93	55 739 633,70	4 389 146,27	1 553 639,36	63 766,14	140 009,70	134 430,52	66 390,95	172 471,77	-	83 902 906,36
JUIN	26 870 193,07	60 624 537,32	5 311 792,91	1 415 665,34	143 650,11	200 981,64	212 164,91	-	-	-	94 778 985,30
2ème TRIMESTRE	74 103 539,09	174 774 854,93	14 422 830,91	3 384 784,05	291 733,98	519 030,55	509 861,61	66 390,95	172 471,77	-	268 245 497,84
1ème SEMESTRE	149 655 182,07	392 474 389,11	26 614 866,73	6 836 170,66	693 404,43	904 832,23	1 056 736,18	434 024,57	172 471,77	-	578 842 077,75
JUILLET	30 178 593,66	72 399 628,45	7 376 767,36	1 490 258,66	165 922,41	61 592,70	248 210,41	-	170 292,89	-	112 091 266,55
AOUT	22 984 827,32	62 314 864,39	5 294 948,64	1 453 143,43	166 234,43	253 956,30	227 145,52	-	31 733,80	-	92 726 853,82
SEPTEMBRE	26 824 688,23	64 219 039,18	6 377 011,80	1 447 159,45	233 844,48	78 229,00	256 998,02	202 644,27	-	-	99 639 614,43
3ème TRIMESTRE	79 988 109,20	198 933 532,02	19 048 727,80	4 390 561,55	566 001,32	393 778,00	732 353,95	202 644,27	202 026,68	-	304 457 734,80
OCTOBRE	28 006 898,00	67 385 812,70	7 026 012,07	1 329 495,82	251 439,64	236 420,07	206 512,75	-	259 297,55	-	104 701 888,59
NOVEMBRE	19 436 498,82	72 277 464,43	6 454 717,61	1 595 452,75	206 792,09	118 995,59	155 251,30	-	-	-	100 245 172,59
DECEMBRE	26 004 274,77	76 645 266,52	7 009 095,86	1 764 056,27	280 520,52	454 491,18	184 716,39	60 230,50	307 987,68	-	112 710 639,70
4ème TRIMESTRE	73 447 671,59	216 308 543,66	20 489 825,55	4 689 004,84	738 752,25	809 906,84	546 480,43	60 230,50	567 285,23	-	317 657 700,89
2ème SEMESTRE	153 435 780,80	415 242 075,68	39 538 553,34	9 079 566,39	1 304 753,57	1 203 684,84	1 278 834,39	262 874,77	769 311,91	-	622 115 435,68
CUMUL ANNUEL	303 090 962,86	807 716 464,80	66 153 420,07	15 915 737,05	1 998 158,00	2 108 517,07	2 335 570,57	696 899,34	941 783,68	-	1 200 957 513,43

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Du tableau ci-haut, il ressort qu'en 2025, la taxation de 100% de la redevance minière se chiffre à USD 1 200 957 513,43.

Graphique 34 : Répartition de la taxation de redevance minière par province en 2025**Graphique 35 : Evolution de la taxation de la redevance minière en 2025**

De ces deux graphiques, il ressort ce qui suit :

- La province de Lualaba représente 67,26% de la redevance minière, suivie de la province du Haut-Katanga avec 25,24% ;
- L'évolution de la taxation de la redevance minière dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois de février, tout en mettant en exergue une progression linéaire.

Tableau 60 : Répartition de la Redevance Minière par Entité et Province en USD en 2025

N°	PROVINCE	QUOTITES DE LA REDEVANCE MINIERE EN USD					
		GLOBALE	TRESOR PUBLIQUE	PROVINCE	ETD	FONAREV	FOMIN
		100%	44%	23%	14%	11%	8%
1	HAUT - KATANGA	303 090 962,86	133 360 023,66	69 710 921,46	42 432 734,80	33 340 005,92	24 247 277,03
2	LUALABA	807 716 464,80	355 395 244,51	185 774 786,90	113 080 305,07	88 848 811,13	64 617 317,18
3	HAUT-UELE	66 153 420,07	29 107 504,83	15 215 286,62	9 261 478,81	7 276 876,21	5 292 273,61
4	NORD-KIVU	15 915 737,05	7 002 924,30	3 660 619,52	2 228 203,19	1 750 731,08	1 273 258,96
5	MANIEMA	1 998 158,00	879 189,52	459 576,34	279 742,12	219 797,38	159 852,64
6	TANGANYIKA	2 108 517,07	927 747,51	484 958,93	295 192,39	231 936,88	168 681,37
7	HAUT-LOMAMI	2 335 570,57	1 027 651,05	537 181,23	326 979,88	256 912,76	186 845,65
8	SUD-KIVU	-	-	-	-	-	-
9	KASAI-ORIENTAL	696 899,34	306 635,71	160 286,85	97 565,91	76 658,93	55 751,95
10	ITURI	941 783,68	414 384,82	216 610,25	131 849,72	103 596,21	75 342,69
TOTAUX		1 201 824 842,89	1 200 957 513,43	528 421 305,91	276 220 228,09	168 134 051,88	132 105 326,48

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Tableau 61 : Analyse comparative de la Redevance Minière taxée en 2025

Variable	Quotité Trésor Public de la Redevance Minière
Montant en 2025 (USD)	1 200 957 513,43
Montant en 2024 (USD)	1 412 977 796,14
Evolution en 2025 (USD)	-212 020 282,71
Evolution en 2025 (%)	-15,01%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Du tableau ci-haut, il ressort qu'en 2025, la quotité du Trésor Public de la Redevance Minière a connu une baisse de **15,01 %** soit un montant de **USD 212 020 282,71** de moins qu'en 2024.

Cette baisse est justifiée par la mesure de suspension des exportations du cobalt.

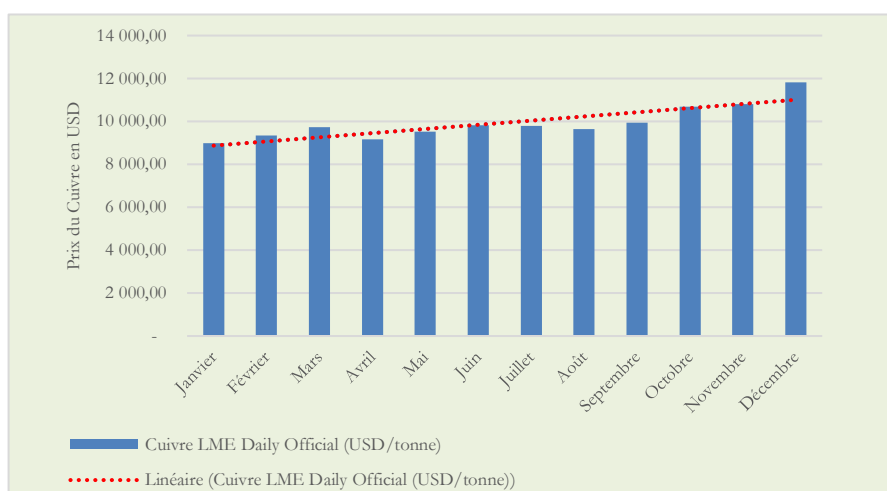
Tableau 62 : LME du Cuivre et du Cobalt de 2024 - 2025

Période	Exercice 2024		Exercice 2025			
	Cuivre LME Daily Official (USD/tonne)	Cobalt Metal LME (USD/tonne)	Cuivre LME Daily Official (USD/tonne)	Cobalt Metal LME (USD/tonne)	Zinc LME (USD/tonne)	Germanium Metal Rotterdam (USD/Kg)
Janvier	8 349,25	28 441,09	8 977,22	23 630,91	2 824,82	2 983,33
Février	8 310,05	28 048,33	9 328,65	21 349,25	2 799,23	3 100,00
Mars	8 677,65	28 032,62	9 733,49	30 682,50	2 890,30	3 150,00
Avril	9 447,31	27 779,32	9 167,26	33 066,84	2 614,64	3 150,00
Mai	10 116,93	27 222,17	9 529,05	33 008,75	2 645,73	3 205,56
Juin	9 640,73	26 575,00	9 832,98	32 731,90	2 650,36	3 628,13
Juillet	9 465,74	26 210,75	9 777,66	32 644,78	2 758,41	4 022,22
Août	8 963,24	25 026,67	9 643,60	32 644,76	2 783,17	4 586,11
Septembre	9 253,87	23 829,76	9 952,09	33 155,68	2 929,48	4 975,00
Octobre	9 543,90	23 977,05	10 695,63	42 305,43	3 148,45	5 525,00
Novembre	9 084,06	24 042,00	10 800,01	47 889,50	3 186,65	5 750,00
Décembre	8 935,83	24 050,00	11 828,00	51 573,00	3 151,44	6 187,50
Prix Moyen annuel	9 149,05	26 102,90	9 938,80	34 556,94	2 865,22	4 188,57

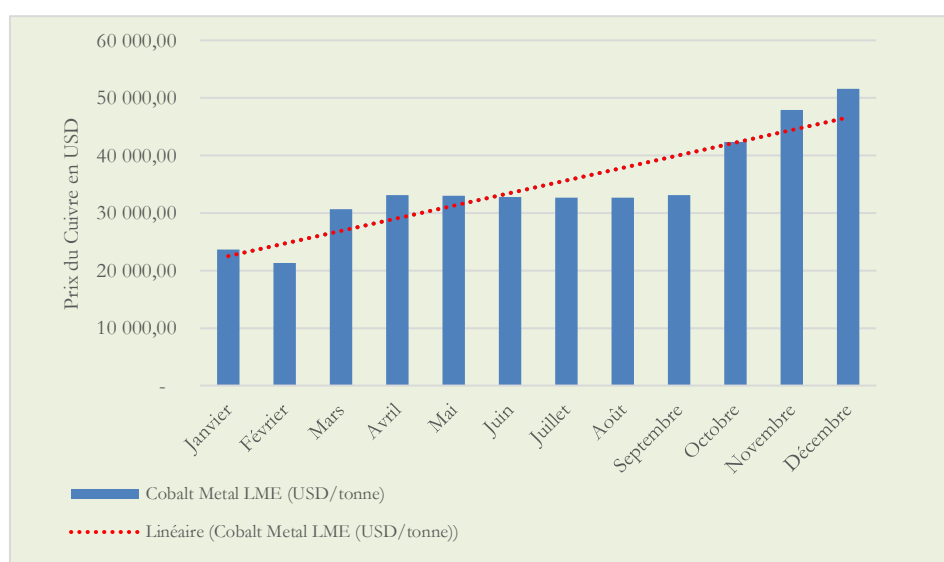
Source : LME/CTCPM, 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- Le prix moyen annuel du cuivre a connu en 2025 une hausse de 8,63% ;
- Le prix moyen annuel du cobalt a connu en 2025 une hausse de 32.39%, performance justifiée par la mesure de suspension des exportations du cobalt par le Gouvernement.

Graphique 36 : Evolution du cours LME du Cuivre en 2025

Du graphique ci-haut, l'évolution linéaire du prix du Cuivre en 2025 dégage une tendance haussière.

Graphique 37 : Evolution du cours LME du Cobalt en 2025

De ce graphique, l'évolution linéaire du prix du Cuivre en 2025 dégage une bonne tendance haussière.

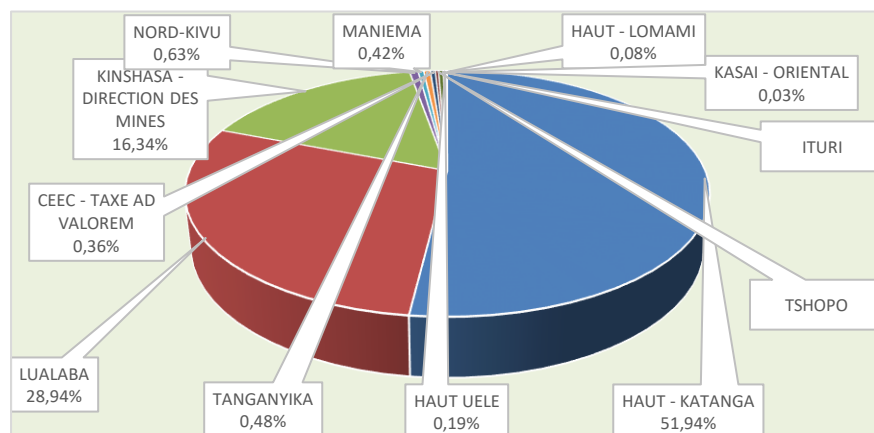
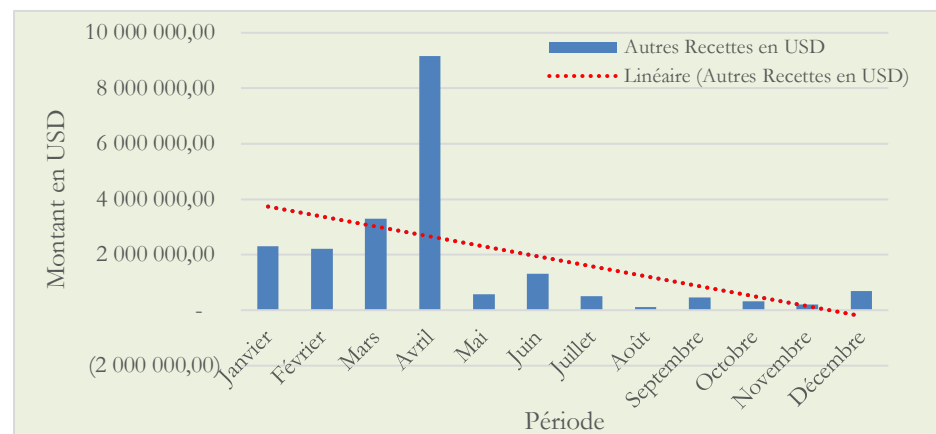
5.3.2. STATISTIQUES DES AUTRES RECETTES NON FISCALES

La taxation des Autres Recettes non-fiscales en 2025 dont le montant se chiffre à **USD 21 135 212,97** est présentée en termes de ventilation par province, évolution linéaire et analyse comparative au regard des données de l'Exercice 2024 dans les tableaux et graphiques ci-dessous :

Tableau 63 : Taxation des Autres Recettes non-Fiscales en 2025 (en USD)

PERIODE	HAUT - KATANGA	LUALABA	KINSHASA - DIRECTION DES MINES	NORD-KIVU	MANIEMA	TANGANYIKA	HAUT - LOMAMI	CEEC - TAXE AD VALOREM	TSHOPO	ITURI	HAUT UELE	KASAI ORIENTAL	TOTAL EN USD
Janvier	245 399,27	1 802 700,83	243 900,00	8 600,00	1 151,46			3 493,77					2 305 245,33
Février	1 745 141,16	69 940,29	384 300,00	17 600,00	674,97			5 915,73					2 223 572,15
Mars	1 833 497,27	923 555,93	523 000,00	5 900,00	2 319,32	-	-	5 153,79	-	-	-		3 293 426,31
1 ^{er} Trimestre	3 824 037,70	2 796 197,05	1 151 200,00	32 100,00	4 145,75	-	-	14 563,29	-	-	-	-	7 822 243,79
Avril	6 696 580,46	1 912 650,53	541 200,00	3 800,00	773,69		1 400,00	6 187,83					9 162 592,51
Mai	5 000,27	212 698,10	224 000,00	13 000,00	3 126,89	101 562,60		6 068,58				6 500,00	571 956,44
Juin	276 479,38	315 497,74	686 250,00	12 100,00	6 367,57			6 931,24					1 303 625,93
2 ^{ème} Trimestre	6 978 060,11	2 440 846,37	1 451 450,00	28 900,00	10 268,15	101 562,60	1 400,00	19 187,65	-	-	-	6 500,00	11 038 174,88
1 ^{er} Semestre	10 802 097,81	5 237 043,42	2 602 650,00	61 000,00	14 413,90	101 562,60	1 400,00	33 750,94	-	-	-	6 500,00	18 860 418,67
Juillet	251,35	112 600,00	379 200,00	13 100,00	1 197,47			9 563,67					515 912,49
Août	17 482,34	546,24	73 000,00	12 500,00	2 688,88			8 095,48					114 312,94
Septembre	15 732,14	103 781,40	254 600,00	11 900,00	52 713,34			9 248,84					447 975,72
3 ^{ème} Trimestre	33 465,83	216 927,64	706 800,00	37 500,00	56 599,69	-	-	26 907,99	-	-	-	-	1 078 201,15
Octobre	129 083,06	105 608,35	45 350,00	11 000,00	2 563,87			5 473,04		10 297,09			309 375,41
Novembre	6 029,14	118 600,00	48 300,00	12 200,00	12 217,78		100,00	5 667,12		3 893,85			207 007,89
Décembre	6 945,40	438 507,92	51 300,00	10 565,14	1 944,09		15 000,00	5 038,49	50 887,16	59 686,65	39 535,00	800,00	680 209,85
4 ^{ème} Trimestre	142 057,60	662 716,27	144 950,00	33 765,14	16 725,74	-	15 100,00	16 178,65	50 887,16	73 877,59	39 535,00	800,00	1 196 593,15
2 ^{ème} Semestre	175 523,43	879 643,91	851 750,00	71 265,14	73 325,43	-	15 100,00	43 086,64	50 887,16	73 877,59	39 535,00	800,00	2 274 794,30
CUMUL ANNUEL	10 977 621,24	6 116 687,33	3 454 400,00	132 265,14	87 739,33	101 562,60	16 500,00	76 837,58	50 887,16	73 877,59	39 535,00	7 300,00	21 135 212,97

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Graphique 38 : Répartition des Autres Recettes non Fiscales en 2025**Graphique 39 : Evolution des Autres Recettes non Fiscales en 2025**

De ces deux graphiques, il ressort ce qui suit :

- La province du Haut-Katanga représente 51,94% des Autres recettes non-fiscales, suivie de la province du Lualaba avec 28,94% ;
- L'évolution de la taxation des Autres recettes non-fiscales dégage une tendance oscillatoire avec un pic au mois d'avril, tout en mettant en exergue une régression linéaire.

Tableau 64 : Analyse comparative des Recettes non-fiscales en 2025

Variable	Quotité Trésor Public des Recettes non fiscales
Montant en 2025 (USD)	21 135 212,97
Montant en 2024 (USD)	59 093 156,38
Ecart [(2025) – (2024)] en USD	-37 957 943,41
Evolution en 2025 en (%)	-64,23%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Du tableau ci-haut, il ressort que la taxation des autres recettes non-fiscales en 2025, dégage une baisse de 64,23% soit un montant de **USD 37 957 943,41** moins qu'en 2024.

Cette baisse est justifiée en grande partie par la gestion de la recette royalties par le Ministère du portefeuille, laquelle jadis constituait une part considérable dans les autres recettes non-fiscales.

5.3.3. RECETTES TOTALES TAXEES

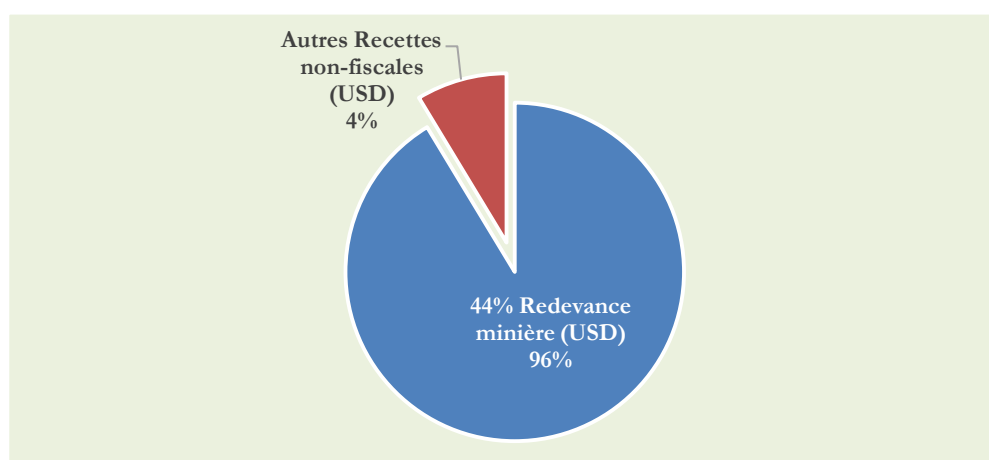
La taxation des Recettes non-fiscales en 2025 dont le montant se chiffre à **USD 549 556 518,88**, est présentée en termes de ventilation par province, évolution linéaire et analyse comparative au regard des données de l'Exercice 2024 dans les tableaux et graphiques ci-dessous :

Tableau 65 : Taxation des Recettes non-fiscales taxées en 2025

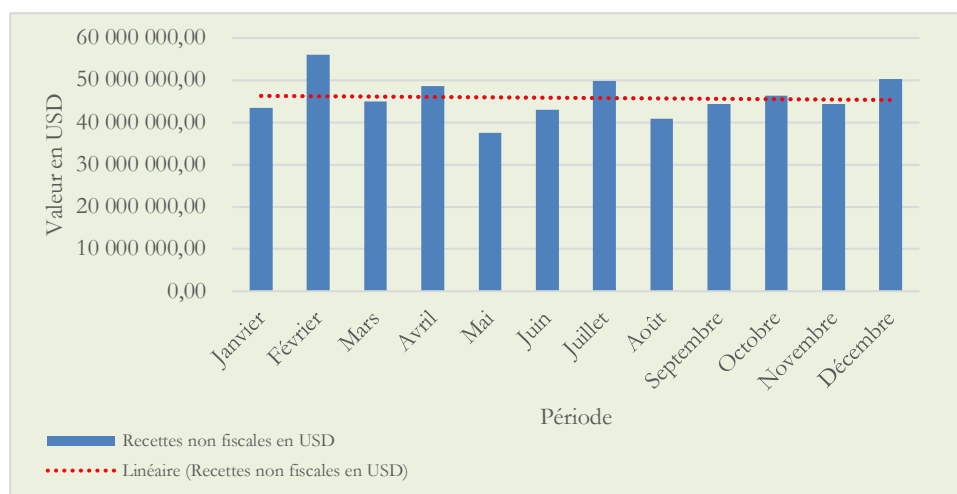
Période	44% Redevance minière (USD)	Autres Recettes non-fiscales (USD)	Total (USD)
Janvier	41 119 889,39	2 305 245,33	43 425 134,72
Février	53 846 884,51	2 223 572,15	56 070 456,66
Mars	41 695 721,26	3 293 426,31	44 989 147,57
1 ^{er} Trimestre	136 662 495,16	7 822 243,79	144 484 738,95
Avril	39 407 986,72	9 162 592,51	48 570 579,23
Mai	36 917 278,80	571 956,44	37 489 235,24
Juin	41 702 753,53	1 303 625,93	43 006 379,46
2 ^{ème} Trimestre	118 028 019,05	11 038 174,88	129 066 193,93
1^{er} Semestre	254 690 514,21	18 860 418,67	273 550 932,88
Juillet	49 320 157,28	515 912,49	49 836 069,77
Août	40 799 815,68	114 312,94	40 914 128,62
Septembre	43 841 430,35	447 975,72	44 289 406,07
3 ^{ème} Trimestre	133 961 403,31	1 078 201,15	135 039 604,46
Octobre	46 068 830,98	309 375,41	46 378 206,39
Novembre	44 107 875,94	207 007,89	44 314 883,83
Décembre	49 592 681,47	680 209,85	50 272 891,32
4 ^{ème} Trimestre	139 769 388,39	1 196 593,15	140 965 981,54
2^{ème} Semestre	273 730 791,70	2 274 794,30	276 005 586,00
Cumul annuel (2025)	528 421 305,91	21 135 212,97	549 556 518,88

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Graphique 40 : Répartition des Recettes non-Fiscales taxées en 2025



Il ressort de ce graphique que la quotité du Trésor Public de la redevance minière représente 96 % des recettes non-fiscales taxées en 2025 contre 4% pour les autres recettes non-fiscales.

Graphique 41 : Evolution des Recettes non-Fiscale taxées en 2025

De ce graphique, il ressort qu'en 2025, les quotités du Trésor Publiques des recettes non fiscales présentent une évolution oscillatoire avec un pic de USD 56 070 456,66 au mois de février et un minima de USD 37 489 235,24 au mois de mai, tout en dégageant une légère régression linéaire.

Tableau 66 : Analyse comparative des quotes-parts des Recettes Minières non-Fiscales du Trésor Public en USD en 2025

Variable	Quotité Trésor Public de la Redevance Minière en USD	Trésor Public autres Recettes en USD	Total Quotité Trésor Public en USD
Montant en 2025	528 421 305,91	21 135 212,97	549 556 518,88
Montant en 2024	621 710 230,30	59 093 156,38	680 803 386,68
Ecart [(2024) – (2023)] en USD	-93 288 924,39	-37 957 943,41	-131 246 867,80
Evolution en 2024 en (%)	-15,01%	-64,23%	-19,28%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

De ce tableau, il ressort ce qui suit :

- La Redevance Minière a connu en 2025, une baisse de 15,01% ;
- Les autres Recettes non fiscales du Secteur Minier ont enregistré une baisse de 64,23% ;
- Globalement les quotes-parts des Recettes Minières non-Fiscales au Trésor Public ont connu une baisse de **19,28%**, soit un montant de **USD 131 246 867,80** de moins qu'en 2025.

5.3.4. ANALYSE BUDGETAIRE DES RECETTES MINIERES EN 2025

Les efforts du Ministère des Mines dans la mobilisation des moyens permettant au Gouvernement de réaliser sa politique sont saisis à travers les taux de taxation, de recouvrement et de réalisation consignés dans le tableau ci-dessous :

Tableau 67 : *Taxation, recouvrement et réalisation des Recettes Minières non-Fiscales en 2025*

Libellé	Actes générateurs	2025
Assignations mensuelles en CDF	Redevance minière	2 060 595 405 322,67
	Autres recettes non fiscales	19 047 887 037,67
	Total	2 079 643 292 360,33
Montants constatés et liquidés en CDF	Redevance minière	1 393 313 339 951,65
	Autres recettes non fiscales	60 573 145 991,26
	Total	1 453 886 485 942,91
Montants ordonnancés et recouvrés en CDF	Redevance minière	1 345 572 364 676,58
	Autres recettes non fiscales	10 686 507 651,84
	Total	1 356 258 872 328,42
Taux de taxation en % (ratio des montants constatés et liquidés sur les assignations mensuelles)	Redevance minière	67,62%
	Autres recettes non fiscales	318,00%
	Total	69,91%
Taux de recouvrement en % (ratio des montants recouvrés sur ceux constatés et liquidés)	Redevance minière	96,57%
	Autres recettes non fiscales	17,64%
	Total	93,29%
Taux de réalisation en % (ratio des montants recouvrés sur les assignations mensuelles)	Redevance minière	65,30%
	Autres recettes non fiscales	56,10%
	Total	65,22%

Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025

Du tableau ci-haut, il ressort ce qui suit en 2025 :

- Sur les assignations de 2025 chiffrées à **CDF 2 079 643 292 360,33**, l'Administration des Mines a taxé **69,91 %** soit un montant de CDF 1 453 886 485 942,91 ;
- Sur les taxations de l'Administration des Mines de la même période **93,29 %** ont été recouvrés, soit un montant de **CDF 1 453 886 485 942,91** ;
- Sur les assignations de 2025 chiffrées à CDF **2 079 643 292 360,33**, la DGRAD a recouvré la somme de CDF **1 356 258 872 328,42**, fixant le taux de réalisation à **63,22%**.

**Tableau 68 : Analyse comparative de la taxation, du recouvrement et de la réalisation
des Recettes non-fiscales (2024-2025)**

Libellé	Acte générateur	2024	2025	ECART (2025-2024)
Taux de taxation en % (Ratio des montants constatés et liquidés sur les assignations mensuelles)	Redevance minière	96,18%	68,29%	-27,89%
	Autres recettes non fiscales	88,17%	299,46%	211,29%
	Total	95,57%	70,41%	-25,16%
Taux de recouvrement en % (Ratio des montants recouvrés sur ceux constatés et liquidés)	Redevance minière	85,44%	93,79%	8,35%
	Autres recettes non fiscales	7,09%	17,70%	10,61%
	Total	79,95%	90,82%	10,87%
Taux de réalisation en % (Ratio des montants recouvrés sur les assignations mensuelles)	Redevance minière	82,18%	64,05%	-18,13%
	Autres recettes non fiscales	6,25%	53,00%	46,75%
	Total	76,41%	63,95%	-12,46%

Source : Rapport Annuel de la DIR.Mines et des Divisions Provinciales, exercice 2025

Du tableau ci-haut, il ressort que par rapport à l'Exercice 2024, les tendances ci-dessous s'observent en 2025 :

- *Le Taux de taxation a connu une baisse de 25,16 % ;*
- *Le taux de recouvrement a connu une augmentation de 10,87 % ;*
- *Le taux de réalisation a connu une baisse de 12,46 %.*

Tableau 68.b : Taux de taxation par le cadastre minier, de janvier au 31/12/2025

ACTE GENERATEUR	MONTANT BUDGET RECTIFICATIF 2025	MONTANT LIQUIDE ET ORDONNANCE DU 16/10/2025 AU 13/11/2025 EN CDF	MONTANT LIQUIDE ET ORDONNANCE DE JANVIER AU 13/11/2025 EN CDF	MONTANT LIQUIDE ET ORDONNANCE DE JANVIER AU 19/12/2025 EN CDF	MONTANT LIQUIDE ET ORDONNANCE DE JANVIER AU 31/12/2025 EN CDF	TAUX DE TAXATION PAR RAPPORT AUX 12 MOIS DE 2025 EN %
Quotité de 50% sur les droits superficiaires annuels par carré sur Certificat (permis) de recherche	11 077 413 253,00	635 867 809,71	45 192 137 811,47	45 192 137 811,47	45 817 236 644,53	413,61%
Quotité de 50% sur les droits superficiaires annuels par carré sur Certificat (permis) d'exploitation	138 638 543 050,00	3 508 381,36	125 037 535 604,29	125 930 880 807,20	125 930 880 807,20	90,83%
Quotité de 50% sur les droits superficiaires annuels par carré sur Certificat (permis) d'exploitation de petites Mines	3 745 129 298,00	- 0,00	8 793 766 572,92	8 824 933 253,93	9 277 353 619,37	247,72%
Quotité de 50% sur les droits superficiaires annuels par carré sur Certificat (permis) de recherche des rejets	1 773 540 708,00	- 0,00	1 536 889 721,47	1 537 454 442,06	1 602 231 190,62	90,34%
Taxe pour approbation et Enregistrement d'hypothèque, de cession, d'amodiation, de contrat d'option et / ou de transmission	1 825 200 791,00	- 0,00	1 095 274 540,00	1 584 183 444,00	1 720 675 933,60	94,27%
TOTAL	157 059 827 100,00	639 376 191,07	181 655 604 250,15	183 069 589 758,66	184 348 378 195,32	117,37%

- **Source : Rapport Pool Statistiques du SG Mines, Exercice 2025**

5.4. RETROCESSIONS DGRAD ET DGDA

5.4.1. Rétrocession DGRAD

Tableau 69 : Montants de la rétrocession DGRAD alloués à la motivation de novembre 2024 à octobre 2025 en Francs congolais

N°	MOIS	ANNEE	MONTANT (100%)	80% DU MONTANT GLOBAL	EFFECTIFS	OBSERVATION
1	Novembre	2024	12 197 013 287,39	9 757 610 629,91	1541	Payé
2	Décembre	2024	11 639 478 101,93	9 311 582 481,54	1508	Payé
3	Janvier	2025	7 021 643 993,46	5 617 315 194,77	1505	payé
4	Février	2025	7 372 535 508,20	5 898 028 406,56	1511	Payé
5	Mars	2025	7 801 964 502,44	6 241 571 601,95	1510	Payé
6	Avril	2025	5 482 843 648,03	4 386 274 918,42	1509	Payé
7	Mai	2025	6 013 598 455,62	4 810 878 764,50	1508	Payé
8	Juin	2025	4 895 270 947,04	3 916 216 757,63	1498	Payé
9	Juillet	2025	5 509 377 596,57	4 407 502 077,26	1500	Payé
10	Aout	2025	7 497 078 460,22	5 997 662 768,18	1503	Payé
11	Septembre	2025	5 794 928 919,78	4 635 943 135,82	1508	Payé
12	Octobre	2025	5 329 572 851,50	4 263 658 281,20	1493	En attente

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DAF

Commentaires :

- Les 80% constituent la prime de motivation allouée aux Cadres et Agents. Les listes de paie sont établies sur base des effectifs reçus de la DRH ;
- Les 20% servent pour le fonctionnement en raison de 10% pour le Cabinet du Ministre des Mines et 10% pour le Secrétariat Général des Mines.

5.4.2. Rétrocession DGDA

Tableau 70 : Montants de la rétrocession DGDA alloués à la motivation de décembre 2024 à novembre 2025 en Francs Congolais

N°	Mois	Année	MONTANT GLOBAL 100% (CDF)	MOTIVATION CADRES ET AGENTS 80% (CDF)			Effectifs	Obs.
				Montant brut	IPR	Montant Net		
1	Décembre	2024	2 159 893 645,48	1 727 914 916,38	51 837 447,49	1 676 077 468,89	1315	Payé
2	Janvier	2025	2 082 995 656,80	1 666 396 525,44	49 991 895,76	1 616 404 629,68	1312	Payé
3	Février	2025	2 121 317 157,30	1 697 053 725,84	50 911 611,78	1 646 142 114,06	1317	Payé
4	Mars	2025	2 257 322 905,75	1 805 858 324,60	54 175 749,74	1 751 682 574,86	1312	Payé
5	Avril	2025	2 202 960 796,73	1 762 368 637,38	52 871 059,12	1 709 497 578,26	1314	Payé
6	Mai	2025	2 099 689 838,89	1 679 751 871,11	50 392 556,13	1 629 359 314,98	1314	Payé
7	Juin	2025	2 120 142 528,01	1 696 114 022,41	50 883 420,67	1 645 230 601,74	1317	Payé
8	Juillet	2025	2 442 353 102,83	1 953 882 482,26	58 616 474,47	1 895 266 007,80	1305	Payé
9	Aout	2025	2 039 104 996,32	1 631 283 997,06	48 938 519,91	1 582 345 477,14	1309	Payé
10	Septembre	2025	2 286 050 486,10	1 828 840 388,88	54 865 211,67	1 773 975 177,21	1315	Payé
11	Octobre	2025	1 803 758 954,25	1 443 007 163,40	43 290 214,90	1 399 216 948,50	1318	Payé
12	Novembre	2025	1 635 343 302,66	1 308 274 642,13	39 248 239,26	1 269 026 402,86	1299	Payé

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DAF

Commentaires :

- Comme pour la DGRAD, les listes proviennent de la Direction des Ressources Humaines. Les effectifs des Cadres et Agents qui perçoivent auprès de la DGDA sont inférieurs par rapport à ceux de la DGRAD. Cet écart s'explique par le fait que les cadres et agents de la Division Urbaine des Mines ne sont pas bénéficiaires de ladite rétrocession ;
- Les 20% servent également pour le fonctionnement.

5.4.3. TAXE REMUNERATOIRE REVENANT AUX SERVICES DU MINISTERE DES MINES (CEEC)

Tableau 71 : Montants de la Rétrocession trimestrielle sur la Taxe Rémunératoire revenant aux Services du Ministère des Mines (CEEC) en USD

N°	PERIODE	Montant reçu pour l'Administration Centrale des Mines (100%) en USD	Motivation Cadres et Agents 80% en USD	Observation
1	1 ^{er} Trimestre	28 340,00	22 672,00	Payé
2	2 ^{ème} Trimestre	30 214,00	24 171,20	Payé
3	3 ^{ème} Trimestre	27 662,00	22 129,60	En attente

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DAF

Tableau 72: Montants de la Rétrocession mensuelle sur la taxe de la certification des produits miniers à l'exportation par le laboratoire du CEEC

N°	Mois	Année	Montant reçu pour l'Administration Centrale des Mines (100%) en USD	Motivation Cadres et Agents 80% en USD	Effectifs	Observation
1	Février	2025	58 925.00	-	1511	
2	Mars	2025	64 332.94	-	1511	
3	Avril	2025	64 332.94	-	1510	
4	Mai	2025	64 332.94	-	1509	
5	Juin	2025	68 321.00	54 556.80	1500	
6	Juillet	2025	68 321.00	68 862.00	1498	
7	Aout	2025	63 596.88	50 877.50	1503	
8	Septembre	2025	63 280.00	50 624.00	1508	
9	Octobre	2025	72 589.00	58 071.20	1514	
10	Novembre	2025	69 307.98	55 446.38	1491	
11	Décembre	2025	67 722.00	54 177.60	1488	

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 /DAF

Commentaire :

Dans le tableau ci-dessus, étant donné que le paiement de ladite prime a été instituée au mois de février 2025, nous constatons que le mois de janvier n'a pas été repris. De plus, durant les quatre premiers mois, à savoir février, mars, avril et mai aucune déduction de 20% n'a été appliquée. En revanche, pour les mois restants, une déduction de 20% a été effectuée.

5.4.4. PRIME "CONTENTIEUX SUR LA MISSION MIXTE MINES – DGRAD"

Au cours de l'exercice 2025, il n'y a pas eu de paiements des primes de contentieux des différentes Entreprises sur la mission Mixte Mines - DGRAD 2024.

5.4.5. PRIME SUR LA PLUS -VALUE (BONUS)

Au cours de l'exercice 2025, les réalisations de l'Administration des Mines n'ayant pas dépassé les assignations budgétaires, les primes sur la plus-value n'ont pas été perçues.

5.5. DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les dépenses sont préparées et proposées par la Division « **Exécution Budget – Programme** » sur un document appelé « **Plan de Trésorerie** ». Cela se fait par le truchement de ses deux Bureaux ci – après :

- Le Bureau Engagement et liquidation ;
- Le Bureau Ordonnancement et Comptabilité Administrative.

Enfin, la Direction Administrative et Financière, à travers sa Division Exécution Budget-Programme, a travaillé au cours de l'année 2025 avec le Sous-Gestionnaire des crédits pour la mise à disposition des fonds au profit des Directions du Secrétariat Général des Mines à titre de frais de fonctionnement.

La partie dépenses comprend les mouvements suivants au cours de cette année 2025 :

1. Subvention ;
2. Rétrocessions DGRAD et DGDA ;
3. Rétrocession taxe rémunératoire revenant aux services dépendant du Ministère des Mines ;
4. Contentieux Prime bon à payer.

CHAPITRE 6 : CONTRAINTES ET SOLUTIONS

6.1. CONTRAINTES

L'Administration des Mines, durant l'exercice 2025, a rencontré plusieurs difficultés dans la mise en œuvre des certaines activités, et elles sont classées suivant les domaines ci-après :

6.1.1. Sur le plan de la Gestion du Personnel et du Patrimoine

- L'immixtion des Autorités Provinciales et Politiques, Gouverneurs de province surtout, dans la gestion du Personnel de l'Administration des Mines à la suite de la mauvaise interprétation des textes légaux y relatifs mis à la disposition des Services déconcentrés du Ministère des Mines en Provinces. Il sied de rappeler à ce stade, la persistance de l'ambiguïté dans la compréhension de la notion de « **Services déconcentrés du Secrétariat Général des Mines en Provinces** », par un bon nombre de Gouverneurs de Province, par rapport aux dispositions de l'article 26 de la Loi Organique n°16/001 du 03 Mai 2016 fixant l'organisation et le fonctionnement des Services Publics du Pouvoir Central, des Provinces et des Entités Territoriales Décentralisées qui disposent : « **les Services Publics du Pouvoir Central sont placés sous la responsabilité de l'Autorité Hiérarchique à laquelle ils sont rattachés** », tandis que les Gouverneurs de Province estimaient se prévaloir des dispositions de l'article 28 alinéa 4 de la Loi n°13/008 du 22 Janvier 2013 modifiant et complétant la Loi n°08/012 du 31 Juillet 2008 portant principes fondamentaux relatifs à la libre administration des Provinces lesquelles disposent : « **Il (le Gouverneur) dispose de l'Administration Publique en Province. A ce titre, tous les Services Publics Provinciaux et Nationaux en Province sont placés sous son Autorité** » ;
- La lenteur du versement intégral du personnel de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière vers l'Inspection Générale des Mines conformément aux dispositions de l'article 19 du Décret n°23/19 du 09 Juin 2023 portant sa création, son organisation et son fonctionnement ;
- La non application des textes de référence de l'Administration publique dans les services déconcentrés où les Agents ne maîtrisent pas surtout le Statut des Agents de carrière des Services publics de l'Etat, les Règlements d'Administration et le Code de conduite de l'Agent public de l'Etat ;
- L'écart criant entre les effectifs organiques et ceux mis en place au sein des Services Centraux et Déconcentrés ;
- L'insuffisance d'Agents qualifiés tant dans les Directions Métiers et Standards, que dans les Divisions Provinciales des Mines et Géologie (Ingénieurs des Mines, Géologues, Métallurgistes, Environnementalistes, Juristes, Fiscalistes, etc.) ;
- L'absence de bâtiments propres et adéquats pouvant abriter les différents Services Centraux, Provinciaux et Locaux de l'Administration des Mines, confinant les Agents dans des locaux exigus et mal équipés ;
- L'insuffisance de mobiliers, matériels roulants et autres moyens de transport pour les Cadres Supérieurs de l'Administration des Mines aux niveaux Central et Provincial ;
- L'insuffisance et/ou le manque de matériels et équipements informatiques adéquats répondant aux besoins de l'Administration ;

- L'occupation rebelle de plusieurs zones des Provinces du Nord-Kivu et Sud-Kivu ayant entraîné la suspension de l'accompagnement des partenaires techniques et financiers (PTF) en matière de formation continue, recyclage technique et suivi de la traçabilité ;
- La non mécanisation de plusieurs Agents bénéficiaires du recensement de la Fonction Publique (FRAP) en Provinces affecte la productivité des services.

6.1.2. Sur le plan de la Gestion Financière

- Les difficultés de décaissement des crédits budgétaires prévus dans la Loi de Finances pour l'Administration des Mines pouvant lui permettre d'effectuer :
 - des missions d'inspection, de contrôle, de recouvrement des recettes budgétaires de l'Etat et d'inventaire du patrimoine ;
 - le renforcement des capacités des ressources humaines ;
 - des investissements et le renouvellement du patrimoine mobilier et immobilier.
- Le manque de crédits budgétaires pour assurer le fonctionnement et la mise en œuvre des missions de la Commission Interministérielle chargée du Suivi de la question du Travail des Enfants dans les Mines Artisanales « CISTEMA » ;
- La disparité remarquable des chiffres constatés et liquidés et ceux recouverts par la DGRAD et les Services Provinciaux des Mines ;
- Le non-respect des échéances de versement des primes des rétrocessions et des dotations par le Trésor Public ;
- La rétrocession irrégulière aux Divisions Provinciales des Mines, des Primes relatives aux quotités de la redevance minière et autres taxes perçues par les Provinces, les ETD, la DGRAD et le SAEMAPE ;
- L'absence de culture fiscale (incivisme fiscal) dans le chef de certains Opérateurs Miniers ;
- L'insuffisance et/ou l'absence d'imprimés de valeur (Cartes d'Exploitant Artisanal et de Négociant) au niveau des Provinces.

6.1.3. Sur le plan de la Gestion Technique

- Le non-respect des attributions des Divisions Provinciales par les Ministres Provinciaux en charge des Mines ;
- L'immixtion des agents de services de sécurité (ANR, DGM, PNC et FARDC), ceux de la Justice (Parquet Militaire et Civil) et certains Chefs coutumiers dans les attributions de l'Administration des Mines perturbant ainsi les Agents des Mines en mission de contrôle de routine.
- La non-qualification et la non-validation de plusieurs sites miniers ;
- La recrudescence de la fraude et de la contrebande minières due à la criminalité économique dans la filière aurifère d'exploitation artisanale observée dans la partie Est du pays ;
- L'insuffisance de Comptoirs d'achat et de vente d'Or viables dans certaines Provinces productrices ;
- L'invasion des Périmètres Miniers concédés par les Exploitants Miniers artisanaux ;
- L'inexistence d'un Laboratoire ou mini-Laboratoire de contre-expertise pour les échantillons-témoins au niveau de la Direction de Géologie ;

- L'absence de bases des données numériques et de l'interconnexion des Services de l'Administration des Mines ;
- L'irrégularité et le non-respect de délais de transmission des Rapports périodiques des Divisions Provinciales des Mines.

6.2. SUGGESTIONS

Considérant les contraintes relevées ci-haut, les propositions suivantes sont formulées en termes de suggestion afin de contribuer à l'amélioration de la qualité de service de l'Administration des Mines en particulier, et de la gouvernance du secteur minier en général. Il s'agit de :

6.2.1. Sur le plan de la Gouvernance Administrative

- Assurer la vulgarisation de la note circulaire du Vice-Premier Ministre, Ministre de la Fonction Publique, Modernisation de l'Administration et Innovation du Service Public **n°009/CAB.VPM/FP-MA-ISP/JPL/TKB/JMM/CKK/AMAT/2022 du 28 décembre 2022** portant rappel des instructions relatives à la gestion des services déconcentrés en Province ;
- Assurer la vulgarisation du Statut des Agents de Carrières des Services Publics de l'Etat, du Code de conduite de l'Agent public de l'Etat, les règlements d'administration, ainsi que les textes sectoriels de référence dont le Code Minier et ses mesures d'application et le Plan Stratégique du Développement Minier ;
- Veiller à l'application rigoureuse des dispositions pertinentes de tous les actes légaux et réglementaires ;
- Elaborer le référentiel des emplois et des compétences du Secrétariat Général des Mines ;
- Produire la feuille de route reprenant les modalités de facilitation de la mise en place du personnel aux postes d'emploi ;
- Vulgariser le cadre et structures ainsi que le référentiel des emplois du Secrétariat Général des Mines ;
- Procéder à la mise en place générale des Cadres et Agents de l'Administration des Mines en tenant compte du cadre organique en vigueur ;
- Poursuivre le reversement effectif du personnel de l'ancienne Direction de l'Inspection Minière vers l'Inspection Générale des Mines ;
- Doter l'Administration Centrale et les Divisions Provinciales des Mines, des bâtiments propres à elles pouvant abriter tous les services pour l'efficacité et l'efficace du travail ;
- Doter l'Administration des Mines d'engins roulant suffisants destinés à servir à la mobilité des cadres supérieurs et agents ;
- Doter l'Administration des Mines des outils de Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication pour assurer le suivi et l'évaluation des activités du Secteur Minier ;
- Créer une base des données numériques pour une gestion efficace et efficiente des Ressources Humaines, des Finances, du Patrimoine et des aspects techniques de l'Administration des Mines ;
- Organiser des séances de formation continue au profit des Cadres et Agents de l'Administration des Mines en vue du renforcement de leurs capacités techniques ;
- Harmoniser les missions d'inspections de l'Administration des Mines et des autres services auprès des Opérateurs Miniers ;

- Organiser les missions d'inspection et de contrôle des laboratoires et de l'entreposage des échantillons ainsi que celles de contrôle des activités minières sur terrain ;
- Assurer la mécanisation au traitement de base et à la prime spécifique des Cadres et Agents recensées dans le Fichier de Reference de l'Administration Publique, « FRAP » en sigle.

6.2.2. Sur le plan de la Gouvernance Financière

- Assurer le suivi de l'exécution des crédits budgétaires alloués à l'Administration des Mines ;
- Militer pour l'allocation des crédits budgétaires en vue d'assurer le fonctionnement et la mise en œuvre des missions de la Commission Interministérielle chargée du Suivi de la question du Travail des Enfants dans les Mines Artisanales « CISTEMA » ;
- Initier des séances de conciliation des chiffres détaillés avec la DGRAD pour clarifier les écarts observés régulièrement ;
- Assurer le paiement régulier des primes de la rétrocession, redevance et autres droits alloués à l'Administration des Mines pour assurer son fonctionnement et contribuer à la motivation du personnel ;
- Rechercher des financements des projets dans le cadre de coopération aussi bien bilatérale que multilatérale.
- Inciter les opérateurs miniers à la culture fiscale en vulgarisant les textes y relatifs, notamment par le moyen des circulaires.

6.2.3. Sur le plan technique

- Veiller au respect des attributions des Divisions Provinciales des Mines distinctement de celles des Ministères provinciaux des Mines ;
- Assurer la protection des Agents de l'Administration des Mines contre les abus et l'ingérence des agents de services de sécurité et certains Chefs coutumiers ;
- Viabiliser les sites miniers à travers les services compétents en vue d'une exploitation responsable ;
- Instituer des ZEA viables dans les Provinces à forte affluence minière pour assurer l'encadrement et la formalisation des exploitants miniers artisanaux afin de lutter contre l'invasion de ces derniers dans les périmètres concédés ;
- Doter la Direction de Géologie ainsi que les Divisions provinciales des Mines des espaces d'entreposage adéquats pour une prise en charge efficiente des échantillons-témoins ;
- Acquérir certains équipements techniques tels que les analyseurs portables à laser (LIBS) et les drones de surveillance environnementale (notamment de T.S.F).

6.3. **PERSPECTIVES D'AVENIR**

- ❖ Préparatifs de la visite de revue du Processus de Kimberley en République Démocratique du Congo, prévue au 2^{ème} Trimestre 2025 ;
- ❖ Inciter tous les Partenaires œuvrant dans le domaine de lutte contre le travail des enfants dans les mines artisanales de s'approprier et de s'aligner au Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) ;
- ❖ Inciter tous les Partenaires œuvrant dans le domaine de lutte contre le travail des enfants dans les mines artisanales à s'approprier et de s'aligner au Système de Suivi et de Remédiation du Travail des Enfants (SSRTE) ;
- ❖ Allouer au Budget de l'Etat un crédit pour le fonctionnement et l'accomplissement des missions de la CISTEMA ;
- ❖ Intensifier les plaidoyers au niveau de tous les Partenaires pour l'institution rapide du « Fonds Spécial/Tolérance zéro enfant dans les mines artisanales et sites miniers artisanaux » ;
- ❖ Concentrer tous les efforts pour assurer la mise en œuvre du Plan Opérationnel de la Stratégie Nationale Sectorielle de lutte contre le travail des enfants dans les mines artisanales et sur les sites miniers artisanaux en RDC (2017-2030) ;
- ❖ Jouer un rôle majeur dans les actions de l'Alliance 8-7 en RDC.

CONCLUSION

Au terme de l'exercice 2025, l'analyse des activités menées par l'Administration des Mines met en exergue des avancées notables dans la mise en œuvre des orientations stratégiques arrêtées par le Gouvernement dans le cadre de la gouvernance et du développement durable du secteur minier. Dans l'ensemble, la quasi-totalité des programmes planifiés a connu un niveau d'exécution satisfaisant, traduisant ainsi les efforts constants déployés par les services centraux et déconcentrés de l'Administration des Mines.

En effet, l'un des acquis majeurs de l'année 2025 réside dans le **renforcement des capacités opérationnelles et institutionnelles** de l'Administration des Mines. Cette dynamique s'est matérialisée par l'organisation de plusieurs sessions de formation et de perfectionnement ayant bénéficié aux cadres et agents, tant au niveau de l'Administration centrale que des entités déconcentrées. Ces initiatives ont contribué de manière significative à l'amélioration des compétences techniques, administratives et managériales du personnel, condition essentielle pour une gestion performante et moderne du secteur minier.

Dans la même perspective, des progrès importants ont été enregistrés dans la **maîtrise et la rationalisation des effectifs du personnel**, autrefois considérées comme un défi majeur de gestion administrative. Grâce à l'application rigoureuse des mesures gouvernementales relatives à la suspension du recrutement de nouvelles unités et au respect des dispositions statutaires régissant les mouvements du personnel au sein de la fonction publique, l'Administration des Mines a pu consolider la gestion de ses ressources humaines et renforcer la discipline administrative.

Par ailleurs, l'année 2025 a été marquée aussi par une **application rigoureuse et systématique du cadre légal et réglementaire régissant le secteur minier**, notamment le Code minier, le Règlement minier et leurs mesures d'application. Dans cette optique, l'Administration des Mines s'est attachée à assurer une mise en œuvre effective des mécanismes de traçabilité des substances minérales marchandes ainsi qu'un contrôle accru des activités minières sur l'ensemble du territoire national. Cette démarche, fondée sur le respect strict des normes en vigueur, a contribué à renforcer la transparence et la crédibilité de l'action administrative dans le secteur minier. Elle transparait également dans la performance globale des recettes générées par le secteur, malgré les contraintes d'ordre structurel et conjoncturel observées au cours de l'exercice sous revue.

En matière de **gestion environnementale**, l'Administration des Mines a poursuivi ses efforts en vue de promouvoir une exploitation minière responsable et respectueuse des équilibres écologiques ainsi que des intérêts des communautés locales. À cet égard, plusieurs actions ont été entreprises dans le cadre de l'évaluation et du suivi des études environnementales, notamment l'examen des Plans d'Atténuation et de Réhabilitation (PAR), des Études d'Impact Environnemental et Social (EIES), l'agrément des bureaux d'études environnementales, la délivrance des attestations de libération des obligations environnementales, la participation à l'élaboration des cahiers des charges, l'analyse des rapports d'audit environnemental ainsi que le contrôle de la sûreté financière. Toutefois, la gestion de la **DOT** appelle une évaluation approfondie en vue d'identifier les ajustements nécessaires pour améliorer davantage l'efficacité de ce mécanisme.

Il convient également de relever que certaines décisions stratégiques prises par le Gouvernement, notamment la **mesure de contingentement des exportations du cobalt** ainsi que la réorientation de la perception de la taxe sur les royalties vers le Ministère du Portefeuille, ont eu une incidence directe sur le niveau des recettes administratives du secteur minier. Ces facteurs ont entraîné une contraction estimée à **19 % des recettes au cours de l'exercice 2025**.

En outre, dans le cadre du **renforcement de la gouvernance du secteur minier**, plusieurs initiatives ont été engagées sous l'angle de la coopération internationale dans les domaines des Mines et de la Géologie. Les échanges et projets de coopération avec différents pays partenaires ont permis de constituer une base de réflexion et de négociation solide, susceptible d'orienter les futures collaborations et de consolider les intérêts stratégiques de la République dans le domaine des ressources minérales.

Au regard de ces éléments, il apparaît que la dynamique enclenchée au cours de l'Exercice 2025 constitue une base encourageante pour la consolidation des réformes engagées dans le secteur minier. La poursuite de ces efforts, associée au renforcement des mécanismes de gouvernance, de contrôle et de transparence, permettra à l'Administration des Mines de contribuer davantage à la valorisation durable des ressources minières nationales et à l'accroissement de leur contribution au développement économique et social de la République.

Je vous remercie.

Jacques RAMAZANI LUTUBA

LES ANNEXES

**ANNEXE 1. LISTE DES CADRES ET AGENTS AFFECTES A L'ADMINISTRATION
DES MINES EN 2025**

N°	NOMS	MATRICULE	GRADE	DIRECTION
4	KUNDA KISENGA Irène	575.043	Directeur	DRH
1	ITSHIMBU KATETEKO Gaspard	957.378	ATA1	SG/ CTA
2	MATADI MAYILAMENE Fiston	971.143	ATA1	DRH
3	LUBOMA SUMBUKIYA Nicole	1.143.948	ATA2	DRH
5	WOTO MPANDANJILA Chadrack	979.774	ATA2	DRH
6	KIABILUA DELMOTTE Kevin	1.627.878	ATA2	DAF
7	BAMBA MPONDA Annie	1.442.778	ATA2	DAF
8	KALUMBA KITUMBA Berck- Mans	1.627.872	ATA2	DAF
9	MUTWALE KALOMBO Thérèse	1.377.007	ATA2	DANTIC
10	NDJATE KOMO Yethy	1.627.921	AGA1	DANTIC
11	MAMBOTÉ MFUANANI Christian	1.627.882	ATA2	DANTIC
12	BETAMBE BOLIMOFOLA Corneille	1.627.905	AGA1	DEP
13	LOKILO NKOMBI IME	1.376.716	ATA2	DEP
14	BILOMBE BAPOMA Giresse	1.333.777	AGA1	DEP
15	ELEBO E-KONZI Reagan Narcisse	1.627.868	ATA2	Juridique et Contentieux
16	NGANDU NGANDU Jenny	1.627.938	AGA2	Juridique et Contentieux
17	KALEMA OHEDMEDI Joseph	1.337.629	AGA1	Direction de Géologie
18	GENE OBI Jacob	1.510.021	ATA1	Direction des Mines
19	ILITO MBOMBA Angel	812.582	AGA1	Direction des Mines
20	MAISHA MALIBILO	640.337	AGA1	Direction des Mines
21	NGALAMULUME LUBEMBA Espérant	1.510.073	ATA1	DPEM
22	IMPETEMBA KASANDA Charles	781.324	ATA1	DPEM
23	MBAY TSHIMWANG Laby	1.510.051	ATA1	DPEM
24	LUYEYE DINSEKE Emérite	1.476.656	ATA1	Métallurgie
25	MBULAMINGA BOPE Jemima	1.627.886	ATA2	Métallurgie
26	KINGULU MAYIMONA Eden	1.510.035	ATA1	Hygiène et Sécurité
27	MPWO MUZINGA Parisse	1.502.056	ATA1	Hygiène et Sécurité
28	KIBALA MONGIELE Patrick	1.027.251	AGA1	Division Prov. du Kongo Central
29	MADINGA LELA Alex	957.455	ATA2	Division Urbaine des Mines
30	KWISEKA USIGA USANGA	700.979	ATA1	Division Urbaine des Mines
31	MICHONI TSHIGOMBE MICHU	1.328.898		Division Prov. du Haut- Uélé
32	PALUKU KISUKI Christophore	527.533	AGA2	Division Prov. du Nord- Kivu
33	AKATSHI OMONOMBE Alice	1.038.605	AGA2	Division Prov. du Lualaba

N°	NOMS	MATRICULE	GRADE	DIRECTION
34	KAJ MUAD Lydie	1.125.502	ATA2	Division Prov. du Lualaba
35	ALUWA USENI Carine	716.417	AGA2	Division Prov. de la Tshopo
36	KAZADI TSHIBANGU Léopold	1.407.688	ATA1	Division Prov. de la Tshopo
37	ENGWALA MOSEKA Breda	1.258.376	ATA2	Division Prov. du Haut-Katanga

Source : Rapport annuel d'activités 2025 de la Direction des Ressources Humaines

ANNEXE 2. LISTE DES CADRES ET AGENTS EN INSTANCE D'AFFECTATION

N°	NOMS ET POSTNOMS	MATRICULE	GRADE	SERVICES
Directeurs-Chefs des Services				
1	MBUYI TSHILUMBU	291.456	120	DRH
2	MALOPA KITUMBA PIERROT	472.709	120	DRH
3	KIBONGE NYEKUMA	575.102	120	DRH
4	MUMBA NTAMBA	575.043	120	DRH
5	CHIRAKARULWA MUSHAMALIRWA Dieudonné	689.541	120	DRH
6	KUNDA KISENGA Irene	963.499	120	DRH
Chefs de Division				
7	PALUKU SENGE	489.775	130	DRH
8	LYANZENZE DYANABO	522.081	130	DRH
9	KANYINDA BANZA LUFULUABU	422.367	130	DRH
10	MUKAZ KAUMB NORBERT	666.449	130	DRH
11	OHEMEDI MBOLE	418.403	130	DRH
12	KIMEME BIN RUKOHE JP	465.202	130	DRH
13	NGOMBO MUKENDI MODESTE	575.045	130	DRH
14	MASUMBUKO BALUME RENE	738.046	130	DRH
15	MASHOSHO MPANGU EVARISTE	1.069.649	130	DRH
16	BAKENGANE NTOLE HUBERT	692.989	130	DRH
Chefs de Bureau				
17	SOBELEYA LUBEMBE	527.494	140	DRH
18	KITEBI NZASI SOSTHIN	409.961	140	DRH
19	CHIRAKARULWA MUSHAMALIRWA DIEUDONNE	689.541	140	DRH
20	KINGOMBE MATESO SERAPHINE	575.366	140	DRH
21	KAMBALE MOTHO JEREMIE	504.222	140	DRH
22	SUANA DI-KIAKU JEAN	575.313	140	DRH
23	MANDAMUNA KIKOSO FRANCOIS	482.392	140	DRH
24	NGINDU BUABUA	472.718	140	DRH
25	MFIMI NGALIEMA Jean-Pierre	291.707	140	DRH
26	DEESE LOKAKE LUSEBA Marie	693.057	140	DRH
27	KALEMA KABULU Emmanuel	732.007	140	DRH
28	NSANIANGA MAVANGA Célestin	790.681	140	DRH
29	BAMANAYI NTUMBA Stella	575.211	140	DRH
30	GBUA MBELI BOBOZO Freddy	913.775	140	DRH
31	MUELA NTUMBA Victor	472.775	140	DRH
Attachés d'Administration (1^{ère} et 2^{ème} Classes)				
32	KIKOLO KOTA WA KALUMBA	441.207	210	DRH
33	KAYEMBE TSHIALU Didier	759.428	220	DRH
34	SUDI SELUA Christine	1.171.949	220	DRH
35	MULUMBA SITALA Francine	1.368.394	220	DRH
36	MOLONGO MUMBAMBA	1.323.754	220	DRH
37	NSEKA NDOLUVUALA	1.377.133	220	DRH
38	ANDJELANI SABITI Angel	575.338	220	DRH
39	KITENGE RASHIDI	716.427	220	DRH

N°	NOMS ET POSTNOMS	MATRICULE	GRADE	SERVICES
40	ILUNGA TSHITUNI Olga	1.172.502	220	DRH
41	ODIMBA OKITANYENGO	575.183	220	DRH
42	KINYAMA HAWA Elisée	1.368.312	220	DRH
43	SHAKO WALEKOY Charlene	1.171.946	220	DRH
44	AMISSI MAKUSUDI MACK	1.404.669	220	DRH
45	MAKONGA TSHIOBOKA Claude	1.186.270	220	DRH
Agent d'Administration (1^{ère} et 2^{ème} Classes)				
46	NGELEBEYA BINGOTA	1.328.932	310	DRH
47	IFAMBE BONGALO	1.304.878	310	DRH
48	BOYENGE MWABILU Puis	1.368.360	310	DRH
49	SHABANI RAMAZANI	1.171.946	310	DRH
50	ELALA MATOMO	776.143	310	DRH
51	MBOTAWOLA OTSHUDI Nono	1.377.984	310	DRH
52	LOKONDA Gabriel	1.368.369	310	DRH
53	MAKOLO NDAYA Martin	1.565.990	310	DRH
54	WENDJOLO KALEMA	1.507.096	310	DRH
55	MABALOU EYOMA Francine	725.164	310	DRH
56	OKOKO BOKEON TAMBWE	1.171.384	320	DRH
57	SULA ADELA Beatrice	1.172.433	320	DRH
58	ATTYA KATUNGIKA Anny	716.338	320	DRH
59	ABIBU AMISI	716.412	320	DRH
60	MULAMBA KAHUDI Trésor	1.171.923	320	DRH
61	UKULU LOKOTO Albert	740.366	320	DRH
62	KAPANDE MUBANGO Michel	482.448	320	DRH
63	ASINA YOHANE Antoinette	716.715	320	DRH
64	NTUMBA LONDJI Tania	1.379.898	320	DRH

+Source : Rapport annuel 2025 de la Direction des Ressources Humaines Mines

**ANNEXE 3. LISTE DES AGENTS AYANT FAIT L'OBJET DE PROCEDURE
D'OUVERTURE D'ACTIONS DISCIPLINAIRES**

N°	NOMS ET POST-NOMS	MAT.	GRADE	SERVICE	OBSERVATION
Cas d'absence prolongée de plus de 20 jours					Dossiers transmis à la Haute hiérarchie en vue de la prise des mesures qui s'imposent.
1	ATOSIO ABIBA Rose	1.377.353	AGA1	DRH	
2	FATOU OMARI Jolie	1 376 400	ATA2	HYGIENE	
3	MBULA ESSOA Trésor	804 022	ATA2	MINES	
4	ZAMPASI LELO Chris	1 380 135	AGA2	JURIDIQUE ET CONTENTIEUX	
Cas d'absence prolongée de 20 jours					Dossiers clôturés par une décision de suspension à titre de sanction administrative
5	BAMENGA MATSASU	1 376 278	ATA2	DAF	
6	BAROWANI KAYUMBA	774 456	ATA2	DPEM	
7	BUYO NYAMELIA EDDY	1.377.474	AGA1	DRH	
8	HAYIZ TSHIBOBU	575 352	ATA2	MINES	
9	LEKWE-ENE-LONGO	575.253	AGA1	DRH	
10	LOSANDJA LOKULI	1.379.286	AGA2	METALLURGIE	
11	MATHOFALI VALIHALI	1.376.831	ATA2	DPEM	
12	MAYENGA MASEVILA Rancky	1.376.841	ATA2	DRH	
13	MUHOMPA PANGA MUTSHIPAYI	687 924	ATA1	DAF	
14	MULUMBA LUKOJI	1.378.117	AGA1	CARRIERES	
15	MUTSHAPA MUNGUBA	508.481	AGA1	MINES	
16	MWAMINI KANYERE	780 153	ATA2	CTA	
17	NDEKENIA MUANZA	722 660	ATA2	HYGIENE	
18	NGOMA MBENZA	1 377 086	ATA2	HYGIENE	
19	NKONGOLO KANDE Emmanuel	480 256	ATA2	HYGIENE	
Cas d'absence prolongée allant de 15 à 19 jours					Dossiers clôturés sans sanction administrative
21	ADIDJA MATADI	725 110	ATA1	CTA/ATA2	
22	AMISI IDUMBILWA Jean	1.627.928	AGA2	DEP	
23	AWUNDU MANGUNGU Moustapha	1.377.357	AGA1	DAF	
24	BIBI BOMBA Deborah	1 377 407	AGA1	MINES	
25	BIBI MVULA Angèle	1 310 450	AGA1	CTA	
20	BUKASA KALEMBA	780 569	ATA1	MINES	
26	DISA-DISA MUMBWANA	527 508	AGA1	DPEM	
27	EBELE BIN MUTINDI Joël	1 376 379	ATA2	DRH	
28	EFULAKANA OTETE	1 308 485	ATA2	DPEM	
29	IKOLI BANGWANZA Armand	1 377 544	AGA1	MINES	
30	KABONGO MUKUNA	299.776	ATA1	MINES	
31	KAMATE KAVIRA	575 236	AGA1	DPEM	
32	KAVUHO MAKASANI	780 115	ATA1	DPEM	
33	KUSIMBA LUTETU	687 918	ATA1	MINES	
34	KUTESA LUTANGU	1.379.241	AGA2	DRH	
35	KYAPALA SHANDI Christian	1 376 683	ATA2	HYGIENE	
36	LILEMBO LOKOMBO Nancy	1 379 266	AGA2	CTA	
37	LUBOYA KANYINDA	1.377.835	AGA1	DPEM	

N°	NOMS ET POST-NOMS	MAT.	GRADE	SERVICE	OBSERVATION
38	LUMBU MUTEBA Emmanuel	1 376 736	ATA2	MINES	Dossiers clôturés et classés sans suite disciplinaire.
39	LUSAKO LUYINDULA	1 377 851	AGA1	MINES	
40	MBIKAYI BILONDA	1.377.960	AGA1	DAF	
41	MIKASI MAFUANA	1.627.917	AGA1	DAF	
42	MUAKUILAYI MUAKUILAYI	575.278	AGA1	MINES	
43	MULUMBA ILUNGA	1.323.840	AGA1	DPEM	
44	MULUMBA TSHILA	1.627.892	ATA2	MINES	
45	MUMBERE MULUMBI	1.376.971	ATA2	DPEM	
46	MUSWAMBA KALALA	504.329	ATA2	MINES	
47	MWALI KABONGO	689.555	AGA1	MINES	
48	MWANGE LUVUNGU	1 377 020	ATA2	MINES	
49	NSONSA MFINDA Joël	1.377.141	ATA2	DRH	
50	NZUZI MUANDA	1 379 935	AGA1	MINES	
51	SHABANI UKELO	759 495	AGA1	DPEM	
Cas d'absence prolongée allant de 14 à 10 jours					Dossiers devenus caducs.
52	AMISI MALASI	731 955	ATA2	MINES	
53	AMULI LUTULA Chris	1.377.347	AGA1	DAF	
54	ASSANI LUKUSA	811.264	ATA2	DEP	
55	BETU MPOYI	575.214	AGA1	GEOLOGIE	
56	BIKILA NGANDU BIJOU	508.511	AGA1	MINES	
57	BOLOKO ASIPINI	687 932	ATA2	DRH	
58	BOONZO LOKONI	1377447	AGA1	DPEM	
59	BOSELA EALE Dorcas	1 377 450	AGA1	CTA	
60	FERUZI KALUME	689 907	ATA2	DPEM	
61	FONO MAKIASI Matthieu	1.377.518	AGA1	METALLURGIE	
62	FUNDI MUKANDO MERVEIL	1 328 894	ATA2	DPEM	
63	GAZOTIA NKOTONGA	1 407 682	ATA2	MINES	
64	KAHINDO KAMBALE	527 489	ATA2	DPEM	
65	KAHULU MBANDA	1.378.981	AGA2	DAF	
66	KAKU NDUADI GRADI	1.376.496	ATA2	METALLURGIE	
67	KAPUKU MASUMBU	450 672	ATA1	DPEM	
68	KAYEMBE MENDA CHRISTIAN	1.376.596	ATA2	METALLURGIE	
69	KENAYANDI LUKEBA	1.377.721	AGA1	DPEM	
70	KILONGO MUKASA CELESTINE	1.377.746	AGA1	DEP	
71	KUNYIMA KUTEBWA	480 254	ATA1	MINES	
72	LIEMBE MUTOMBO GENIE	1.377.807	AGA1	METALLURGIE	
73	LONJI MUKENDI	1.377.828	AGA2	DPEM	
74	LOOTE LOKOFO Jonathan	1 379 281	AGA2	CTA	
75	LUZOLO NTONDELE	575 130	ATA2	DPEM	
76	MALOMBO NZONE	725.168	ATA2	DEP	
77	MATUKU NGALULA	575.391	ATA2	MINES	
78	MAYALA NGA KITITI	480.234	ATA2	DRH	
79	MBAHINGANA MASIKA	1.377.950	AGA1	DAF	
80	MBALAKA LOBULIA	1.379.458	AGA2	DPEM	
81	MBELU TSHIMANGA Huguette	1.377.959	AGA1	DAF	

N°	NOMS ET POST-NOMS	MAT.	GRADE	SERVICE	OBSERVATION
82	MBONGA BAVILANA Cédric	1.368.327	ATA2	DRH	Dossiers devenus caducs.
83	MBONGO ISUMA WILLY	1.377.979	AGA1	DPEM	
84	MBOYO LIANZA	1.323.751	ATA2	DPEM	
85	MBUANGI PHOBA Patrick	1.234.959	AA1	DAF	
86	MBUNGU MBODO	414.885	AGA1	DAF	
87	MFASHI MUHOZA	1.379.528	AGA2	DPEM	
88	MIKWARI KATULI JERRY	780 902	ATA1	DPEM	
89	MOBA BABA FABIOUS	1.435.669	AGA2	METALLURGIE	
90	MONYANGA LOLEBA	1.379.560	ATA2	DPEM	
91	MUNDI ILUNGA Marceline	1.627.936	AGA2	DEP	
92	MUZILIWA AMADI	522 074	ATA1	DPEM	
93	NGOLO YEMBA	1.377.085	ATA2	DEP	
94	PALUKU KABUYAYA	1 378 363	AGA1	MINES	
95	SABINA LUBUMBA	693 051	ATA2	DPEM	
96	SAMINE NUMBI Sylvie	1.377.218	ATA2	DRH	
97	SHAKO LILI	692 983	ATA1	DPEM	
98	SHITA MAMBU	1.279.005	AGA1	DAF	
99	SINDANI GINA Marie	1.627.927	AGA1	METALLURGIE	
100	TUMUTEKA BUKASA	1 143 982	ATA2	DEP	
101	YEMBE ILONGA	1.380.126	AGA2	DAF	
102	YOMBO IYAKA EMILIE	1.378.483	AGA1	DPEM	

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 de la Direction des Ressources Humaines

**ANNEXE 4. LISTE DES CADRES ET AGENTS DECEDES AU COURS DE
L'ANNEE 2025**

A. AU NIVEAU CENTRAL

N°	NOMS ET POST-NOMS	MATRICULE	GRADE	SERVICE	DATE DU DECES
1	LOMOLA NDJATE Didier	480.241	130	DRH	20/02/2025
2	GUHETESA GAMIKUMBU Jean-Michel	636.271	130	DAF	28/03/2025
3	KUPA KUPOTE BAKEBA	472.704	140	METALLURGIE	19/05/2025
4	BUTELA KINKANDA AUDRY	1.376.359	220	JURIDIQUE ET CONT.	01/05/2025
5	HAWA ESENGO Eve	1.377.530	220	DIV. URB	30/07/2025
6	MUTOMBO TSHITENGE	1.378.149	310	DANTIC	05/04/2025
7	KAPANDA MUBANGO Michel	482.448	320	INSTANCE AFFECT.	27/03/2025
8	PANDE MOBANGO Dédé	482.448	320	INSTANCE AFF	07/08/2025
9	MWANZA KABANGU	480.195	220	GEOLOGIE	16/12/2025

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 de la Direction des Ressources Humaines

B. AU NIVEAU PROVINCIAL (SERVICES DECONCENTRES)

N°	NOMS	GRADE/ FONCTION	MATRICULE	DATE DE DECES
DIVISION URBAINE DE LA VILLE DE KINSHASA				
1	HAWA ASENGO Eveline	AGA1	1.377.530	03/07/2025
DIVISION PROVINCIALE DE LA TSHOPO				
2	MATE MAKAMBO Marcel	AGA1	1.258.645	Nov. 2025
DIVISION PROVINCIALE DU SUD-KIVU				
3	CIZA CHITANDA MWAMIBANTU	CB	-	-
4	BAHATI KAZIBAZIBA Kelly	CB	-	-
5	MIKENZI WASSO Daniel	Inspecteur	-	-
DIVISION PROVINCIALE DE LUALABA				
6	KULELUKA PALATA Israël	Inspecteur	-	-
7	LUVONDO FATAKI Jonas	Inspecteur	-	-
8	KALUMBA KAMALONDO Bertrand	Inspecteur	-	-
9	KAMANDJE OZEY Miguel	Inspecteur	-	-
10	NAWEJ MUNYIK Willy	Inspecteur	-	-
11	TSHITAV NTAMB Gisèle	Inspecteur	-	-
DIVISION PROVINCIALE DU KASAI CENTRAL				
12	MBUYI NGENDA TSHINKENKE	CD	-	-
13	KAMUKENYI TSHILOMBA MUTOMBO	CB	-	-
14	KAMUKENYI TSHILOMBA MUTOMBO	CB	-	-

N°	NOMS	GRADE/ FONCTION	MATRICULE	DATE DE DECES
15	KAMUKENYI TSHILOMBA MUTOMBO	CB	-	-
16	MUTOMBO BALUISHI	CB	-	-
17	MUTOMBO BALUISHI	CB	-	-
18	MUTOMBO NKUMBI KUMBI	CB	-	-
19	NTABALA KANKU Léon	CB	-	-
20	KALOMBO DILOBO Anaclet	CB	-	-
21	KALOMBO DILOBO Anaclet	CB	-	-
22	TSHIMANGA KAMINA	ATA1	-	-
23	MUKIMI TSHIOTO	ATA1	-	-
24	KANUMUBI TSHIWALA	AGA1	-	-
25	TSHISHIKU MUADIMANGA	AGA1	-	-
26	KALEMBA IBORA	AGA1	-	-
DIVISION PROVINCIALE DU NORD-KIVU				
27	MUDAGANDA KAGARABI Déo	CB	421.998	30/10/2025
28	WATSURANA MWIGHA Rigobert	CB	152.069	03/04/2025
29	MAKUNGU MIRINDI Jean-Pierre	ATA1	527.477	18/09/2025
30	FUNDI MUDERWA Deason	ATA2	1.375.428	06/04/2025
31	KASEREKA MOWAVINGI Jérémie	AGA2	558.077	17/06/2025
DIVISION PROVINCIALE DU MANIEMA				
32	RAMAZANI IBRAHIM Alexis	CB	-	-
33	KIMWANGA MASUDI Zak	CB	-	-
34	NINGA MINGINIBWA	Contrôleur	-	-
35	NGENGELE CATHERINE	Vérificatrice	-	-
36	BAMBISILI LUNGUNGU Alphonse	-	-	-
37	KITCHINDJA SALEH André	Contrôleur	-	-
38	AMISI MASUDI Patrick	Contrôleur	-	-
39	PATAMALI	Contrôleur	-	-
40	ATIBU KINYAMA Donatien	-	-	-
41	KADISULU LUMENA USENI	Contrôleur	-	-
42	OKONDA LONDEKE Léon	Contrôleur	-	-
43	IBRAHIMU NGONDE Dieudonné	-	-	-
44	MWEMA KUKWABANTU Bernard	Contrôleur	-	-
45	ONGALA DISASHI Paul	Contrôleur	-	-
DIVISION PROVINCIALE DU TANGANYIKA				
46	KALENGA MANDE MUTOMBO	CB	-	-
47	NGOY KATOMBE Patrice	CB	-	-
48	KIMEMBE LONGA	Inspecteur	-	-
49	AMSINI NASIBU	Inspecteur	--	-
DIVISION PROVINCIALE DE LOMAMI				
50	TSHIBAMBE NTAMBUE Dieudonné	330	1.096.723	18/11/2025

*Source : Commission et Différents Rapports Annuels d'Activités des Divisions provinciales des Mines,
Exercice 2025*

ANNEXE 5. LES COMPTOIRS AGREES EN DIAMANT EN 2025

N°	PROVINCE	DENOMINATION	OBJET	AVIS TECHNIQUE	N° COMPTE	SIEGE SOCIAL
01	KINSHASA	DIAMAZ SARL	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente de diamant de production artisanale.	Avis Technique Favorable 184/354/DM/E.K.K/202 5 du 29 Janvier 2025	EQUITYBCDC 00011150511200 133687613 USD	173, Av. Mutombo Katshi, Immeuble 6164 La Francaise, App. N°1, C/Gombe
02	KINSHASA	AMAZONA SARL	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente de diamant de production artisanale.	Avis Technique Favorable 858/354/DM/E.K.K/202 5 du 07 avril 2025	EQUIYBCDC 1200062021976 USD	278 Av. Equateur, GALERIE 5 A SEC C/Gombe

Source : Rapport Annuel d'Activités DIRMINES / Exercice 2025

ANNEXE 6. LES COMPTOIRS AGREES EN PIERRES DE COULEUR EN 2025

N°	PROVINCE	DENOMINATION	OBJET	AVIS FAVORABLE	N°COMPTE	SIEGE SOCIAL
01	LUALABA	SOCIETE BORA MINERALS	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente des pierres de couleur de production artisanale.	Avis Technique Favorable 380/354/DM/E.K.K/2025 du 21 février 2025	RAWBANK 051000513401066 51480280 USD	24, Av. Mgr Katembo, Q/Golf Malela, C/Lubumbashi
02	NORD-KIVU	SOCIETE BINJA FLORA SARLU	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente des pierres de couleur de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1056/354/DM/E.K.K/2025 du 27 avril 2025	ECOBANK 000260000335160 01081188 USD	92, Avenue Maniema, Q/Katindo, C/Goma
03	NORD-KIVU	ETABLISSEMENTS MARC KATALA "M.K"	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente des pierres de couleur de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1272/354/DM/E.K.K/2025 du 21 mai 2025	ECOBANK 000260000335160 01226397 USD	29, Av. du Commerce, Q/Mikeno, C/Goma

Source : Rapport Annuel d'Activités DIRMINES / Exercice 2025

ANNEXE 7. LES COMPTOIRS AGREES D'ACHAT ET DE VENTE D'OR ARTISANAL

N°	PROVINCE	DENOMINATION	OBJET	AVIS FAVORABLE	N° COMPTE	SIEGE SOCIAL
01	KINSHASA	M.METAL SARL	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale	Avis Technique Favorable 207/354/DM/EKK/ 2025 du 05 Février 2025	RAWBANK 01033933301 USD	04, Av. Poids Lourds, Q/Kingabwa, C/Limete
02	KINSHASA	PAMOJAS MINING	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir de vente d'or de production artisanale	Avis Technique Favorable 270/354/DM/EKK/ 2025 du 17 Février 2025	RAWBANK 0109679001 USD	Flambeau n°183, Immeuble Elogé Tower, Q/de la Gare, C/Gombe
03	KINSHASA	SOCIETE IBJ HOLDING GROUP SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 261/354/DM/E.K.K /2025 du 13 Février 2025	ECOBANK 000260000135080 0 5337656 USD	19, Av. Awel, Q/Basoko-GB, C/Ngaliema
04	KINSHASA	SOCIETE PAYMENT FOR OVERSEAS SALES "PAYOS"	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat	Avis Technique Favorable 357/354/DM/E.K.K /2025 du 19 Février 2025	ACCESS 000210030030013 0 0240166 USD	14 Bis, Av/Nzundu, Q/ Nzuzi Wa Mbombo, C/Masina

			et de vente d'or de production artisanale.			
05	KINSHASA	SOCIETE YELLOW HOUSE SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 667/354/DM/EKK/ 2025 du 17 mars 2025	RAWBANK 0112085200197 USD	02, Av. Londala, Q/ Bon Vent, C/Kinshasa
06	KINSHASA	B'LEKA SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 856/354/DM/E.K.K /2025 du 07 avril 2025	ECOBANK 000260000135080 0 0368637 USD	269, Av. Nyangwe, Q/ RTNC, C/Lingwala
07	KINSHASA	D'ANCONIA COPPER SAS	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 872/354/DM/E.K.K /2025 du 10 avril 2025	RAWBANK 051000510101130 2 4200161 USD	158, Boulevard du 30 Juin, C/Gombe

08	KINSHASA	DGS MINERALS SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 829/354/DM/E.K.K /2025 du 13 avril 2025	ACCESS 000210030030013 0 0240166 USD	06 bis, AV. Mayala, C/ Ngaliema
09	KINSHASA	SOCIETE GRAND BAZAAR GOLD TRADE SARLU	Transmission de l'avis technique et du projet d'arrêté ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 853/354/DM/E.K.K /2025 du 07 avril 2025	ACCESS BANK 000210030030012 3 7030159 USD	144/A, Blvd du 30 Juin, Immeuble Kinuani, C/Gombe
10	KINSHASA	SOCIETE ASHKENAZI MINING DRC SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente de diamant de production artisanale.	Avis Technique Favorable 968/354/DM/E.K.K /2025 du 16 avril 2025	RAWBANK 01132152001 USD	1203, Immeuble Crown Tower, Croisement Boulevard du 30 Juin et Batetela, C/Gombe
11	SUD-KIVU	SOCIETE GREAT LAKES MINERALS SOCIETY "GLMS"	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 988/354/DM/E.K.K /2025 du 17 avril 2025	EQUITY BCDC 000111507112000 7 7314562 USD	60, Av. E.P Lumumba, Q/Nyalukemba, C/D'Ibanda

12	KINSHASA	SOCIETE MALAIKA MINING SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1054/354/DM/EKK /2025 du 24 avril 2025	RAWBANK 01087169001 USD	03, Av. Lokelenge, Q/Basoko
13	KINSHASA	SOCIETE SAHAL GOLD SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1098/354/DM/EKK /2025 du 30 avril 2025	ECOBANK 000210030030012 1 2730161 USD	01,Av. Ibenge C/ Gombe
14	KINSHASA	SOCIETE AURUM TRADING SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1099/354/DM/EKK /2025 du 30 avril 2025	RAWBANK 051000510101120 8 5200197 USD	04,Av. Luthala, Q/Basoko, C/Ngaliema
15	KINSHASA	ROYAL GOLD INVESTMENTS SARL	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1295/354/DM/EKK /2025 du 22 mai 2025	RAWBANK 01104622001 USD	11, AV.Lumingu, Q/Bibwa, C/ N'sele

16	KINSHASA	SOCIETE DRC GOLD TRADING	Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1316/354/DM/EKK /2025 du 22 mai 2025	EQUITY BCDC 051000515100920 7 5701111 USD	Immeuble River Tower, App.1004, sis Av. de la Mission N°4260, Q/ Golf, C/Gombe
17	KINSHASA	SOCIETE KAMI METAL GOLD SARL	Objet : Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1403/354/DM/EKK /2025 du 28 mai 2025	BGFI BANK 480003-126100- 400-4575-901126 USD	Uvira n°81, Immeuble Alfa Bulding, App 48 V
18	TANGANYI KA	SOCIETE TANGANYIKA GOLD SARL	Objet : Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande de renouvellement d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1518/354/DM/EKK /2025 du 11 Juin 2025	FBNBank 000142500020320 8 2728135 USD	02, Av. Patrice Lumumba, Q/Kataki II, C/du Lac, Ville de Kalemie
19	KINSHASA	SOCIETE KENGE CONSULTING SARL	Objet : Transmission de l'Avis Technique et du Projet d'arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1650/354/DM/EKK /2025 du 25 juin 2025	RAWBANK 000210030130013 8 0193 USD	51, Av. Sundi, Q/Makelele/Synkin, C/ Bandalungwa

20	KINSHASA	SOCIETE SAVANNA EXPLORATION SARL	Objet : Transmission Avis Technique et Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 1953/354/DM/EKK /2025 du 14 juillet 2025	EQUITY BCDC 00011150-511200182374920 USD	12,Av. Miabi, Q/Joli-Parc, C/Ngaliema
21	KINSHASA	SOCIETE GOLD RESSOURCES TRADING COMPANY	Objet : Transmission Avis Technique et Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 2070/354/DM/EKK /2025 du 21 juillet 2025	RAWBANK 480510035113754 7 00160	8585, Av. des Poids Lourds, Concession Bamanisa, C/Gombe
22	KINSHASA	SOCIETE HAZINA AFRICA GOLD SARL	Objet : Transmission Avis Technique et Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 2068/354/DM/EKK /2025 du 21 juillet 2025	RAWBANK 051000000401137 5 3000174 USD	16, Av. Nguma, Q/Joli Parc, C/Ngaliema
23	KINSHASA	SOCIETE MALAIKA MINING SARL	Objet : Retransmission Avis Technique et Projet d'Arrêté Ministériel. Doss. : Demande d'agrément au titre de comptoir d'achat et de vente d'or de production artisanale.	Avis Technique Favorable 2101/354/DM/EKK /2025 du 22 juillet 2025	RAWBANK 01087169001USD	03,Av. Lokelenge,Q/Basoko , C/Ngaliema

Source : Rapport Annuel d'Activités DIRMINES / Exercice 2025

ANNEXE 8. LISTE DES LABORATOIRES AGREES

N°	DENOMINATION	SIEGE SOCIAL ET ADRESSE	REFERENCES ACTES D'AGREMENT	REFERENCES ACTES RENOUVELLEMENT	NUMERO d'ID. NAT.	N° IMPORT – EXPORT	N°RCCM	N° IMPOT (NIF)	NUMERO DE COMPTE BANCAIRE	VALIDITE DE L'ACTE D'AGREMENT
1	ALFRED H KNIGHT RDC, AHK DRC SARL	10 b Avenue KIGOMA, Q/ Industriel, Lubumbashi/ Haut- Katanga	Arr. Ministériel n° CAB.MINES/01/ 2015 du 31/07/2015	Laboratoire privé, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00022/CAB.MIN/MI NES/01/2024 du 16 Février 2024	6-83- N59819S	0002/DBX - 22/I00024 2 HK/Z	CD/LSH/ RCCM/14- B-01472	A110138 2Q	BCDC : 00011-00130-00001321418-20 (en USD), 00011-0013000001361265-80 (CDF) TMB : 00017-25000-00365860001-64 en (USD) et 123000365860064 RAWBANK : 05100-05130-0102754601-45 en (USD)	En cours de renouvellement
2	LABO LUBUMBASHI SARL	01, av. Géomètre LUBUNDA, C/ annexe Lubumbashi/ Haut Katanga	Arr.min.n°0002/C AB.MIN/MINES /01/2011 DU 25/01/2011	Laboratoire privé, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00316/CAB.MIN/MI NES/01/2021 du 08 Juillet 2021	6 –83- N43564 M	–	CD/L'SHI /RCCM/1 4-B-1748	A070485 7N	RAWBANK : 01025166001-33	Expiré
3	ROBINSON INTERNATIONAL AFRIQUE SA	04, av. LUVUNGI, C/LUBUMBA SHI / HAUT KATANGA	Arr. MIN n°0249/CAB.MIN /mines/01/2011 du 13/05/2011	Laboratoire privé, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00025/CAB.MIN/MI NES/01/2024 du 16 Février 2026	6-128- N95752F	–	CD/L'SHI /RCCM/1 3/B-0670	A090662 80	TMB : 1230-0004006-00-59 en USD	En cours de renouvellement
4	SOCIETE DE SURVEILLANCE MINIERE (SSM)	17,blvd KAMANYOL A, C/ LIKASI, ville de LIKASI , haut-KATANGA	Arr. MIN n° 0905/CAB.MIN/ MINES/01/2011 DU 07/11/2011	Laboratoire, Société de droit Congolais, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00523/CAB.MIN/MI NES/01/2025 du 07 août 2025	6-401- N44461 W	–	CD/L'SHI /RCCM/1 4-B-3057	A090642 0P	TMB : 1230-1013800-25 en USD	En cours de validité
5	COMPASS GREEN WORLDWIDE “CGW” SARL (Avec son extension se trouvant à Musompo, Kolwezi)	103, av. Abbe KAOZI, Lubumbashi/ haut Katanga	Arr. MIN. n° 0547/CAB.MIN/ MINES/01/2012 DU 3/9/2012	Laboratoire privé, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00024/CAB.MIN/MI NES/01/2024 du 18 Février 2024	6-83- N91865C	0001/BAX - 20/I01337 0K/Z	CD-FBH- 01-2021-M- 00798	A130194 0Z	RAWBANK : 05130-01011513902-20	En cours de renouvellement

6	« SGS » MINERALS RDC SAS	760 Avenue du 30 juin, C/Lubumbashi, Province du Haut Katanga	Arr. MIN. n° 0436/CAB.MIN/ mines/01/2012 du 31/07/2012	Laboratoire, Société de droit Congolais, agréé par l'Arrêté Ministériel n°00524/CAB.MIN/MI NES/01/2024 du 05 Décembre 2024	6-83- N62583 N	0002/ABX - 19/I00012 8HK/Z	CD/L'SHI /RCCM/1 4-B-3082	A111290 6R	CITY BANK: 200178106 RAWBANK : 01033532701 en USD	En cours de validité
7	LABO CONGO	Av. 30 Juin n°2001 Q/MUTOSHI C/MANING A Ville de KOLWEZI Province de LUALABA	Arr. MINISTERIEL N°00183/CAB.MI NES/01/2023 du 18 mai 2023	—	01-H- 5300N07 16R	—	CD/KNG /RCCM/2 2-B-01687	A220606 0T	—	Expiré
8	RCI ANALYTICAL SERVICES DRC SAS	58, Av. Batetela, C/Gombe, Ville Province de Kinshasa	Arr. MINISTERIEL N° 00026/CAB.MIN /MINES/01/2024 du 16/02/2024	—	01- Q8601- N20828Z	001/FAX- 24/I01738 K/Z	CD/KNG /RCCM/2 2-B-03061	A204615 0L	TMB : 0017-11000- 50786740001-79 en USD	En cours de renouvellement
9	CCIC CONGO SARL	1854, Avenue Kapenda, C/ Lubumbashi, Ville de Lubumbashi	Arr. MINISTERIEL N° 00484/CAB.MIN /MINES/01/2024 du 03/12/2024	—	05- B0500- N01104E	—	CD/LSH/ RCCM/22- B-00007		05100-05130-01080729601- 47/USD	En cours de validité
10	MSALABS DRC SA	112B, Avenue Kabinda, Commune de Kinshasa	Arr. ministériel n°00601/CAB.MI N/MINES/01/20 24 du 20/12/2024	—	01- B0500- N03589C	—	CD/KNG /RCCM/2 2-B-0115B	A220052 6X	STANDARD BANK RDC SARL (CDF) : 90700016039 EQUITY BCDC : 6332001644861388 STANDARD BANK RDC SARL (USD) : 90700016012	En cours de validité

Source : Rapport annuel d'activités de la Direction de Géologie, Exercice 2025

ANNEXE 9. LISTE DES PAR TRAITES EN 2024

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N° AVIS DPEM
1	RUBACO SARL	PR 15560	SAKANIA	DPEM/006 /E-ND.N/2025
2	BIENVUE MINING SARL	PR 15290	PWETO	DPEM/ 008 /E-ND.N/2025
3	GROUPE SIX SARL	PR 15691	PANGI	DPEM/ 011 /E-ND.N/2025
4	GROUPE SIX SARL	PR 15307	PUNIA	DPEM/ 012/E-ND.N/2025
5	GROUPE SIX SARL	PR 15612	BUKAMA	DPEM/ 013 /E-ND.N/2025
6	GROUPE SIX SARL	PR 15310	PUNIA	DPEM/ 014/E-ND.N/2025
7	GROUPE SIX SARL	PR 15710	MUTSHATSHA	DPEM/ 015 /E-ND.N/2025
8	GROUPE SIX SARL	PR 15163	LUBUDI	DPEM/ 016 /E-ND.N/2025
9	ALPHA MINING SARL	PR 15886	KASENGA	DPEM/ 019 /E-ND.N/2025
10	ALPHA MINING SARL	PR 15865; PR 15866	KIPUSHI	DPEM/ 020 /E-ND.N/2025
11	RDC RESOURCE HOLDING INC	PR 7303	FIZI	DPEM/ 021 /E-ND.N/2025
12	SUSTAINABLE MINING AFRICA GROUP SARLU	PR 15957	PUNIA	DPEM/ 026 /E-ND.N/2025
13	GROUPE SIX SARL	PR 15308	PANGI	DPEM/027/E-ND.N/2025
14	GROUPE SIX SARL	PR 15692	PANGI	DPEM/ 028/E-ND.N/2025
15	GROUPE SIX SARL	PR 15829	PANGI	DPEM/029 /E-ND.N/2025
16	GROUPE SIX SARL	PR 15706	LUBUDI	DPEM/ 030/E-ND.N/2025
17	PALM CONSTELLATION SARL	PR 15716	WALIKALE	DPEM/ 031/E-ND.N/2025
18	4T MINING SARL	PR 15935	KAMBOVE	DPEM/032/E-ND.N/2025
19	4T MINING SARL	PR 15936	KAMBOVE et MUTSHIATSHA	DPEM/ 033 /E-ND.N/2025
20	ABK SERVICES SAS	PR 16107 ; 16108 ; 16109 ; 16110	KIPUSHI	DPEM/ 035/E-ND.N/2025
21	KGOR SARL	PR 15858	WAMBA	DPEM/ 043 /E-ND.N/2025
22	KGOR SARL	PR 15859	WAMBA	DPEM/ 044/E-ND.N/2025
23	KGOR SARL	PR 15856	MAMBASA	DPEM/ 045 /E-ND.N/2025
24	KGOR SARL	PR 15857	MAMBASA et WAMBA	DPEM/ 046/E-ND.N/2025

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N° AVIS DPEM
25	KGOR SARL	PR 15855	MAMBASA et WAMBA	DPEM/ 047/E-ND.N/2025
26	KGOR SARL	PR 15882	MAMBASA ET WAMBA	DPEM/ 048/E-ND.N/2025
27	ROCH MINING SARL	PR 15880	KASENGA	DPEM/ 052 /E-ND.N/2025
28	KAIL MINING CORPORATION SARL	PR 15687	MUTSHATSHA	DPEM/ 055 /E-ND.N/2025
29	ABK SERVICES SARL	PR 16109 ;16110 ; 16108 ; 16107	KIPUSHI	DPEM/ 057 /E-ND.N/2025
30	AURUM SARL	PR 15795	SAKANIA	DPEM/ 058/E-ND.N/2025
31	ULTIMATE INDUSTRIALS	PR 15530	KAMBOVE	DPEM/ 062/E-ND.N/2025
32	TANGANYIKA MINING SARL	PR 14785	KALEMIE	DPEM/ 071/E-ND.N/2025
33	CHRIS MINING SARLU	PR 16148	BANALIA	DPEM/ 073/E-ND.N/2025
34	RDC BAOXING SARL	PR 15736	PWETO	DPEM/077 /E-ND.N/2025
35	GLORIA DES MINING SARLU	PR 14671	WAMBA et MAMBASA	DPEM/ 078 /E-ND.N/2025
36	ALL FOR ONRE MINING SARL	PR 15952	BAFWASENDE	DPEM/ 085/E-ND.N/2025
37	GREE MINING COMPAGNY SARL	PR 15917	BANALIA	DPEM/ 086/E-ND.N/2025
38	KIBARA GOLD SARL	PR 14391	DILOLO	DPEM/088 /E-ND.N/2025
39	FUTURE MINING COMPANY	PR 14536 ET 14540	WALIKALE	DPEM/ 089/E-ND.N/2025
40	COMPANGNIE MINIERE DE KATOTO CMK SARL	PR 14476	MANONO	DPEM/ 092/E-ND.N/2025
41	ARUWIMI MINING SARL	PR 14991	BANALIA	DPEM/099/E-ND.N/2025
42	ETOILE D'ORIENT SARL	PR 15400	KAILO	DPEM/101/E-ND.N/2025
43	INTERLACS SA	PR 15833	LUBAO	DPEM/102 /E-ND.N/2025
44	ETOILE D'ORIENT SARL	PR 15397	KAILO	DPEM/ 103 /E-ND.N/2025
45	ETOILE D'ORIENT SARL	PR 15399	KAILO	DPEM/ 104 /E-ND.N/2025
46	LIDA SARL	PR 16089	KISPUSHI et SAKANIA	DPEM/ 105/E-ND.N/2025

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N° AVIS DPEM
47	LIDA SARL	PR 16091	SAKANIA	DPEM/106 /E-ND.N/2025
48	LIDA SARL	PR 16090	KIPUSHI	DPEM/ 107/E-ND.N/2025
49	LIDA SARL	PR 15908	KAMBOVE	DPEM/108 /E-ND.N/2025
50	LIDA SARL	PR 16088	SAKANIA	DPEM/ 109/E-ND.N/2025
51	AMANI SARLU	PR 15797	MUTSHATSHA	DPEM/ 110 /E-ND.N/2025
52	DIGGERS SARL	PR 16073	FIZI	DPEM/ 111/E-ND.N/2025
53	VIHAR MINING SARL	PR 16015		DPEM/ 112 /E-ND.N/2025
54	SOCIETE MINIERE POUR LE DEVELOPPEMENT LOUEMBA ITURI SARL 'SOMIDEL SARL'	PR 15724 et 15725	MAMBASA	DPEM/ 113/E-ND.N/2025
55	VIHAR MINING SARL	PR 15757	BUKAMA et LUBUDI	DPEM/ 114/E-ND.N/2025
56	VIHAR MINING SARL	PR 15967	MUTSHATSHA	DPEM/ 115/E-ND.N/2025
57	KILULA MINES SA	PR 16214	MUTSHATSHA	DPEM/ 116/E-ND.N/2025
58	ALL THE BEST MINING SARL	PR 15849	BANALIA	DPEM/118 /E-ND.N/2025
59	NAMWANA EXPLORATION SA	PR 15928	MUTSHATSHA	DPEM/ 125/E-ND.N/2025
60	NAMWANA EXPLORATION SA	PR 14549	MUTSHATSHA	DPEM/126/E-ND.N/2025
61	TSM ENTREPRISE SARL	PR 15946	DILOLO	DPEM/127 /E-ND.N/2025
62	ULTIMATE INDUSTRIALS SARL	PR 15445	BUKAMA	DPEM/ 128 /E-ND.N/2025
63	IVANHOE MINING EXPORATION SARL	PR 14544	MUTSHATSHA	DPEM/ 129 /E-ND.N/2025
64	IVANHOE MINING EXPORATION SARL	PR 14548	MUTSHATSHA	DPEM/ 130 /E-ND.N/2025
65	IVANHOE MINING EXPORATION SARL	PR 14545	MUTSHATSHA	DPEM/ 131 /E-ND.N/2025
66	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 15927	MUTSHATSHA	DPEM/ 132 /E-ND.N/2025
67	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 14934	MUTSHATSHA	DPEM/ 133 /E-ND.N/2025
68	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 15929	MUTSHATSHA	DPEM/ 134/E-ND.N/2025
69	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 15933	MUTSHATSHA	DPEM/ 135/E-ND.N/2025
70	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 15932	MUTSHATSHA	DPEM/ 136/E-ND.N/2025
71	NAMWANA EXPLORATION SARL	PR 15930	MUTSHATSHA	DPEM/ 137/E-ND.N/2025

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N° AVIS DPEM
73	IVANHOE MINING EXPLORATION SARL	PR 14543	MUTSHATSHA	DPEM/ 142 /E-ND.N/2025
74	IVANHOE MINING EXPLORATION SARL	PR 14546, 14547 et 14550	MUTSHATSHA	DPEM/ 143 /E-ND.N/2025
74	EUGO INVESTRMENT SARLU	PR 15572	BUKAMA et LUBUDI	DPEM/ 144/E-ND.N/2025
75	MUKEVERWA SARL	PR 15846	BENI	DPEM/ 145/E-ND.N/2025
76	MUKEVERWA SARL	PR 15443	BENI	DPEM/ 146/E-ND.N/2025
77	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16060	SAKANIA	DPEM/ 147/E-ND.N/2025
78	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16063	SAKANIA	DPEM/ 148/E-ND.N/2025
79	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16062	SAKANIA	DPEM/ 149/E-ND.N/2025
80	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16061	SAKANIA	DPEM150 /E-ND.N/2025
81	KIBARA PROSPECTING SARL	PR 15822	KALEMIE	DPEM/151/E-ND.N/2025
82	KIBARA PROSPECTING SARL	PR 15820	NYUNZU	DPEM/152 /E-ND.N/2025
83	SAF MINERALS SARL	PR 15201	KASENGA	DPEM/ 153/E-ND.N/2025
84	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16064	SAKANIA	DPEM/ 154/E-ND.N/2025
85	BARRICK GOLD CONGO SARL	PR 16059	SAKANIA	DPEM/ 155/E-ND.N/2025
86	LUVUA RESSOURCES SARL	PR 15803	MANONO	DPEM/ 156 /E-ND.N/2025
87	KANGEYA MINING SARL	PR 15926	MUTSHATSHA	DPEM/157 /E-ND.N/2025
88	KANGEYA MINING SARL	PR 15924	MUTSHATSHA	DPEM/ 158 /E-ND.N/2025
89	KANGEYA MINING SARL	PR 15925	MUTSHATSHA	DPEM/ 159 /E-ND.N/2025
90	KONGOLO MINING SARL	PR 15947	NYUNZU	DPEM/160/E-ND.N/2025
91	LUVUA RESSOURCES SARL	PR 15801 et PR 15802	MANONO	DPEM/ 161/E-ND.N/2025
92	GROUPE SIX SARL	PR 15708 et PR 15708	PANGI et SHABUNDA	DPEM/ 162/E-ND.N/2025
93	GROUPE SIX SARL	PR 15709 et PR 15832	MANONO	DPEM/ 163/E-ND.N/2025
94	MWANGAZA SARL	PR 15595	KASONGO	DPEM/ 167 /E-ND.N/2025
95	KARAVIA SARL	PR 15844	KIPUSHI	DPEM/ 169 /E-ND.N/2025
96	RUBACO SARL	PR 15473	SAKANIA	DPEM/ 170/E-ND.N/2025

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N° AVIS DPEM
97	RUBACO SARL	PR 15474	KAMBOVE	DPEM/ 171 /E-ND.N/2025
98	LIDA SARL	PR 16151	BUKAMA	DPEM/ 172 /E-ND.N/2025
99	NEHEMA COPPER SARLU	PR 15244	SAKANIA	DPEM/ 173/E-ND.N/2025
100	LIDA SARL	PR 16125	KAMBOVE	DPEM/ 174 /E-ND.N/2025
101	LIDA SARL	PR 16149, 16150, 16152, 16153 et 16154	SAKANIA	DPEM/ 176/E-ND.N/2025
102	PHAEPON INTERNATIONAL RESSOURCES SARL	PR 15798	MANONO	DPEM/178 /E-ND.N/2025
103	CONGO CANADIAN MINING SARL	PR 15522	KAMBOVE	DPEM/179/E-ND.N/2025
104	MANOMIN RESOURCES SARL	PR 15665	MANONO	DPEM/180/E-ND.N/2025
105	MWANGAZA SARL	PR 1550	WATSA	DPEM/184 /E-ND.N/2025
106	ALLITTOR MINES SARLU	PR 15787	MONT NGAFULA	DPEM/ 186/E-ND.N/2025
107	GROUPE SIX SARL	PR 15309	LUBUDI et BUKAMA	DPEM/ 187/E-ND.N/2025
108	RDC RESSOURCE HOLDINGS INC SARL	PR 7305	KABAMBARE et FIZI	DPEM/188 /E-ND.N/2025
109	GLORIA DEI MINING SARLU	PR 14671	WAMBA et MAMBASA	DPEM/190 /E-ND.N/2025
110	TSHIWISH ENTREPRISE MULITI DOSSIER	PR 15420	LUBUDI ET MUTSHATSHA	DPEM/193 /E-ND.N/2025
111	LUVUA RESSOURCES SARL	PR 15800	MANONO	DPEM/194 /E-ND.N/2025
112	S0LEIL ORACLE MINING SARL	PR 15409	MANONO	DPEM/195 /E-ND.N/2025
113	PHAEPON INTERNATIONAL RESSOURCES SARL	PR 15799	MANONO	DPEM/ 196/E-ND.N/2025
114	CHRIS MINING SARLU	PR 16367	BANALIA	DPEM/202 /E-ND.N/2025
115	LUROMINA MINING SARL	PR 15702	KAMBOVE	DPEM/ 203 /E-ND.N/2025
116	KABONGO NGOY SARL	PR 15506	MUTSHATSHA	DPEM/ 217/E-ND.N/2025
117	KALINDI COMPANY SARLU	PR 16238	PWETO	DPEM/ 218/E-ND.N/2025

Source : Rapport Annuel d'Activités 2025 / DPEM

ANNEXE 10. LISTE DES DOSSIERS SE RAPPORTANT AUX EIES

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
TRANSFORMATION DES PR EN PE						
1	MINIERE DE L'EST DU CONGO SARL	PR 15525 en PE	MAMBASA	CPE//E. ND. N/2025 (EP)	TRANSFORMATION	
2	COMPAGNIE MINIERE DE SAKANIA SARL « COMISA SARL »	PR 851 en PE	KAMBOVE	CPE//E. ND. N/2025 (info complémentaire)	TRANSFORMATION	
3	CONGO MINING AND RESOURCES SARL	PR 11179 en PE	MITWABA	CPE//E. ND. N/2025(info complémentaire)	TRANSFORMATION	
4	ABK SERVICES SARL	PR 16107, 16108, 16109,16110 en PE	KIPUSHI	CPE/057/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
5	MUYA RESSOURCES SARLU	PR 14952 en PE	KAMBOVE	CPE/097/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
6	SHABA MINING RDC	PR 15861, 15868 en PE	MUTSHATSHA	CPE/082/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
7	TANGANYIKA MINING SARL	PR 14785 en PE	KALEMIE	CPE//E. ND. N/2025(info complémentaire)	TRANSFORMATION	
8	AIR MARINE AFRICA SARL	PR 14419 en PE	MUTSHATSHA	CPE/096/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
9	KIBARA PROSPECTING SARL	PR 15821 en PE	KALEMIE	CPE//E. ND. N/2025(info complémentaire)	TRANSFORMATION	
10	LIBELA SARL	PR 15847 ,15848 en PE	BANALIA	CPE/175/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
11	ENTREPRISE COMMERCIALE MINIERE, AGRICOLE ET DE SECURITE SARL	PR 14698 en PE	MUTSHATSHA	CPE//E. ND. N/2025(info complémentaire)	TRANSFORMATION	
12	GLORIA DEI MINING SARL	PR 14670 en PE	MUTSHATSHA	CPE//E. ND. N/2025(info complémentaire)	TRANSFORMATION	
13	KGOR SARL	PR 15858 en PE	WAMBA	CPE/205/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
14	COMPAGNIE MINIERE DE KATOTO SA « COMINIÈRE SA »	PR 12440,12441 en PE	NYUNZU	CPE/221/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
15	COMPAGNIE MINIERE DE KATOTO SA « COMINIÈRE SA »	PR 12438, 12439 en PE	KONGOLO	CPE/220/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
16	COMPAGNIE MINIERE DE KATOTO SA « COMINIÈRE SA »	PR 12455 en PE	MALEMBA-NKULU	CPE/219/E. ND. N/2025	TRANSFORMATION	
17						
18	KISANFU MINING SAS	PR 15677 en PE	LUBUDI	CPE/066/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
19	ORIENTALE RESSOURCES CONGO SARL	PR 14731 et 14773 en PE	MWENGA	CPE/070/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
20	LIBELA SARL	PR 13701 en PE	BAFWASENDE	CPE/098/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
21	SOLEIL MINING 2 SARL	PR 15019 en PE	KAMBOVE	CPE/198/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
22	AIR MARINE AFRICA SARL	PR 14420 en PE	KAMBOVE	CPE/02/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
23	AIR MARINE AFRICA SARL	PR 14418 en PE	MUTSHATSHA	CPE/03/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
24	KISANFU MINING SAS	PR 15652 en PE	LUBUDI	CPE/039/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
25	KISANFU MINING SAS	PR 15653 en PE	LUBUDI	CPE/040/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
26	COOPERATIVE MINIERE POUR LE DEVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE COOP-CA	PR 14730 en PE	MALEMBA-NKULU	CPE/042/E-ND./2025	TRANSFORMATION	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
TRANSFORMATION DES PR EN PEPM						
27	COOPERATIVE MINIERE RISING STAR SARL « COMRS SARL »	PR 14693, 14694 et 14695 en PEPM	WALUNGU	CPE/036/E-ND. N/2025	TRANSFORMATION	
28	DRC RESOURCE HOLDINGS INC SARL	PR 7305 en PEPM	FIZI	CPE/069/E-ND. N/2025	TRANSFORMATION	
29	COMMERCE GENERAL PHARMACIE HOPITAUX ET INDUSTRIES DU LUALABASARL	PR 14674 en PEPM	DILOLO	CPE//E-ND. N/2025 (info complémentaire)	TRANSFORMATION	
30	LETA MBANVU MINING COMPANY SARL	PR 13341 en PEPM	LUEBO	CPE/209/E-ND. N/2025	TRANSFORMATION	
31	DING SHENG SERVICES SARL	PR 15766, 15767 en PEPM	MAMBASA	CPE/222/E-ND. N/2025	TRANSFORMATION	
32	COMPAGNIE MINIERE DE KATOTO SARL	PR 14476 en PEPM	MANONO	CPE/204/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
33	KIBARA GOLD SARL	PR 14391 en PEPM	DILOLO	CPE/204/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
34	MINIERE DE DEVELOPPEMENT SARL « SMD SARL »	PR 12685	NYUNZU	CPE/01/E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
35	KIBARA GOLD SARL	PR 14391 en PE	DILOLO	CPE//E. ND. N/2025 (EP)	TRANSFORMATION	
TRANSFORMATION DES ARCP EN AECF						
36	CONGO CONSTRUCTION MATERIALS SARL	ARCP 15656 et 15657 en AECF	SAKANIA	CPE//E-ND.N /2025 (info complémentaire)	TRANSFORMATION	
37	LONG XING SARL	ARCP 15893 et 15894 en AECF	MBANZA-NGUNGU	CPE/041/E-ND.N /2025	TRANSFORMATION	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
38	CPZ MINING SARL	ARCP 14604 en AECF	MUTSHATSHA	CPE//E-ND.N /2025 (info complémentaire)	TRANSFORMATION	
39	FORTUNE CONSTRUCTION CONGO SARL « FCC SARL »	ARCP 15948 en AECF	COMMUNE DE MONT-NGAFULA	CPE/185/E-ND.N /2025	TRANSFORMATION	
40	FORTUNE CONSTRUCTION CONGO SARL « FCC SARL »	ARCP 15878 en AECF	KASANGULU	CPE//E-ND.N /2025 (EP)	TRANSFORMATION	
41	SODEMIN SARL	ARCP 14436 en AECF	LUBUDI	CPE/100/E-ND.N /2025	TRANSFORMATION	
42	SODEMIN SARL	ARCP 14812 en AECF	MUTSHATSHA	CPE//E-ND.N /2025 (EP)	TRANSFORMATION	
43	GROUPE SIX SARL	ARCP 15711, 15712 et 15713 en AECF	MUTSHATSHA	CPE//E-ND.N /2025 (EP)	TRANSFORMATION	
44	GROUPE SIX SARL	ARCP 15631 en AECF	KIPUSHI	CPE//E-ND.N /2025 (EP)	TRANSFORMATION	
45	GROUPE SIX SARL	ARCP 15632 en AECF	VILLE DE LUBUMBASHI	CPE//E-ND.N /2025 (EP)		
46	CONGO CAILLASSE SARL	ARCP 15786 en AECF	KASANGULU	CPE//E-ND.N /2025 (info complémentaire)		
47	KIN CAILLASSE SARL	ARCP 14649 en AECF	KASANGULU	CPE/095/E-ND.N /2025		
48	STONE CRAFT SARL	ARCP 16052 en AECF	KASANGULU	CPE//E-ND.N /2025 (en attente du prochain CPE)		
49						
50	DE DEVELOPPEMENT MINIERS SARL	ARPC 14436 en AECF	MUTSHATSHA	CPE/100/E-ND.N/2025	DE DEVELOPPEMENT MINIERS SARL	
51	LONG XING SARL	ARPC 15893, 15894 et 15895	MBANZA- NGUNGU et SONGOLOLO	CPE/041/E-ND.N/2025	LONG XING SARL	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
EIES RELATIF AUX PE (REVISION, MIS A JOUR, CORRECTION ET RENOUVELLEMENT)						
52	KINGA KILA MINING SASU	PE 8841	MUTSHATSHA	CPE/09/E-ND.N/2025	AMODIATION	
53	BENDERA MINING COMPANY SARL	PE 13248	FIZI et KALEMIE	CPE/037/E-ND.N/2025	REVISION	
54	LA JOIE DE VIVRE MINING SARL	PE 14394	LUBUDI	CPE/06O/E-ND.N/2025	REVISION	
55	SABWE MINING SARL	PE 13093	SAKANIA	CPE/079/E-ND.N/2025	REVISION	
56	SURYA MINES SARL	PE 754	KAMBOVE	CPE/094/E-ND.N/2025	REVISION	
57	MINIERE DE DEZIWA SAS	PE 660	MUTSHATSHA	CPE/093/E-ND.N/2025	REVISION	
58	KAMOA COPPER SA	PE 12873, 13025 et 13026	MUTSHATSHA	CPE/122/E-ND.N/2025	REVISION	
59	NEW MINERALS INVESTMENTS SARL	PE 13235	KAMBOVE	CPE/121/E-ND.N/2025	AMODIATION	
60	MPOKOTO RESSOURCES COMPANY SAS	PE 13122, 13123, 13124 et 13125	DILOLO	CPE/120/E-ND.N/2025	REVISION	
61	TENKE FUNGURUME MINING SA	PE 159, 4728 et 4729	LUBUDI	CPE/141/E-ND.N/2025	REVISION	
62	EVERBRIGHT MINING SARL	PE 606	DIKULUSHI	CPE//E-ND.N/2025 (EP)	REVISION	
63	ASTIR MINING SAS	PE 527	KAMBOVE	CPE/059/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
64	MINIERE DE BAKWANGA SA	PE 430	TSHILENGE	CPE/076/E-ND.N/2025	REVISION	
65	MINIERE DE BAKWANGA SA	PE 409	TSHILENGE	CPE/192/E-ND.N/2025	REVISION	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
66	SABLE ET GRAVIER DE BAYA SARL	PE 8064 et 8066	KIPUSHI	CPE/123/E-ND.N/2025	REVISION	
67	KALONGWE MINING SA	PE 12198	MUTSHATSHA	CPE/206/E-ND.N/2025	REVISION	
68	GLOBAL METAL SARL	PE 15267	KAMBOVE	CPE/05/E-ND.N/2025	AMODIATION	
69	KIPUSHI CORPORATION SA	PE 12434	KIPUSHI	CPE/017/E-ND.N/2025	REVISION	
70	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PE 12270, 12274, 12275, 13234, 13235 et 13256	KAMBOVE	CPE/018/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
71	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PE 11522, 13829 et 13820	KAMBOVE	CPE/038/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
PE (DEMANDE D'EXTENSION)						
72	CMOC KISANFU MINING SARL	PE 815	LUBUDI	CPE/199/E-ND.N/2025	EXTENSION DES TRAVAUX MINIERES	
AECF (MIS A JOUR, REVISION)						
73	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	AECF 12519, 12520 et 12522	LUBUDI	CPE/072/E-ND. N /2025	RENOUVELLEMENT	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
74	EDWALL ENTREPRISE SARL	AECP 6585, 7619 et 7659	MUTSHATSHA	CPE/080/E-ND.N /2025	RENOUVELLEMENT	
75	CIMENTERIE DE LUKAYA SA « CILU SA »	AECP 91, 105, 106, 107 et 13253	SONGOLOLO	CPE/083/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
76	LA GRANDE CIMENTERIE DU KATANGA SAS	AECP 2364	KAMBOVE	CPE//E-ND.N/2025 (info complémentaire)	RENOUVELLEMENT	
77	GREAT LAKES CEMENT SASU	AECP 4878 et 4879	KALEMIE	CPE/223/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
78	FRETIN CONSTRUCT SARL	AECP 4127	SONGOLOLO	CPE//E-ND.N/2025 (info complémentaire)	RENOUVELLEMENT	
79	GREAT LAKES CEMENT KATANA SAS	AECP 6770	KABARE	CPE/068/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
80	REGIDESO SA	AECP 113	COMMUNE DE MALUKU	CPE/084/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
81	TENKE FUNFURUME MINING SA	AECP 14839	LUBUDI	CPE/091/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
82	LES CARRIERES DES GRES DE KINSHASA SA “CARRIGRES SA”	AECP 132	COMMUNE DE NGALIEMA	CPE/04/E-ND.N/2025	REVISION	
83	SYCAMORE INVESTMENT SARL	AECP 9177	COMMUNE DE MONT-NGAFULA	CPE/023/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
84	SYCAMORE INVESTMENT SARL	AECP 13104	COMMUNE DE MONT-NGAFULA	CPE/024/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	
DEMANDE DES AECP						
85	LONG XING SARL	PE 16478 et 16479	MBANZA-NGUNGU	CPE/216/E-ND.N/2025	DEMANDE DES AECP	LONG XING SARL
86	LONG XING SARL	PE 16480 et 16481	MBANZA-NGUNGU	CPE/215/E-ND.N/2025	DEMANDE DES AECP	LONG XING SARL

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
TRANSFORMATION DES PEPM EN PE						
87	WALNI MINERALS COMPANY SARL	PEPM 4191 en PE	MUTSHATSHA	CPE//E-ND.N/2025	TRANSFORMATION	
DEMANDE DES PER						
88	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16363	KIPUSHI	CPE//E-ND.N/2025	DEMANDE DU PER	
89	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16344, 16345, 16346, 16347 et 16348	MUTSHATSHA	CPE//E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
90	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16349, 16350 et 16351	KAMBOVE	CPE/165/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
91	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER16355, 16356 et 16357	KAMBOVE	CPE/166/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
92	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16361 et 16362	KIPUSHI	CPE/178/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
93	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16343	MUTSHATSHA	CPE/183/E-ND.N/2025	DEMANDE DU PER	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
94	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16352 et 16354	KAMBOVE et LIKASI	CPE/168/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
95	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16358 et 16359	KAMBOVE	CPE/164/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
96	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16353	LIKASI et KAMBOVE	CPE/201/E-ND.N/2025	DEMANDE DU PER	
97	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16342 et 16502	MUTSHATSHA	CPE/200/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
98	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PER 16360	KIPUSHI	CPE/182/E-ND.N/2025	DEMANDE DES PER	
DEMANDE D'ACQUISITION DES PER						
99	KAKANDA RESSOURCES SA	PE 16087	LUBUDI	CPE/065/E-ND.N/2025	DEMANDE D'ACQUISITION DU PER	
100	LA GENERALE DES CARRIERES ET DES MINES SA « GECAMINES SA »	PE 12347	KIPUSHI	CPE/063/E-ND.N/2025	DEMANDE D'ACQUISITION DU PER	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
EIES RELATIF AUX ENTITES DE TRAITEMENT						
101	GAMMA RESSOURCES SARL	ETT/CAT A	KAMBOVE	DPEM/051/E-ND.N/2025	GAMMA RESSOURCES SARL	
102	SOGECON SARL	ETT/CAT A	VILLE DE KINDU	DPEM/124/E-ND.N/2025	SOGECON SARL	
103	WID MINING SASU	ETT/CAT A	VILLE DE KOLWEZI	DPEM//E-ND.N/2025	WID MINING SASU	
104	JIN XUN MINING CONGO SARL	ETT/CAT B	MUTSHATSHA	DPEM//E-ND.N/2025	JIN XUN MINING CONGO SARL	
105	AMICAL KAKANA MINING	ETT/CAT B	VILLE LUBUMBASHI	DPEM//E-ND.N/2025	AMICAL KAKANA MINING	
106	CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA	ETT/CAT B	VILLE LUBUMBASHI	DPEM/050/E-ND.N/2025	CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA	
107	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA SAS « MKM SAS »	ETT/CAT B	LUBUDI	DPEM/049/E-ND.N/2025	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA SAS « MKM SAS »	
108	CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL	ETT/CAT B	VILLE LIKASI	DPEM/064/E-ND.N/2025	CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL	
109	METAL MINES SARL	ETT/CAT B	VILLE LIKASI	DPEM/074/E-ND.N/2025	METAL MINES SARL	
110	LONG TENG MINING SARL	ETT/CAT B	KAMBOVE	DPEM/075/E-ND.N/2025	LONG TENG MINING SARL	
111	CONGO JIN JU CHENG MINING COMPANY SARL	ETT/CAT B	LIKASI	DPEM//E-ND.N/2025	CONGO JIN JU CHENG MINING COMPANY SARL	
112	HONG NING MINING SARL	ETT/CAT B	VILLE DE LUBUMBASHI	DPEM/090/E-ND.N/2025	HONG NING MINING SARL	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
113	LA JOIE DE VIVRE MINING SARL « JOVIMINING SARL »	ETT/CAT B	LUBUDI	DPEM/119/E-ND.N/2025	LA JOIE DE VIVRE MINING SARL « JOVIMINING SARL »	
114	DOWSTONE COPPER MINING SASU	ETT/CAT B	LUBUDI	DPEM/197/E-ND.N/2025	DOWSTONE COPPER MINING SASU	
115	TIANYU INVESTMENT GROUP	ETT/CAT B	TIANYU INVESTMENT GROUP	DPEM/214/E-ND.N/2025	TIANYU INVESTMENT GROUP	
116	STANNUM NEXUS MINING	ETT/CAT B	VILLE LUBUMBASHI	DPEM/213/E-ND.N/2025	STANNUM NEXUS MINING	
117	CBL CONSULTING AND TRADING SARL	ETT/CAT B	KAMBOVE	DPEM/054/E-ND.N/2025	CBL CONSULTING AND TRADING SARL	
118	AUSTRAL MINERAL PROCESSING SAS	ETT/CAT B	MANONO	DPEM/056/E-ND.N/2025	AUSTRAL MINERAL PROCESSING SAS	
119	CONGO JIN JU CHENG MINING COMPANY SARL	ETT/CAT B	LIKASI	DPEM/081/E-ND.N/2025	CONGO JIN JU CHENG MINING COMPANY SARL	
120	COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA SAS	ETT/CAT B	KAMBOVE	DPEM/117/E-ND.N/2025	COMPAGNIE MINIERE DE LUISHA SAS	
121	HECHUANG NEW ENERGY MINING SAS	ETT/CAT B	MUTSHATSHA	DPEM/191/E-ND.N/2025	HECHUANG NEW ENERGY MINING SAS	
122	WALI MINING INVSTMENTS SARL	ETT/CAT B	VILLE DE GOMA	DPEM/06/E-ND.N/2025	WALI MINING INVSTMENTS SARL	
123	JIN XUN CONGO MINING SARL	ETT/CAT B	VILLE DE KOLWEZI	DPEM/025/E-ND.N/2025	JIN XUN CONGO MINING SARL	
124	GROUPE CONGO DEVELOPPEMENT SARLU	ETT/CAT B	MANONO	DPEM/034/E-ND.N/2025	GROUPE CONGO DEVELOPPEMENT SARLU	

N°	NOM DE LA SOCIETE	N°TITRE	TERRITOIRE	N°AVIS CPE	OBJET	DATE D'ENTREE
EIES RELATIFS AUX LABORATOIRES						
125	LBCA INSPECTION ANALYSES SARL	VILLE DE LUBUMBASHI	DPEM/087/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	LBCA INSPECTION ANALYSES SARL	
126	LABO LUBUMBASHI	VILLE DE LUBUMBASHI	DPEM/076/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	LABO LUBUMBASHI	
127	ALFRD H KNIGHT	VILLE DE LUBUMBASHI	DPEM/208/E-ND.N/2025	REVISION	ALFRD H KNIGHT	
128	ALFRED H KNIGHT DRC SAS	VILLE DE KOLWEZI	DPEM/207/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	ALFRED H KNIGHT DRC SAS	
129	COMPASS GREEN WORLDWIDE SARL "CGW-MUSOMPO"	VILLE DE KOLWEZI	DPEM/210/E-ND.N/2025	AUTORISATION D'EXTENSION	COMPASS GREEN WORLDWIDE SARL "CGW-MUSOMPO"	
130	COMPASS GREEN WORLDWIDE SARL "CGW-MUSOMPO"	VILLE DE LUBUMBASHI	DPEM/211/E-ND.N/2025	RENOUVELLEMENT	COMPASS GREEN WORLDWIDE SARL "CGW-MUSOMPO"	
TRANSFORMATION DES ZEA EN PEPM						

Source : Rapport Annuel d'activités DPEM / Exercice 2025

ANNEXE 11. LISTE DES SOCIÉTÉS AYANT RECU LES ATTESTATIONS DE LIBÉRATION ENVIRONNEMENTALES (AUDIT IN SITU)

N°	CEDANT (SOCIÉTÉ)	TITRE CONCERNE	CESSIONNAIRE (SOCIÉTÉ)
1	DILOLO METAL AND RESSOURCES SARL	PE N°707 ,803 et 804	GENERALE INDUSTRIELLE ET COMMERCIALE DU CONGO SARL
2	SOLIEL MINING SARL	PEPM N° 14461 et 14463	COOPERATIVE GRAND KATANGA
3	SILVER BACK RESSOURCES SARL	PE N° 5276	SILVER BACK RESSOURCES SARL
4	GOLGEN CONSTRUCTION SARL	PR N°14879	ORIENTALE RESSOURCES CONGO SARL
5	SURYA MINES SARL	PE N° 741	CENTURY RESOURCES SARL
6	MPOKOTO RESSOURCES COMPANY SA	PE N° 13125,13122, 13123 et 13124	MINES D'OR DE KISENGE SARL « MDDK »
7	Audit fermeture	PEPM N°6307	HUACHIN METAL LEACH SA
8	RUBACO SARL	PR N° 13378	CODEMA SARL
9	UNITED MATERIALS CONGO SARL	PEPM N° 13634	ANOVO MINING COMPANY
10	MINIERE DU KATANGA	PE N°13084	LUNGA MINING SARL
11	ALLAMANDA TRADING SARL	PEPM N°12913	TRIOMPH-PHOSPHATES & MINERALS
12	KISENGA MINING SARL	PE N°15108	XINHAO MINING SARL
13	KANGEYA MINING SARL	PE N° 15924	NAMWANA EXPLORATION
14	INTERLACS SA	AECP N°14611	GREAT LAKES CEMENT SASA
15	GECAMINES SA	PE N°11599	KABULUNGU KAMILOMBE MINING SAS
16	GECAMINES	PER N° 16356, 16357, 16502, 16502,16354,16342et16367, 9687 et 16355 et 9683	KONGO MINING COMPANY SAS
17	DISCOVERY MINING SARL	PR N° 15995	ANOVO MINING COMPANY SARL

Source : Rapport Annuel d'activités DPPEM / Exercice 2025

ANNEXE 12. RAPPORT D'AUDIT ENVIRONNEMENTAL

N°	Société	Nature du titre	N° du Titre	Exercice	Date de dépôt	POINTS SAILLANTS
1	CMOC KISANFU MINING	PR	15230	2024	06/01/2025	
2	CMOC KISANFU MINING	PR	15046	2024	06/01/2025	
3	SURVEILLANCE MINIERE SARL SSM	LABORATOIRE		2024	03/02/2025	
4	SGS MINERALS DRC	LABORATOIRE		2024	30/01/2025	
5	SEM SOCIETE EXPL.MIN.MUSOSHI	PE	14131	2024	04/02/2025	
6	ALPHAMIN BISIE MINING SA	PE	13155	2023-2024	24/02/2025	
7	NEW MINERALS INVESTMEN	PE	13235	2024	24/02/2025	
8	MMG KINSEVERE SARL	PE	528, 529, 539	2024	07/03/2025	
9	HUACHIN METAL LEACH	ETT	CAT B	2024-2025	07/03/2025	
10	CM MINING SARL	AACP	9838	2024	12/03/2025	
11	CILU	AACP	91, 105, 106, 107, 11598,13252 ,13253	2024	12/03/2025	
12	HUACHIN MABENDE SA	ETT B SUR PE	13119 et 4884	2024-2025	13/03/2025	
13	KISANFU MINING CMOC	PE	815	2023-2024	14/03/2025	
14	SEM SOCIETE EXPL.MIN.MUSOSHI	PE	14131	2024	04/02/2025	
15	ALPHAMIN BISIE MINING SA	PE	13155	2023-2024	24/02/2025	
16	NEW MINERALS INVESTMEN	PE	13235	2024	24/02/2025	
17	COOPERATIVE DES ARTISANAUX MINIER DU CONGO	ENTITE DE TRAITEMENT	CAT B	2024	13/03/2025	
18	COMILU SAS	PE	526	2024	21/03/2025	
19	EXCELLEN MINERALS SARL	ENTITE DE TRAITEMENT	CAT B	2024	21/03/2025	
20	SOGECOM SARL	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	24/03/2025	
21	IMEC CONGO SARL	AACP	10462,10463	2024	25/03/2025	

N°	Société	Nature du titre	N° du Titre	Exercice	Date de dépôt	POINTS SAILLANTS
22	CDM	PE	PE 527	2025	26/03/2025	
23	KATANGA MINERAL (kami)			2024	27/03/2025	
24	SAMUEL, RAHN, MUFIK(SRKM) CONSTR. SA	AACP	12473	2024-2025	28/03/2025	
25	SAMUEL, RAHN, MUFIK(SRKM) CONSTR.SA	AACP	13241	2024-2025	28/03/2025	
26	CIMKO AFRICA ENVIRONMENT AND SUBTAINT CONSULTING (AESC SARL)	AACP	11737, 11738, 11739, 11942, 11946, 11947,12524 ET 12525		28/03/2025	
27	GRAND CIMENTERIE DE KATANGA	AACP	2364	2024	31/03/2025	
28	DIVINE LAND MINING	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	31/03/2025	
29	ALFRED H KNIGHT	LABO D'ANALYSE	LUBUMBASHI	JANV.2024-DEC.2024	31/03/2025	
30	PPC BARNET DRC QUARRYING SA	AACP	7649	2024	31/03/2025	
31	M.J.M.S.A.R.L. U				01/04/2025	
32	ADUMBI MINING SA	PE	9691		01/04/2025	
33	JIN XUN CONGO MINING, JCM SARL	ENTITE DE TRAITEMENT	CAT B	2024	01/04/2025	
34	SOTRAGEC	AACP	9712	2024	02/04/2025	
35	NATIONAL METAL SARL	ENTITE DE TRAITEMENT	CAT B	2024	07/04/2025	
36	MINERAL METAL TECHNOLOGY SARL	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	10/04/2025	
37	KIMIN SAS	PE	661	2024	10/04/2025	
38	MSALAB	LABORATOIRE D'ANALYSE		2024	15/04/2025	
39	REGAL EXPLORATION DRC SAS	PE	688, 689, 702,1426 ET 1427	2024	16/04/2025	

N°	Société	Nature du titre	N° du Titre	Exercice	Date de dépôt	POINTS SAILLANTS
40	COMPASS GREEN WORLDWIDE	LABORATOIRE		2024	15/04/2025	
41	LUALABA COPPER	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	22/04/2025	
42	KIBALI GOLD MINES SA	PE	11467, 11447, 11471, 5052, 11468, 11469, 5073, 11472, 11470, 5088	2024	21/04/2025	
43	HUACHIN MABENDE MINING SA	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	21/04/2025	
44	KAIPENG MINING SARLU	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	22/04/2025	
45	SABWE MINING		SAKANIA	20124	25/04/2025	
46	ZFM SARL	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	25/04/2025	
47	BIENVIEU MINING SARL	PE	13085	2024	24/04/2025	
48	MMG KINSEVERE SARL	PE	528, 529, 539	2024-2025	07/03/2025	
49	FMR DEVELOPPEMENT SARL		4004, 8139, 13079	2024	30/04/2025	
	PEPM					
50	SHAMITUMBA	PE	10385, 12271, 12272, 12273, 12277, 132336, 13237, 13238, 13239 ET 13240	2024	30/04/2025	
51	COMGO INVESTIMENT SAS	AACP	13552	2024	30/04/2025	
52	COMIKA	PE	11516 et 11517	2024	30/04/2025	
53	RUBAMIN SARL	ENTITE DE TRAITEMENT		2024	30/04/2025	
54	CM MINING SARLU	AACP	9898	2024	02/05/2025	
55	SICOMINES	PE	9681 et 9682	2024	02/05/2025	

N°	Société	Nature du titre	N° du Titre	Exercice	Date de dépôt	POINTS SAILLANTS
57	RCI	LABO D'ANALYSE		2024	09/05/2025	
58	KALONGWE MINING SA	PE	12198	2024	09/05/2025	
59	CARRILU SAS	AACP	11767 ,11766, 11768 et 11769	2024	13/05/2025	
60	NEW MINERALS INVESTMENT			2024	14/05/2025	
61	GOLDEN AFRICAN RESSOURCES SARL	PE	1063	2024	30/04/2025	
62	ZFM SARL	ENTITE DE TRAITEMENT	CAT B		27/05/2025	
63	SOMIKA	PE	2590	2024	10/06/2025	
64	SSM SARL	LABO D'ANALYSE		2024	17/06/2025	
65	TTAN MINERALS SA	PR	14475	2024	20/06/2025	
66	FRONTIER SA	PE	13080	2024	25/06/2025	
67	COMMUS	PE		2024	10/07/2025	
68	JIN XUN CONGO MINING, JCM SARL	ENTITE DE TRAITEMENT		2025	09/06/2025	
69	MUMI	PE	662 et 643	2024	18/07/2025	
70	DIVINE LAND MINING	ENTITE DE TRAITEMENT		2025	10/09/2025	
71	DVL	PE	12276	2025	01/09/2025	

N°	Société	Nature du titre	N° du Titre	Exercice	Date de dépôt	POINTS SAILLANTS
72	CRGM CARRIGRES			2024	16/09/2025	
73	SABWE MINING	PE	13093	AOÛT 2024 – AOÛT 2025	18/09/2025	
74	MÉTAL KOL SA	PER	652	2024	26/09/2025	
75	MÉTAL KOL SA	AACP	3198, 3199, 4282, 4283, 4284, 4285, 4286	2024	26/09/2025	
76	MÉTALKOL SA	PE	606	2024	28/10/2025	
77	SABWE MINING	PE	PE 13093	2024	06/11/2025	
78	CARRIGRES			2024	06/11/2025	
79	MAGARIBI MANING SAU	PE	711, 712 et 713	2024-2025	11/11/2025	
80	MULOMBA COPPER SAS	PR	14514	2024-2025	11/11/2025	
81	KEKETE COPPER MINING SA	PR	14378	2024-2025	11/11/2025	
82	MUSOKATANDA METAL SAS	PR	14515	2024-2025	11/11/2025	
83	KEKETE COPPER MINING SA	PR	14378	2024-2025	17/11/2025	
84	SWANINES	PE	591	2024	21/05/2025	

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

ANNEXE 13. VERSEMENT DE LA SURETE FINANCIERE

N°	SOCIETES	TYPE ET N° DE PERMIS	MONTANTS VERVES EN USD	N° CAUTION NEMENT	BANQUE	OBSERVATION
1	P/C SHABA MINING DRC	PR 15868	3.978,00	VSE01917936	BCC	Preuve admise
2	P/C SHABA MINING DRC	PR 15861	3.978,00	VSE01917931	BCC	Preuve admise
3	P/C KAMPALA WANG KINSHASA SARL	PR 15817, 15826 et 15828	5.355,00	VSE01918259	BCC	Preuve admise
4	P/C KAMPALA WANG KINSHASA SARL	PR 15815, 15816 et 15827	4.228,00	VSE01918261	BCC	Preuve admise
5	DRC RESSOURCE HOLDING INC SARL	PR 7305	700,00	VSE01922393	BCC	Preuve admise
6	ALPHA MINING SARLU	PR 15865 et 15866	12.197,00	VSE01923963	BCC	Preuve admise
7	SUSTAINABLE MINING AFRICA GROUP	PR 6.985,00	6.985,00	VSE01925511	BCC	Preuve admise
8	P/C TLMC MINING SAU	PE 14907	6.300,00	VSE01927730	BCC	Preuve admise
9	4T MINING SARL	PR 15935	3.089,00	VSE01928178	BCC	Preuve admise
10	4T MINING SARL	PR 15936	4.470,00	VSE01928179	BCC	Preuve admise
11	CONGO INVESTMENT SARL	PR 13550, 13552, 13553, 13554 et 14644	15.000,00	VSE01950677	BCC	Preuve admise
12	P/C KIBARA MINERALS SARLU	PR 15001	4.900,00	VSE01952487	BCC	Preuve admise
13	P/C KAMKIS MINING SARL	PR 15606, 15607, 15608, 9473, 9477, 9471, 15501, 15502, 15503 et 15504	10.000,00	VSE01954063	BCC	Preuve admise
14	KILULA MINES SA	PR 16214	10.000,00	VSE01956176	BCC	Preuve admise
15	P/C SAF MINERALS SARL	PR 15201	5.797,00	VSE01956477	BCC	Preuve admise
16	P/C ULTIMATE INDUSTRIALS SARL	AECP 14826, 14827, 14828 et 14829	9.130,00	VSE01957298	BCC	Preuve admise
17	GOLDEN SANDS MINING	PE 760	18.000,00	VSE01958116	BCC	Preuve admise
18	P/C MC TWISA INDUSTRIES SARL	PR 14278	1.900,00	VSE01884403	BCC	Preuve admise
19	P/C STE TENKE FUNGURUME MINING	AECP 15771 et 15774	20.000,00	VSE0195808	BCC	Preuve admise

N°	SOCIETES	TYPE ET N° DE PERMIS	MONTANTS VERVES EN USD	N° CAUTION NEMENT	BANQUE	OBSERVATION
20	CONGO CANADIAN MINING	PR 15522	2.488,00	VSE01962281	BCC	Preuve admise
21	BARRICK GOLD CONGO	PR 16060	315.625,00	CBGG1500287025	EQUITY BCDC	Preuve admise
22	BARRICK GOLD CONGO	PR 16063	142.750,00	CBGG1500286925	EQUITY BCDC	Preuve admise
23	BARRICK GOLD CONGO	PR 16061	142.750,00	CBGG1500286825	EQUITY BCDC	Preuve admise
24	BARRICK GOLD CONGO	PR 16062	142.750,00	CBGG1500287125	EQUITY BCDC	Preuve admise
25	BARRICK GOLD CONGO	PR 16059	120.750,00	CBGG1500286725	EQUITY BCDC	Preuve admise
26	BARRICK GOLD CONGO	PR 16064	120.750,00	CBGG1500287225	EQUITY BCDC	Preuve admise

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

ANNEXE 14. LISTE DES SOCIETES AYANT DEPOSE LEURS CAHIERS DES CHARGES EN 2025

A. Province du HAUT-KATANGA

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	RUASHI MINING SAS	PE 578	\$ 7 897 078,49	2021 à 2025	Approbation du Gouverneur depuis 2022
2	SOMIKA SARL	PE 12331, 2590	\$ 6 763 500,00	2021 à 2025	Approbation du Gouverneur depuis 2022
3	SOCIETE DE TRAITEMENT DU TERRIL DE LUBUMBASHI (STL)	PE 481	\$ 2 743 811,00	2020 à 2024	Approbation du Gouverneur depuis 2022
4	MMG KINSEVERE SARL	PE 528	\$ 6 000 000,00	2021 à 2025	Approbation du Gouverneur depuis 2022
5	EXCELLEN MINING MINERALS	PE 4881	\$ 3 493 500,00	2022-2025	Approbation du Gouverneur depuis 2022
6	FRONTIER	PE 13080	\$ 9 698 838,00	2022 à 2026	Approbation du Gouverneur depuis 2022
7	SABWE MINING Sarl	PE 13023	\$ 4 027 214,00	2022 à 2027	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
8	SHAMITUMBA SAS	PE 10385	\$ 3 247 210,56	2022 à 2027	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
9	SOMIKA SARLU/Projet KIMPE- MABAYA	PE 12264 et 271 à Kimpe, 13158, 12263 et 13160 à Mabaya ainsi que 13159 et 13157 à Kapapa.	\$ 3 214 000,00	2021 à 2025	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
10	RUBAMIN SARL	Entité de traitement	\$ 1 250 786,96	2022 à 2026	Approbation du Gouverneur depuis

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
					Février 2023
11	ANVIL MINING CONGO SA	PE 1697	\$ 1 427 536,60	2022 à 2025	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
12	Compagnie Minière de Luisha SAS « COMILU SAS »	PE 526	\$ 1 598 768,85	2022 à 2026	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
13	KISENDA COPPER COMPANY	PE 101	\$ 5 774 170,20	2022 à 2026	Approbation du Gouverneur depuis février 2023
14	CHEMICAL OF AFRICA (CHEMAF S.A)	PE 577	\$ 6 589 616,22	2022 à 2026	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
15	KAIPENG MINING	PE 6307	\$ 2 612 353,70	2023 à 2027	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
16	DIVINE LAND MINING SARL	PE 12276	\$ 1 500 285,00	2023 à 2027	Approbation du Gouverneur depuis Février 2023
17	EVEBRIGHT MINING SARL	PE 606	\$ 1 500 559,00	2023-2027	Avis favorable de CPI/CC du 28 Mars 2023
18	CONGOJIN JU CHENG	PE 9469	\$ 1 675 075,61	2022 à 2026	Avis favorable de CPI/CC du 02 Mai 2023
19	CONGO DONGFANG INTERNATIONAL MINING (CDM)	EP 527 AM 0653 DU 27/12/2013	\$ 4 250 675,77	2022 à 2026	Avis favorable de CPI/CC du 03 Mai 2023
20	MINIERE DE KASOMBO (MIKAS)	PE 9715	\$ 1 504 199,19	2023 à 2027	Avis favorable de CPI/CC du 23 Mai 2023
21	METAL MINES SARL	Entité de traitement	\$ 1 298 436,33	2022 à 2026	Avis favorable de CPI/CC du 23 Mai 2023
22	KAMBOVE MINING SAS	PE 465	\$ 3 008 836,25	2022 à 2027	Avis favorable de CPI/CC du 23 Mai 2023

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
23	MACROLINK JIAYUAN MINING SARLU (M.J.M)	PE 4690	\$ 1 000 000,00	2022 à 2025	Avis favorable de CPI/CC du 07 juin 2023
24	NEW MINERALS INVESTMENT SARL	PE 1305	\$ 1 619 702,81	2022 à 2025	Avis favorable de CPI/CC du 13 Juin 2023
25	LUALABA MINING RESSOURCES (LMR)	PE 13260	\$ 1 603 580,00	2022 à 2027	Avis favorable de CPI/CC du 13 Juin 2023
26	SHITURU MINING CORPORATION SAS, “SMCO SAS”	PE 4725	\$ 2 295 646,13	2023 à 2027	Avis favorable de CPI/CC du 13 Juin 2023
27	CNMC HUACHIN MABENDE MINING SA	PE 13119	\$ 2 123 145,63	2023-2027	Avis favorable de CPI/CC du 24 Juillet 2023
28	CNMC HUACHIN METAL LEACH	PE 12094	\$ 1 700 704,89	2023-2027	Avis favorable de CPI/CC du 24 Juillet 2023
29	CNMC CONGO COMPAGNIE MINIERE SARL	PE 2356	\$ 1 462 559,72	2022 – 2025	Avis favorable de CPI/CC du 28 Juillet 2023
30	COMIKA SAS	PE 11516, 11517	\$ 3 245 000,00	2023-2027	Avis favorable de CPI/CC du 28 Juillet 2023
31	GCK SAS	AACP 2364	\$ 1 594 728,93	2023-2027	Avis favorable de CPI/CC du 17 Novembre 2023
32	SURYA MINES	PE 754	\$ 1 382 174,39	2024-2028	Avis favorable de CPI/CC du 23 Janvier 2024
33	KAI PENG MINING	PE 13256	\$ 2 755 729,00	2024-2028	Avis favorable de CPI/CC du 23 Février 2024
34	Société d'exploitation minière de Musoshi	PE 14131	\$ 1 800 000,50	2025-2029	Avis favorable de CPI/CC du 09 Mars 2024
35	BOSS MINING	PE 467	\$ 2 278 385,55	2024-2028	Avis favorable de CPI/CC du 26 Février 2024
36	GOLDEN AFRICAN RESOURCES SARL	PE 1065	\$ 1 718 912,10	2024-2028	Avis favorable de CPI/CC du 12 Mars 2024
37	CONGO INVESTMENT SARL	ARPC 13547, 13548 et 13551	\$ 1 764 525,02	2024-2028	Avis favorable de CPI/CC du 08 Mai 2024

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
38	KIPUSHI CORPORATION		\$ 8 007 737,49	2024-2029	Avis favorable de CPI/CC du 19 octobre 2024
39	SEK	PE 533, 11383, 11384,11385,11386 et 11387	\$ 2 889 000,00	2025-2028	Avis favorable
40	CONGO JIN JUN CHENG MINING COMPANY	PE 9469	\$ 1 675 075,61	2023-2027	Avis favorable
41	MMG KINSEVERE (PROJET SOKOROSHI 2)		\$ 1 199 833,00	2025-2029	Avis favorable
42	IMEC CONGO	AECP 10462 et 10463	\$ 478 136,18	2024-2028	Avis favorable
BUDGET GLOBAL DE FINANCEMENT DES PROJETS			\$ 123 914 270,47	2021-2028	

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

B. Province du Lualaba

N°	ENTREPRISES	TITRE MINIERS	CHRONOGRAMME	BUDGET	OBSERVATIONS
1	PHELPS DODGE	PE. N°815	2019-2023	\$ 510 000,00	Renouvelé par CMOC KFM
2	KALONGWE MINING	PE. N°12198	2019-2023	\$ 800 000,00	En cours d'exécution
3	KISANFU MINING	PE N°601	2020-2024	\$ 459 744,00	En cours d'exécution
4	KAMOA COPPER	PE N° 2873; 13026	2020-2024	\$ 8 571 453,00	En cours d'exécution
5	LA MINIERE DE KALUKUNDI « LAMIKAL »	PE N°1447	2020-2024	\$ 683 550,00	En cours d'exécution

N°	ENTREPRISES	TITRE MINIER	CHRONOGRAMME	BUDGET	OBSERVATIONS
6	CHENG TUN CONGO RESSOURCES « CCR »	ARN°0576/CA B.MIN/MINE S/01/2019 DU 23 AOÛT 2019 (catégorie B)	2020-2024	\$ 600 000,00	En cours d'exécution
7	HANRUI METAL CONGO « HMC »	ARn°0577/CAB. MIN/MINE S/01/2019 du 23 août 2019 (Catégorie B)	2020-2024	\$ 550 000,00	En cours d'exécution
8	TENGYUAN COPPER COBALT RESSOURCES « TCC »	ARn°3163/CAB. MIN/MINE S/01/2007 du 11 août 2007 (Catégorie B)	2020-2024	\$ 750 000,00	En cours d'exécution
9	METALKOL SA	PE N°652	2020-2024	\$ 2 974 000,00	En cours d'exécution
10	LA MINIERE DE KALUMBWE MYUNGA « MKM »	PE N°674	2020-2024	\$ 790 175,69	En cours d'exécution
11	TENKE FUNGURUME MINING « TFM »	PE N°123 ; 159 ; 4728 ; 4729 ; 9707 ; 9708	2021-2025	\$ 31 194 841,00	En cours d'exécution
12	COMPAGNIE MINIERE DE MUSONOIE « COMMUS »	PE N°1209 ; 1293	2021-2025		En cours d'exécution
13	LA SINO CONGOLAISE DES MINES « SICOMINES S.A »	PE N°9681 ;9682	2021-2025	\$ 11 589 030,00	En cours d'exécution

N°	ENTREPRISES	TITRE MINIER	CHRONOGRAMME	BUDGET	OBSERVATIONS
14	MUTANDA MINING	PE N°643 ;662 ; 658	2021-2025	\$ 12 909 406,00	En cours d'exécution
15	SOCIÉTÉ MINIÈRE DE DEZIWA « SOMIDEZ SAS »	PE N°660	2022-2026	\$ 4 237 800,00	En cours d'exécution
16	CARRIÈRE DU LUALABA « CARRILU »	AECP 11765, 11766,11767	2022-2026	\$ 1 945 000,00	En cours d'exécution
17	LUALABA COPPER SMELTER « LCS »	AR N°0583/CAB.M IN/MINES/ 01/2019	2022-2026	\$ 550 000,00	En cours d'exécution
18	KAMOTO COPPER COMPANY « KCC »	PE 525, 4961, 11602, 11601, 4960, 4963	2022-2026	\$ 40 025 438,00	En cours d'exécution
19	LUILU RESSOURCES	PER 9687	2023-2027	\$ 1 035 140,00	En cours d'exécution
20	COMIDE	PE 2606, 2607,2608, 12715	2023-2027	\$ 3 131 792,00	En cours d'exécution
21	CMOC KFM	PE 815	2023-2027	\$ 7 968 700,00	En cours d'exécution
22	BOSS MINING	PE 463, 467, 468, 469	2023-2027	\$ 9 439 196,61	En cours de réalisation
23	MINERAL METAL TECHNOLOGY « MMT »	AR N° n°00540/CAB.M IN/MINES/ 01/2013	2023-2027	\$ 1 911 654,00	En cours de réalisation
24	ENTREPRISE GÉNÉRALE MALTA FORREST « GMF »	AECP 6587- 6588-6589-6590	2024-2028	\$ 800 000,00	En cours de réalisation

N°	ENTREPRISES	TITRE MINIER	CHRONOGRAMME	BUDGET	OBSERVATIONS
25	RUASHI MINING	PE 13083	2024-2028	\$ 3 240 000,00	En cours de réalisation
26	JIN XUN CONGO MINING « JCM »	AR N° n°00125/CAB.M IN/MINES/ 01/2023	2024-2028	\$ 719 909,00	En attente d'approbation du Gouverneur
27	CHEMICAL OF AFRICA « CHEMAF SA »	PE 2604, 2756	2024-2028	\$ 10 132 092,72	En attente d'approbation du Gouverneur
28	KINGA KILA MINING	PE 11600	2024-2028	\$ 2 040 680,00	En cours d'exécution
29	HANRUI METAL	ETT CATEGORIE B		\$ 1 250 345,00	En cours d'exécution
30	KALONGWE MINING (2ème CAHIER DES CHARGES)	PE 12198		\$ 1 729 083,42	En cours d'exécution
BUDGET GLOBAL DE FINANCEMENT DES PROJETS				\$ 166 921 030,44	

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

C. Province du Kasaï-Oriental

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	SOCIETE ANHUI CONGO D'INVESTISSEMENT MINIER	PE. 11923 et 11924	\$ 5 000 000,00	2021-2025	Approbation du Gouverneur depuis 2022

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

D. Province du Haut-Uélé

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	KIBALI GOLDMINE	PE 11447, 11467, 11468, 11469, 11470, 11471, 11472, 5052, 5071 et 5088	\$ 8.763 258,00	2022-2026	En cours d'exécution

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

E. Province du Nord-Kivu

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	ALPHAMIN BISIE	PE 13155	\$ 4 000.000,00	2021-2025	En cours d'exécution

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

F. Province du Maniema

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	BRITCON SARL		\$ 1.562.805,50	2024-2028	Date de signature 17 mai 2023
2	KALIMA MINING COMPANY Sarl		\$ 1.483.400,00	2023-2027	Date de signature 08 juillet 2023
3	NAMOYA MINING (STRATEGOS) SAU		\$ 4.078.953,00	2024-2028	Date de signature 29 septembre 2023
4	PUNIA KASESE MINING		\$ 37.275.000,00*	-	Date de signature 14 Janvier 2024
5	ETOILE D'ORIENT		\$ 1.250.000,00	2024-2028	Date de signature 28 mars 2024
BUDGET GLOBAL DE FINANCEMENT DES PROJETS			\$ 45.650.158,50	-	

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

G. Province du Kongo-Central

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONOGRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	PPC BARNET DRC QUARRYING	AECP 7649	\$ 1 912 989,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
2	CIMENTERIE DE LUKALA” CILU”	AECP 91, 105, 106, 107, 9838, 11598, 13252 et 13253	\$ 1 515 000,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
3	CIMENTERIE CONGO “CICO”	AECP 10175 à 10184	\$ 200 000,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
4	FCC	AECP 12933	\$ 200 634,9	-	Déjà signé avec les communautés impactées
5	SRKM	AECP 12743	\$ 239 878,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
6	THREE JS GROUP	AECP 1117	\$ 212 500,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
7	FKV CONSTRUCT SARL	AECP 10850	\$ 120 500,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
8	NYUMBA YA AKIBA “CIMKO”	AECP 11737, 11738, 11739, 11924, 11945, 11946, 11947, 12524 et 12525	\$ 1 019 000,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
9	KUNTUALA MINING	AECP 5763	\$ 112 000,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
10	KWILU BRIQUES	AECP 11541	\$ 42 000,00	-	Déjà signé avec les communautés impactées
11	LONG XING				
BUDGET GLOBAL DE FINANCEMENT DES PROJETS			\$ 5 574 501,90	-	

Source ; Rapport Annuel d'Activités DPEM/ Exercice 2025

H. Ville-Province de Kinshasa

N°	SOCIETE	PERIMETRE	BUDGET PREVU POUR 5 ANS	CHRONO- GRAMME D'EXECUTION	OBSERVATION
1	CARRIGRES	AECP 132	\$ 50 000,00	2023-2025	En cours d'instruction
2	SAMUEL RAPHIN KINZA MUFIK CONSTRUCT "SRKM SARLU"	AECP	\$ 200 450,00	2022-2024	En cours d'instruction
BUDGET GLOBAL DE FINANCEMENT DES PROJETS			\$250 .450, 00	2022-2025	

Source : Rapport Annuel d'Activités DPEM / Exercice 2025

Commentaires : Après la mise à jour des données, il convient de souligner qu'en 2024, le nombre de cahiers des charges s'élevait à 84, pour un budget global de **trois cent vingt millions trois cent soixante-cinq mille trente-cinq dollars américains (320 365 035,10 \$)**, soit une augmentation de neuf (9) cahiers des charges représentant un montant global de **39.708.634,2 \$t (trente-neuf millions sept cents huit mille six cent trente-quatre dollars américains)**.

GALERIE PHOTOS DE QUELQUES ACTIVITES REALISEES AU COURS DE L'ANNEE 2025



Dubai : Plénière du Processus de Kimberley



Conférence de la CIRGL : Photo de famille des quelques membres



Instant : Allocution du Ministère des Mines à la cérémonie de remise de brevet aux Cadres et Agents des Mines ayant suivi la formation continue tenue à l'ENARDC



Salon Rouge de l'Immeuble du Gouvernement : Cadres et Agents des Mines Lauréats de la formation organisée à l'ENARDC



***Instant :** Intervention des Cadres et Agents des Mines pendant la formation continue à l'Auditorium de l'ENA-RDC*



Perron de l'Immeuble du Gouvernement :

Photo de famille entre leurs Excellences, les Autorités hiérarchiques et les Lauréats brevetés (Cadres et Agents des Mines) de la formation continue tenue à l'ENA-RDC